

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 20 (1980)

Artikel: La Péniche : un atelier de céramique à Lousonna : 1er s. apr. J.-C.
Autor: Laufer, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

Bibliothèque historique vaudoise
dirigée par Colin Martin

N° 20

LOUSONNA 4

ANDRÉ LAUFER

LA PÉNICHE

Un atelier de céramique à Lousonna

Préface d'Elisabeth Ettlinger
Analyse minéralogique, Marino Maggetti

1^{er} s. apr. J.-C.



LAUSANNE 1980
Association
Pro Lousonna

Couverture:

Grande tasse en terre sigillée, forme Drag. 27,
signée par le potier Juvenis (sous la forme IVEN);
(h.: 5,7 cm; Ø 12,2 cm - voir fig. 12/3 et pl. 2/1)

CADRE D'ARCHÉOLOGIE ROMANE

Revue de la Société Française d'Archéologie

Dirigée par Claude NERD

1978

LOUSONNA 1

ANOTÉ L'ART

LA PÉNICHE

Un atelier de céramique à Lousonna

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

Bibliothèque historique vaudoise
dirigée par Colin Martin

N° 20

LOUSONNA 4

ANDRÉ LAUFER

LA PÉNICHE

1^{er} s. apr. J.-C.

Un atelier de céramique à Lousonna

Préface d'Elisabeth Ettlinger
Analyse minéralogique, Marino Maggetti

LAUSANNE 1980
Association
Pro Lousonna

Code de citation préconisé:

André Laufer. La Péniche. Un atelier de céramique à Lousonna (1^{er} s. apr. J.-C.). Lousonna 4.
(Cahiers d'archéologie romande 20, Lausanne 1980.)

ISBN 2-88028-020-6

Les commandes et les demandes d'échange pour le présent fascicule
doivent être adressées à la Bibliothèque historique vaudoise,
M^e Colin Martin, Petit-Chêne 18, CH-1002 Lausanne.
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous les pays.

© 1980 by Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne.

La Promenade archéologique de Vidy présente au visiteur une vue partielle de la zone portuaire de l'antique Lousonna. Bien d'autres quartiers, mis au jour sur de grandes étendues, ont à nouveau été enfouis sous la terre et gisent à l'abri de l'agitation de la vie quotidienne. Les fouilles, pratiquées dès 1934, n'ont pas seulement découvert les fondations de temples, de bâtiments publics, de demeures privées, de rues ou de places, mais ont permis de recueillir un abondant matériel archéologique comportant essentiellement, selon une règle généralement observée, d'énormes quantités de céramique. L'utilisation du port sous la domination romaine est attestée, dès la seconde décennie avant notre ère déjà, par la découverte significative de tessons de terre sigillée italique publiés en 1969 par André Laufer. L'auteur, professeur dans un gymnase lausannois, a toujours suivi avec le plus vif intérêt les découvertes de Vidy, mais l'une d'elles l'a particulièrement fasciné au point de lui prendre durant de nombreuses années une grande partie de ses loisirs.

On soupçonnait depuis longtemps l'existence d'ateliers de potiers à Lousonna jusqu'au jour où André Laufer découvrit à «la Péniche» le dépotoir d'une officine céramique. Il y mit au jour des ratés de cuisson et des moutons de terre sigillée qui gisaient pêle-mêle dans une fosse avec de la vaisselle encore intacte, des récipients en «terra nigra» de couleur gris-noir, des mortiers, des pots, des cruches, des supports de cuisson destinés à disposer et caler la céramique dans le four, des mottes d'argile encore brutes, enfin des fragments du four lui-même qui révèle un mode de construction inhabituel. Quelques estampilles de potiers trouvées dans cet ensemble soulèvent des questions intéressantes; elles apportent la preuve que les mêmes artisans ont fabriqué à la Péniche aussi bien de la terre sigillée que des mortiers. Pour quelques pièces, la preuve d'une fabrication locale manque; pour d'autres, terre sigillée de Gaule méridionale, récipients à parois fines d'Espagne, une importation lointaine est assurée. L'analyse du répertoire typologique de la production locale confrontée à la datation des importations associées a permis de définir la chronologie de l'atelier: le dépôt principal de la

Péniche remonte aux années 60 de notre ère tandis qu'une couche voisine, contenant un mobilier identique, a dû se former un peu plus tard, après 70 assurément. La majeure partie de la terre sigillée fabriquée dans cet atelier de Vidy se caractérise par une excellente facture; ses formes et ses décors trahissent des influences méditerranéennes. Certains fragments, en revanche, dont la pâte et l'engobe présentent une moindre qualité, ont l'apparence de ce qu'on appelle arbitrairement «imitation helvétique de terre sigillée». Ces observations ont relancé un débat d'actualité sur les caractères qui différencient la «vraie» sigillée des «imitations». La réponse ne pouvait être apportée sans le recours aux sciences naturelles. Marino Maggetti, professeur à l'institut de minéralogie et pétrographie de l'Université de Fribourg, a tenté de répondre à deux questions: qu'est-ce qui distingue la sigillée de la Péniche des productions d'autres officines plus importantes? A quels facteurs est due la différence, bien visible extérieurement, entre les productions «dures, de bonne qualité» et les autres «tendres et de mauvaise qualité», toutes deux issues de notre atelier?

Les résultats de ces analyses chimiques et minéralogiques sont publiés dans ce même volume, à la suite de l'étude archéologique d'André Laufer. Puissent ces travaux servir d'exemple pour de futures recherches céramologiques en Suisse. Bien que l'atelier de la Péniche n'ait pas fonctionné en vue d'une exportation massive, il démontre toutefois qu'une petite entreprise locale avait des raisons d'exister à une époque où le marché était véritablement inondé des productions des grands centres de Gaule méridionale.

Le matériel de la Péniche, outre l'excellence de sa qualité et l'évidence de son attrait, pose, malgré son caractère régional, de nombreuses questions d'ordre général, ce qui confère à sa publication, à la fois minutieuse et rigoureuse, une place importante dans les recherches consacrées à la céramique du 1er siècle de notre ère.

Zürich, septembre 1980

Elisabeth Ettlinger

Situation

Circonstances de la découverte

La découverte du site de la Péniche remonte à l'année 1961, année où commencèrent les travaux de l'aménagement de la plaine de Vidy en vue de l'Exposition nationale de 1964. La vaste étendue de vergers et de cultures maraîchères située sur la rive gauche du Flon, entre le terrain de football du Stade-Lausanne et l'actuelle avenue de Rhodanie, avait été réservée au secteur des Transports et Communications. Le sol fut décapé et de profondes tranchées permirent la mise en place de nombreuses canalisations. Or, l'une de ces tranchées, ouverte à la pelle mécanique, à l'endroit où l'on venait de démolir l'unique maison du secteur, livra les premiers témoins de notre atelier. Il s'agissait de quelques «moutons» résultant d'une fournée ratée. Pendant l'Exposition nationale, le site se trouva tout proche d'un restaurant, «La Péniche», qui lui donna son nom.

Les circonstances se prêtaient mal, au moment de la découverte, à une exploration immédiate du site, aussi notre fouille n'eut-elle lieu qu'après la clôture de l'Exposition, entre août 1965 et février 1966.

Elle se fit en deux temps.

Une exploration méthodique du secteur fut d'abord entreprise, sous notre conduite, du 2 au 7 août, par une équipe de douze fouilleurs bénévoles. Elle révéla, sur un espace de quelque 15 mètres carrés, la présence d'une

couche archéologique mince (10-15 cm), dont le contenu, très cohérent, attestait à l'évidence la présence d'un atelier de poterie. Mais point de murs, point de foyers, point de fours de potiers.

Le 8 août, alors que la fouille était déjà déclarée terminée, ce fut sous notre truelle la découverte inespérée d'un *dépotoir*.

Vint la deuxième étape de la fouille, qui consista à vider ce dépotoir. La poche était pratiquée dans le sable naturel et contenait une masse dense de matériel archéologique que nous datons de Claude – Néron, peut-être du début des Flaviens. Cette étape de la fouille alla d'août 1965 à février 1966. Les conditions étaient précaires : proximité immédiate d'un chemin passant, qui obligeait pour éviter des fouilles sauvages à un constant camouflage, niveau très bas de la fouille, qui était souvent sous l'eau, voire prise dans la glace. Le site heureusement ne fut «visité» qu'une seule fois par des fouilleurs clandestins, et sans dommage important, semble-t-il.

Divers indices donnent à croire que ce dépotoir a été rempli en une seule fois. Les documents qu'il renfermait permettent de cerner de près l'atelier que nous cherchions. L'intérêt de cet atelier nous paraît consister, principalement, en trois points : le cadre restreint de l'entreprise, la variété des formes manufacturées, la qualité de la production (fig. 1).

Le but de la présente publication est d'en donner la description.

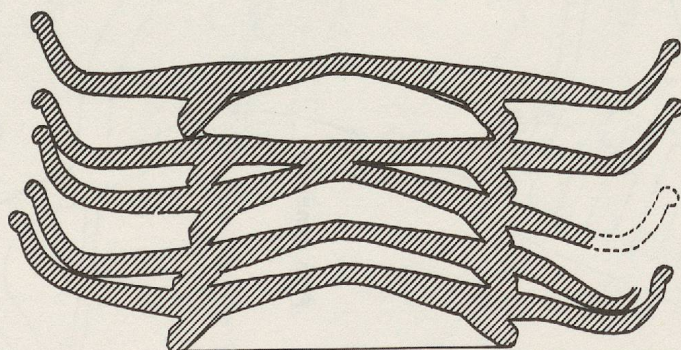


Fig. 1 Exemple d'un accident de cuisson : une pile d'assiettes Drag. 18 surcuites. Plusieurs sont soudées. On voit que la position de la pile dans le four était telle que sur notre figure. (Voir : « Argile, pâte et engobe », p. 14). Ech. 1:2

Situation de l'atelier dans le plan de la Lousonna antique

Où convient-il de placer exactement notre atelier sur le plan du « vicus » ? Une partie de Lousonna s'étendait sur la rive gauche du Flon (fig. 2) : il s'agit des secteurs 27 et 28 (Lousonna, pp. 92-100). L'exploration de ce quartier, inaugurée avant la guerre 1939-1945 par Frédéric Gilliard, s'est poursuivie dans des conditions difficiles à l'approche de l'Exposition nationale de 1964. Néanmoins, dans le secteur 28, à une centaine de mètres du Flon, Madeleine Sitterding a exhumé, en 1962, les restes d'une importante demeure. Le plan assez original de cette construction a pu être heureusement reconstitué. Elle semble dater du 2^e siècle. Pour-

tant le site avait déjà été occupé antérieurement, preuve en soient plusieurs niveaux d'habitat datant du 1^{er} siècle. Pas de murs dans ces couches archéologiques-là. On peut imaginer que les constructions étaient de bois. C'est à quelques dizaines de mètres seulement plus à l'est que se trouvait l'atelier de la Péniche. Les cotes d'altitude de l'atelier correspondent aux cotes les plus profondes trouvées sous la grande demeure voisine.

Le site de la Péniche n'a pas livré de murs de pierre, ni même d'éléments de construction en bois ou encore de sols correspondant à des intérieurs de maisons. On imaginerait volontiers, du moins en ce qui concerne les minces couches archéologiques fouillées autour du dépotoir, des espaces à ciel ouvert, peut-être des cours intérieures, comme on peut aisément se les représenter dans le contexte d'une poterie.

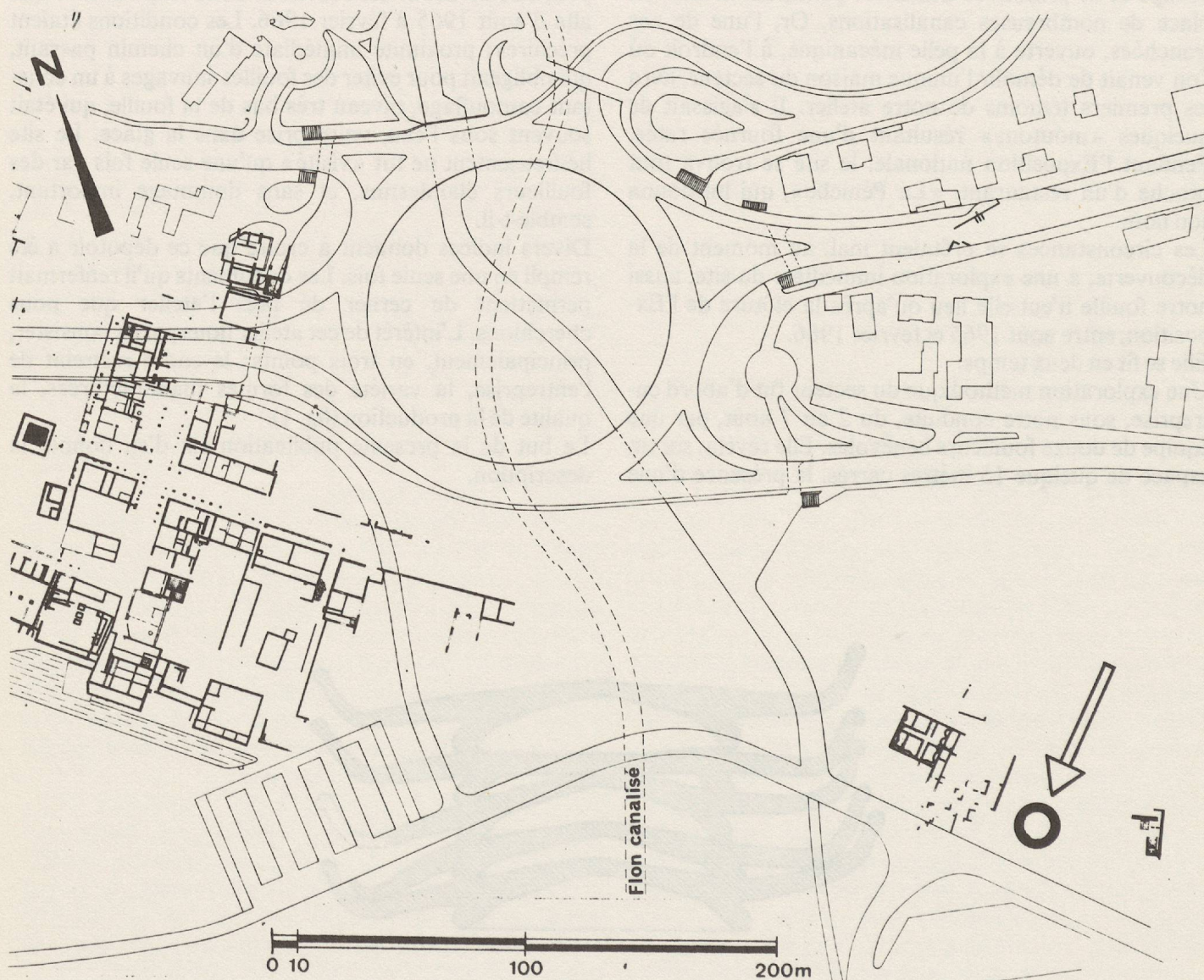


Fig. 2 Partie sud-est de Lousonna, sur la rive gauche du Flon. La flèche indique l'atelier de la Péniche. Ech. 1:1000



Fig. 3 Détail d'un plan daté de 1724 dont voici le titre: « Plan du cours du Flon, avec les écluses qui servent à arroser les prés de Vidy et autres. » (ACV: GC 132/G1). L'Ecluse F: « Ecluse sous le pont de la Maladière, construite par la Seigneurie de Lausanne, pour égayer les plaines deçà et delà ce flon, pour environ 90 poses, et qui par ses canaux à double, h-h-h, elle arrose aussi les prés des particuliers,... ».

Situation de l'atelier de la Péniche par rapport à la plaine de Vidy telle qu'elle apparaît aux 18e, 19e et 20e siècles

Un plan (fig. 3), qui remonte au début du 18e siècle, nous montre sur la rive gauche du Flon une plaine irriguée par un canal dérivé du Flon. Dans cette plaine, des vergers, des prairies, mais pas de constructions. Plusieurs lieux-dits indiquent les parcelles du terrain. L'endroit de la Péniche s'appelle « Es Pessones »¹, nom qui était encore employé au début de ce siècle.

C'est au début du 20e siècle, probablement en 1910, que sera construite la première maison dans cette plaine qui s'étend sur la rive gauche du Flon (maison Crottaz),

avec une dépendance à l'ouest (buanderie, grange, étable à bétail) (fig. 4). Chose assez étrange, cette dépendance se trouvait construite exactement au-dessus du dépotoir, sans que pour autant ses fondations ne descendent jusqu'au niveau de l'atelier antique. La différence entre le niveau moderne et le niveau du 1er siècle de notre ère nous est connue: elle est de 1,10 m. Pour le niveau moderne, le cadastre donne une courbe (cote 376,50) qui se trouve précisément au-dessus du dépotoir. Pour le niveau antique, nous avons mesuré nous-même la cote 375,40. Cette importante différence de niveaux s'explique sans peine grâce au canal d'irrigation voisin, qui a pu apporter siècle après siècle des alluvions sablonneuses.

La maison Crottaz a été démolie en 1961.

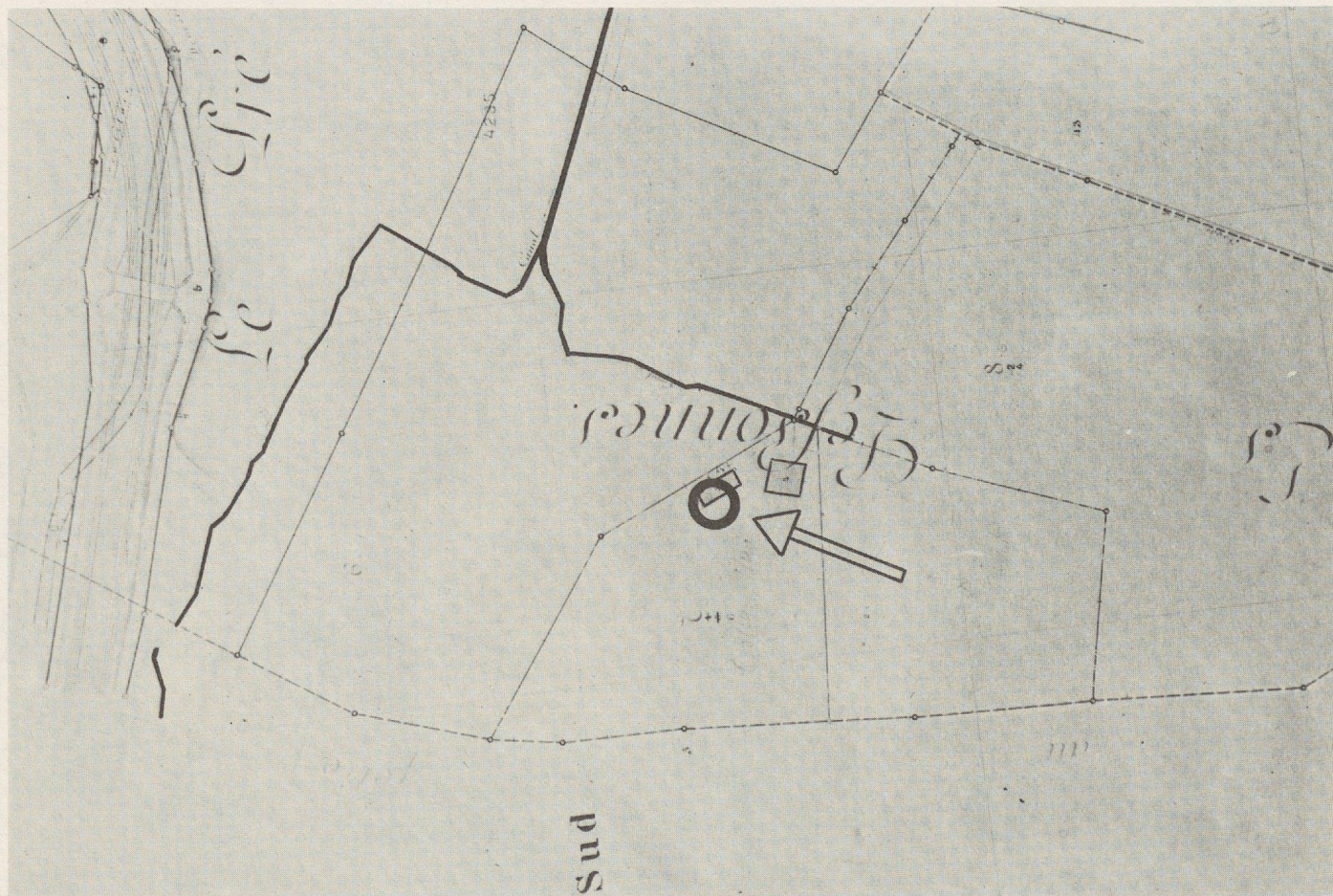


Fig. 4 Détail du plan cadastral du début du 20e siècle. La flèche indique l'emplacement du dépotoir, sous la dépendance de la maison Crottaz. Le canal provenant du Flon a été renforcé sur notre reproduction, ainsi que les deux bâtiments.

Pendant l'Exposition nationale, le site de la Péniche se trouvait placé sous un mince plan d'eau et une roseraie, à 20 mètres du restaurant appelé « La Péniche ». Aujourd'hui, il est recouvert par un terrain de football appartenant à la commune de Lausanne (terrain no 4),

et repose sous la cage du gardien de buts, côté sud (fig. 5). Mais le sous-sol archéologique a été définitivement bouleversé.

Les coordonnées du site sont les suivantes: CN 1243 536050/151840.

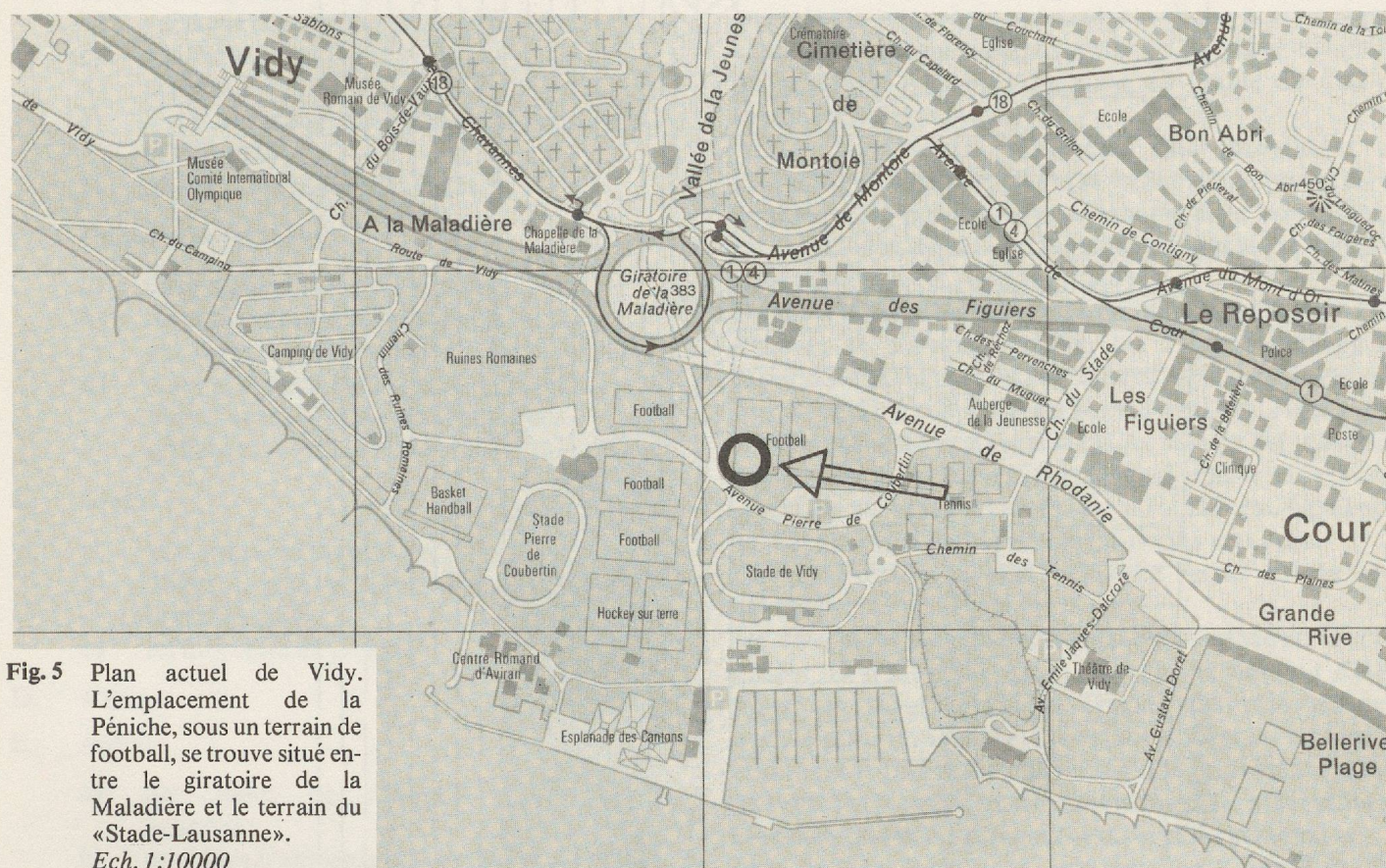


Fig. 5 Plan actuel de Vidy. L'emplacement de la Péniche, sous un terrain de football, se trouve situé entre le giratoire de la Maladière et le terrain du «Stade-Lausanne». Ech. 1:10000

Le dépotoir (fig. 6)

On pourrait comparer le dépotoir à une grande baignoire. En voici les dimensions:

longueur maximale²: 3,50 m
largeur maximale: 1,80 m
profondeur maximale: 0,40 m

La profondeur est calculée par rapport à la couche la plus profonde du contexte archéologique, c'est-à-dire la cote 375,10. Cependant nous n'avons pas su, en fouillant, déterminer si le dépotoir avait été creusé au travers du sol archéologique ou si ce sol est venu se superposer au dépotoir. Cette difficulté provient du fait que le sable constituant les couches en place et le sable remplissant le dépotoir étaient très proches d'aspect. D'autre part, les documents archéologiques trouvés dans les couches non perturbées et dans le dépotoir for-

maient également un tout parfaitement homogène, du moins en ce qui concerne les formes. Car dans le dépotoir les objets étaient beaucoup moins mutilés.

Le contenu du dépotoir était constitué par des éléments qui tranchaient nettement avec le sable dans lequel était creusée la poche. Il s'agissait d'un mélange de vases presque intacts ou au contraire de fragments isolés, de masses d'argile importantes, de blocs de molasse, de quelques objets en métal et en verre.

Beaucoup de pièces de céramique étaient incomplètes, par exemple les bols ornés Drag. 29 et 30, ou encore le grand mortier signé par le potier italien *Tappius*.

Quant à l'argile crue, ce qui frappait, c'était sa pureté. Grâce à sa plasticité, elle avait envahi tous les creux. Ainsi certains récipients en étaient-ils remplis.

L'inventaire du matériel contenu dans le dépotoir figure dans le chapitre suivant.

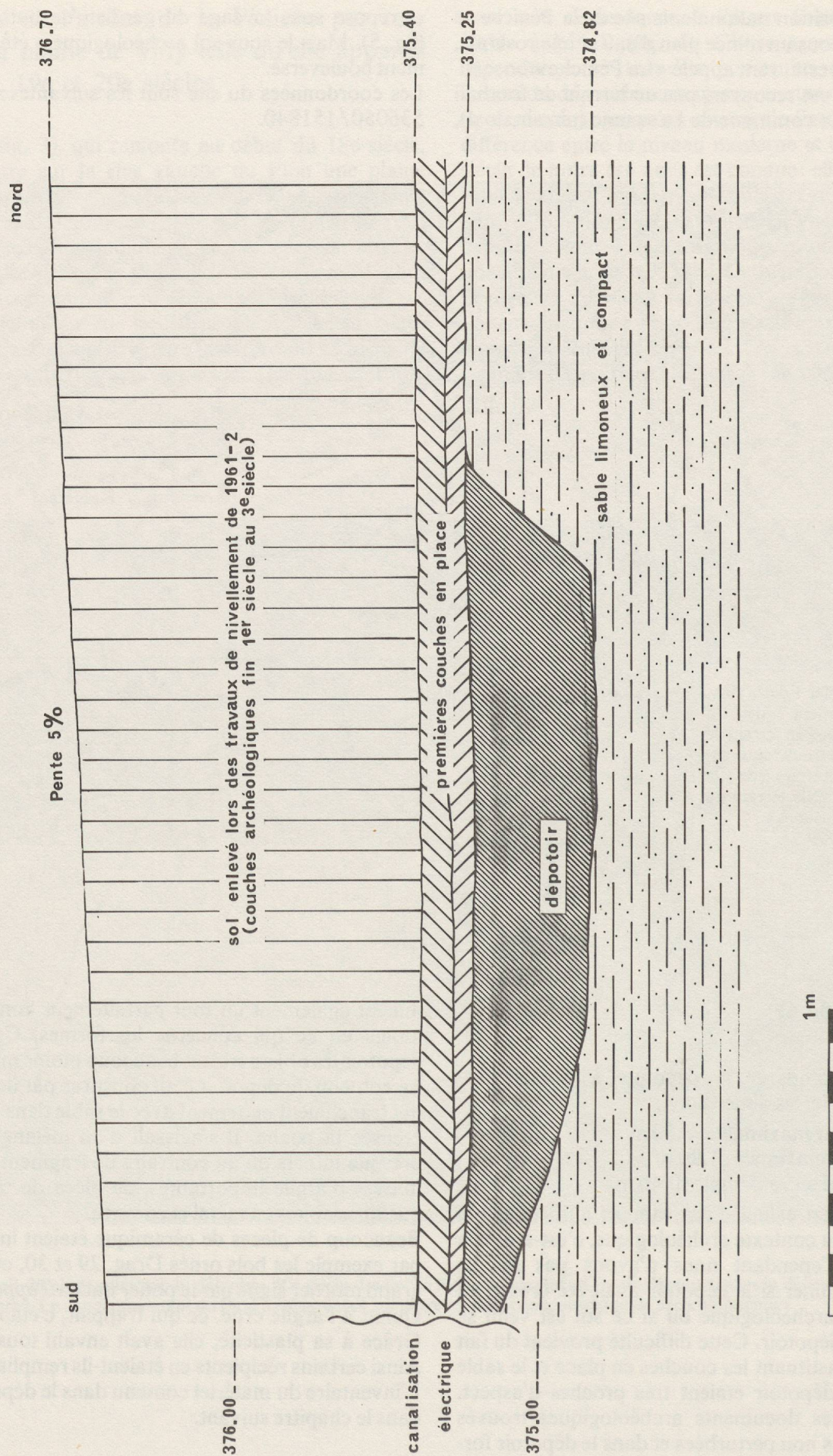


Fig. 6 Section verticale nord-sud du dépotoir.

Le contenu du dépotoir³

Voici comment se répartissent les objets recueillis :

A. Céramique fabriquée à la Péniche

- a) terre sigillée;
- b) vaisselle dans la tradition de la Tène;
- c) mortiers;
- d) cruches;
- e) terre commune (fabrication locale, sinon de la Péniche);
- f) objets utilisés dans les fours.

B. Céramique importée

- a) terre sigillée lisse de la Gaule du Sud;
- b) terre sigillée ornée de la Gaule du Sud;
- c) une lampe (provenance : région de l'Allier);
- d) deux mortiers (provenant l'un d'Italie centrale, l'autre d'Aoste en Dauphiné).
- e) gobelets à parois fines d'Espagne.

C. Métal

- a) une lampe en bronze;
- b) divers objets de parure et de toilette, en bronze aussi;
- c) un morceau de plomb.

D. Verre

E. Pierre

- a) des blocs de molasse, soigneusement équarris;
- b) quelques fragments de marbre.

F. Argile

de l'argile crue.

But et méthode de cette publication

Le but que nous nous proposons est de donner une description précise des objets recueillis. Nous nous occuperons surtout des pièces fabriquées par les potiers de

la Péniche, et en tout premier lieu de la poterie sigillée, qui représente à nos yeux la caractéristique majeure de l'atelier.

Néanmoins, pour prendre une vue complète de cette production, il est indispensable non seulement d'étudier tout l'éventail des pièces qui s'y fabriquaient, mais encore de ne pas négliger les objets d'une autre origine. Cette autre origine peut se situer à Lousonna même ou au contraire à grande distance, en Gaule du Sud ou même en Italie centrale.

Nous aborderons rarement des questions de technologie, d'autant plus que la deuxième partie de ce « cahier » est précisément consacrée à la constitution chimique des argiles et aux températures de cuisson (voir l'étude de M. Maggetti, p. 81).

Quant à la relation qui peut s'établir entre l'atelier de la Péniche et d'autres ateliers, ou d'autres centres de production, nous avons pris le parti, à propos de chaque forme de *T.S.*, de faire un tour d'horizon. Ainsi nous examinons successivement si la forme en question apparaît en Italie et en Gaule du Sud, puis si nous la rencontrons au Tessin et enfin sur le sol helvète. Ce rapide survol est loin d'être exhaustif : il donne un cadre.

La question de la date de notre atelier est la plus délicate.

De fait, il y a deux moments de production discernables, et il s'agirait, pour chacun, de pouvoir déterminer un début et une fin. Disons d'emblée que cela nous a paru impossible. Nous nous bornons à montrer comment le problème chronologique se présente : peut-être que les lecteurs trouveront de meilleurs éléments de réponses que ceux auxquels nous sommes parvenus.

Nos dessins donnent en premier lieu le profil le plus courant de chaque forme, puis, généralement, une ou deux variantes intéressantes.

Pour chaque forme, nous indiquons le nombre d'objets étudiés.

Etant donné que ces quantités sont souvent très faibles, et surtout que nous ne savons rien sur les circonstances qui sont à l'origine du dépotoir, aucune étude statistique ne peut être entreprise. Nous pensons néanmoins que ces indications numériques ne sont pas sans intérêt.

Description des formes

Argile, pâte et engobe

La description de la pâte et de l'engobe ne peut se faire qu'en examinant, les unes après les autres, les diverses catégories de produits manufacturés. Les potiers de la Péniche n'utilisaient pas la même argile pour une tasse, une cruche, un mortier, une marmite ou encore un support de cuisson, ou tout au moins, si l'argile provenait de la même carrière, ne la préparaient-ils pas de la même manière.

D'autre part, conformément à l'habitude de la plupart des potiers helvètes recensés par Drack, ceux de la Péniche pratiquaient un mode de cuisson tantôt oxydante, tantôt réductrice. Dans le premier cas, qui est le fait de tradition gréco-romaine, l'argile acquiert, grâce à un haut niveau de température et à un apport d'air extérieur, sa couleur dite de «terre cuite», et la couverte prend un éclat plus ou moins rougeâtre et luisant qui est en quelque sorte la marque d'un produit romanisé. Tout au contraire, les objets qui se cuisaient selon la technique gauloise dans un four fermé et enfumé prenaient une coloration grise, noire ou même bleutée qui flattait sans doute le goût de la tradition auprès de la clientèle locale. D'ailleurs les formes mêmes qui étaient traitées de la sorte se distançaient souvent de celles de la céramique rouge en restant fidèles aux profils qu'on désigne communément par l'expression «formes de la Tène».

Bien que cette terminologie ne soit pas très satisfaisante, nous emploierons les expressions de «terre sigillée» (*T.S.*) et de «terra nigra» (*T.N.*) pour désigner les deux catégories dont nous venons de parler. Il convient encore de se demander dans quelles circonstances les objets que nous avons recueillis ont bien pu être abandonnés sur le sol ou jetés dans un dépotoir. Aucun ou presque ne porte les marques d'un quelconque usage. Vraisemblablement ils sortent du four et, pour une raison ou une autre, n'ont pas été jugés dignes d'être mis en vente. On doit les considérer, semble-t-il, comme des pièces de rebut. Beaucoup portent effectivement les signes évidents de ratés. Nous avons trouvé un certain nombre de pièces surcuites, dont la pâte s'était mise à fondre (pl. 5/2, 3). Quelques-unes sont soudées les unes aux autres (fig. 1; pl. 5/1), ou vont jusqu'à former des agglomérats ou «moutons» (pl. 5/4). Quant aux colorations défectueuses de l'engobe, la palette des teintes est très étendue, surtout en terre sigillée, passant du rouge cerise au noir bleuté (pl. 1/3), au brun chocolat, à l'orange pâle, au gris cendré, au jaune-vert ou au blanc crème.

Cependant de nombreuses pièces paraissent absolument exemptes de défauts, surpassant même en qualité certains objets fabriqués à la Péniche, mais retrouvés ailleurs sur le site de Lousonna, et qui avaient par conséquent été vendus sur le marché. Nous ne savons pas pourquoi des pièces apparemment réussies ont été rejetées.

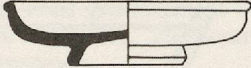
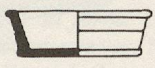
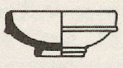
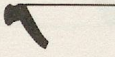
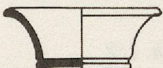
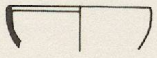
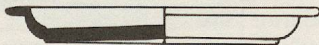
La **pâte** de la Péniche, dans la *T.S.*, est généralement claire, de couleur ocre-rose. Elle contient souvent de légères impuretés qui consistent en petits grains blancs. Cette terre est généralement tendre et poreuse. Parfois elle est pulvérulente, surtout quand elle tourne un peu à l'orangé, se rapprochant alors de la pâte des cruches.

L'**engobe** fait un contraste marqué avec la pâte et rappelle par là les produits italiens plus que ceux de la Gaule du Sud. En général il adhère bien et recouvre le récipient tout entier. Il est souvent réparti en une couche mince qui laisse apercevoir la pâte en transparence. On peut généralement repérer la marque des doigts qui tenaient le récipient au moment où celui-ci était trempé dans la matière fluide. Cette marque apparaît sous forme d'incision de l'ongle dans la pâte ou plus souvent de simples empreintes digitales. Les pièces les plus élégantes du point de vue de la couleur sont généralement les plus petites, qui sont celles aussi dont les profils ont été travaillés avec le plus de finesse. Elles présentent une certaine luisance, qui n'est cependant jamais comparable à celle des vases de la Graufesenque, par exemple.

Nous adopterons comme critères pour la détermination d'une pièce réussie : une pâte bien cuite et un engobe d'aspect uniforme, d'une bonne adhérence et d'une couleur franche, si possible luisante (pl. 1/1, 2, 5; 2/1, 3). Quant aux pièces en *T.N.*, leur pâte est ordinairement grise ou légèrement brunâtre. L'engobe semble avoir atteint dans certains cas un remarquable bleu-noir luisant. Malheureusement cet engobe, qui apparaît assez bien au moment où l'objet sort de terre, s'évanouit au moment du lavage, quelque précaution que l'on prenne pour le sauvegarder. Assurément cette mauvaise adhérence tient au fait que la cuisson de la *T.N.* n'atteignait pas la température qui assurait à la sigillée rouge sa couleur et sa résistance.

Il convient pourtant de reconnaître que si la céramique rouge de la Péniche surpasse de beaucoup en qualité la «*T.S.* d'imitation helvétique», la céramique noire de la Péniche, au contraire, est bien inférieure à certains vases noirs de ladite «imitation helvétique», par exemple aux mortiers qu'on peut admirer dans les vitrines du Musée Vindonissa de Brugg.

Les formes de *T.S.* et de *T.N.* fabriquées à l'atelier de la Péniche

<i>T.S. de Gaule</i>	<i>T.S. et T.N. d'Helvétie</i>	<i>Formes originales</i>	<i>Dessins (l'échelle n'est pas respectée)</i>	<i>Pièces</i>		<i>étudiées</i>
				<i>T.S.</i>	<i>T.N.</i>	<i>Total</i>
Drag. 15	Drack 3			64	19	83
Drag. 18	Drack 4			59	7	66
Drag. 22-23	Drack 11			78	?	78
Drag. 24-25	Drack 13			20	6	26
Drag. 27	Drack 16			48	2	50
Drag. 35-36				35		35
Drag. 42				7		7
Hermet 9				15		15
Ritterling 8	Drack 18			3		3
Ritterling 9				30		30
Ritterling 12				22	12	37
		Péniche 1		97		97
		Péniche 2		30		30
		Péniche 3		42		42
		Péniche 4		40		40
	Drack 20				30	30
	Drack 21			39		39

La succession des formes figurant sur ce tableau n'est pas liée à l'ordre chronologique

Fig. 7 Les formes de *T.S.* et de *T.N.* fabriquées à l'atelier de la Péniche.

Les formes

Formes Drag. 15 et Drag. 18

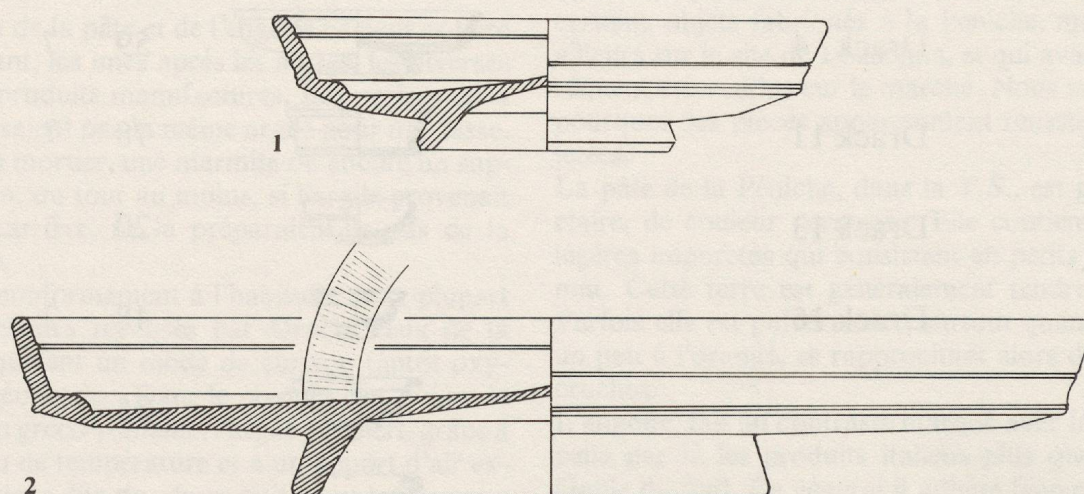


Fig. 8 Drag. 15: (1) assiette; (2) plat. *Ech. 1:2*

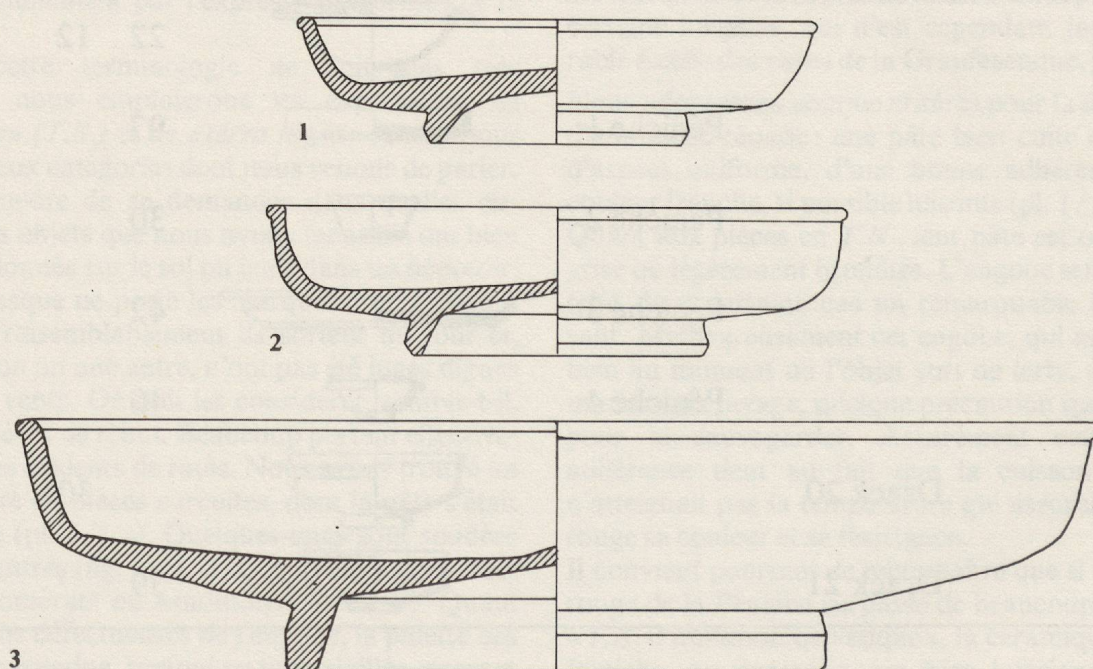


Fig. 9 Drag. 18: (1, 2) assiettes; (3) plat. *Ech. 1:2*

Forme Drag. 15: le matériel étudié se compose de 83 pièces.

	T.S.	T.N.	Total
Plats:	29	16	45
Assiettes:	35	3	38
Total	64	19	83

Forme Drag. 18: le matériel étudié se compose de 69 pièces.

	T.S.	T.N.	Total
Plats:	24	4	28
Assiettes:	38	3	41
Total	62	7	69

Remarques sur les formes Drag. 15 et 18:

(Pour l'étude des estampilles, voir pp. 35-37).

Il n'y a pas de différence entre ces deux formes en ce qui concerne le fond et le pied. Seuls, donc, diffèrent la paroi et le bord.

Le *fond* est généralement horizontal, avec cependant une légère montée vers le centre. L'épaisseur, dans sa partie centrale, varie passablement, atteignant parfois une extrême minceur. Ainsi le plat Pén. 65-6/237 a moins de 2 mm d'épaisseur sous l'estampille.

Le *fond des plats* est caractérisé par le cercle entourant l'estampille et par la couronne ornementale guillochée (fig. 8/2). Un certain nombre de plats, pourtant, présentent, à l'endroit de cette couronne, un autre motif. Il s'agit d'une gorge peu profonde, mais assez large, flanquée de part et d'autre d'une fine rainure.⁴

Le *fond des assiettes* présente toujours un simple sillon circulaire situé à mi-distance entre l'estampille et la naissance de la paroi. L'estampille n'est jamais cerclée.

Les *pieds des formes Drag. 15 et 18*: il convient d'examiner ici tour à tour les plats et les assiettes, mais simultanément pour chacune des deux formes.

Le *pied des plats* (fig. 8/2; 9/3) est de section rectangulaire et son axe suit une légère pente vers l'extérieur. Souvent la paroi extérieure s'arrondit un peu à l'approche de la surface de pose. La hauteur va de 15 à 18 mm.

Le *pied des assiettes* (fig. 8/1; 9/1, 2), de section triangulaire, suit aussi une pente légèrement oblique vers l'extérieur. Les angles sont vifs. Hauteur: 7 à 12 mm.

L'*attache pied - fond*, dans les deux catégories, est légèrement arrondie, à l'extérieur et à l'intérieur, mais l'articulation de chacune des parties reste toujours claire et décidée, comme dans la céramique italique.

La *paroi de la forme Drag. 15* présente peu de variantes. C'est toujours, à l'extérieur, la division en deux zones, séparées par une rainure (pl. 1/1). La zone supérieure, qui est la plus large des deux, est légèrement convexe, tandis que l'inférieure est nettement con-

cave. Dans certaines pièces, cependant, qui paraissent être les plus récentes, cette double articulation s'affaiblit au point de s'effacer presque complètement. Nous avons alors une paroi rectiligne, à l'extérieur et à l'intérieur, dont l'épaisseur est constante. Dans toutes les pièces, l'intérieur de la paroi porte un filet au tiers supérieur, ou, à défaut d'un filet, un léger ressaut. Le quart de rond, qui dans la forme Drag. 15 renforce l'attache paroi - fond, présente une bombure plus ou moins marquée selon l'inclinaison de la paroi.

La *paroi de la forme Drag. 18* est véritablement la prolongation du fond (pl. 1/2). La courbure extérieure se fait parfois sans aucun à-coup, mais généralement il y a une petite cassure (fig. 9/1). La paroi intérieure, au contraire, suit toujours une courbe ininterrompue.

Le *bord de la forme Drag. 18* est constitué par une lèvre semi-circulaire tournée vers l'extérieur. Une fine rainure souligne légèrement le haut de la paroi intérieure. Pourtant quelques plats et assiettes en T.N. ne présentent aucune lèvre.

Les formes Drag. 15 et Drag. 18 de la Péniche ne trouvent pas d'exacts correspondants dans Drack.

Dans Oswald et Pryce, les correspondants les plus précis sont, pour Drag. 15: pl. XLII/19, et pour Drag. 18: pl. XLIII/10.

Format des formes Drag. 15 et Drag. 18

Nous avons mesuré les diamètres, ce qui nous donne les tableaux suivants:

Drag. 15	T. S.	T. N.
Plats:	22 - 30 cm	22 - 29 cm
Assiettes:	13 - 19 cm	15 - 18 cm

Drag. 18	T. S.	T. N.
Plats:	22 - 32 cm	26 - 28 cm
Assiettes:	13 - 18 cm	15 - 18 cm

Ces données font d'abord apparaître que les potiers de la Péniche ne faisaient pas de différence entre les formes Drag. 15 et Drag. 18 en ce qui concerne les formats. Même format minimum et maximum pour les plats, même format minimum et maximum pour les assiettes, du moins en T.S. Pour la T.N., en effet, nous trouvons une fourchette moindre en ce qui concerne les assiettes, mais le nombre des objets étudiés est si restreint que les chiffres ne prouvent pas grand-chose.

Nous constatons d'autre part que les formats de la Péniche, pour ce qui touche ces deux formes, sont beaucoup plus proches de ce que l'on observe à la Graufesenque que de ce que nous a livré la T.S. italique de Vidy. Hermet (p. 2) nous donne les mesures suivantes pour la Graufesenque:

Plats:	24 - 32 cm
Assiettes:	10 - 17 cm

En revanche, nous rencontrons à Vidy pas moins de 35 grands plats appartenant aux services I et II de la T.S. italique. Ces plats sont appelés «sesquipedales»: ils mesurent 44 cm de diamètre. Aucun souvenir de cela à la Péniche.

Estampilles: Les formes Drag. 15 et 18 sont toutes estampillées. (Description détaillée infra p. 35).

Formes Drag. 22 et Drag. 23

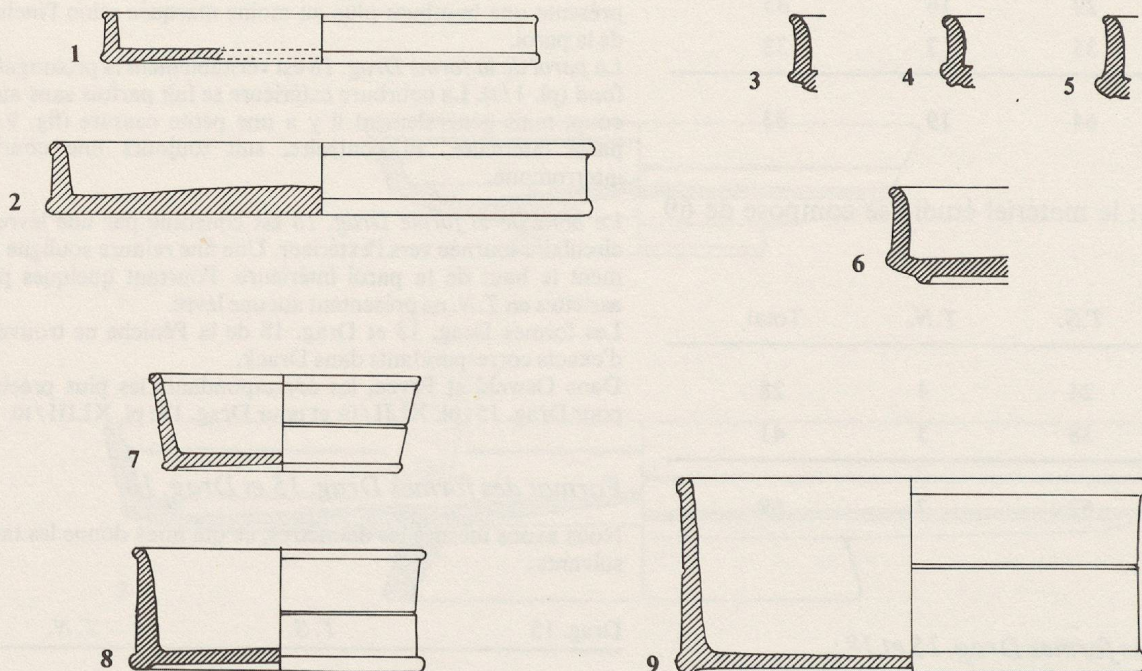


Fig. 10 Drag. 22 et Drag. 23: (1, 2) formes basses (pl. 1/3); (3-6) détails de la paroi et du bourrelet-pied; (7-9) formes hautes. Ech. 1:2

Description: Récipient à fond plat et à paroi verticale terminée, en haut, par une lèvre tournée vers l'extérieur, en bas, par un bourrelet plus ou moins prononcé (fig. 10/3, 6). La paroi penche souvent vers l'extérieur (fig. 10/7).

On distingue des *parois basses* (Drag. 22) et des *parois hautes* (Drag. 23). Les parois hautes présentent à mi-hauteur une fine rainure externe horizontale (fig. 10/7, 9).

De plus, on distingue, dans les formes Drag. 23, de petits diamètres et de grands diamètres.

Matériel étudié: 78 pièces, dont 48 hautes et 30 basses. Deux pièces presque complètes dans chacune des catégories. Ces objets appartiennent à la *T.S.* rouge. Le travail est beau, les parois sont souvent très fines.

Dimensions: a) *pièces basses*: petit format: (aucune)
grand format: $\varnothing = 11$ à 17 cm
 $h = 1,3$ à $2,2$ cm
(30 pièces)
b) *pièces hautes*: petit format: $\varnothing = 7$ à 8 cm
 $h = 4,2$ à 5 cm
(20 pièces)
grand format: $\varnothing = 11$ à 13 cm
 $h = 2,4$ à 3 cm
(28 pièces)

Couleur: Les pièces réussies sont très belles: pâte ocre rose, couverte brun orangé légèrement luisante.

Trois pièces hautes ont la pâte grise. S'agit-il d'une *T.N.*, ou bien de pièces qui n'ont pas été amenées à température assez élevée pour tourner au rouge?

Estampilles: Ces pièces ne sont pas signées.

Remarques: Cette forme, qu'on trouve en sigillée italique (Drag. 4), est cependant tardive. Goudineau l'ignore dans son inventaire de Bolsena. Elle est au contraire bien représentée au Tessin. On la trouve à la Gaufesenque (Drag. 22 et 23). Oswald et Pryce la présentent comme ayant été fabriquée en Gaule du Sud, dans le grand et le petit format, au milieu du 1er siècle, puis sous la forme petite seulement jusqu'à l'époque des Flaviens.

Sur sol helvète et comme produit indigène, elle n'apparaît nulle part ailleurs qu'à la Péniche, du moins à notre connaissance. Remarquons enfin que, contrairement aux pièces fabriquées dans notre atelier, celles du Tessin portent une signature, laquelle se présente «in planta pedis» (par exemple pp. 146-148/5, 8, 10, 11, 14, 16).

Forme Drag. 24-25

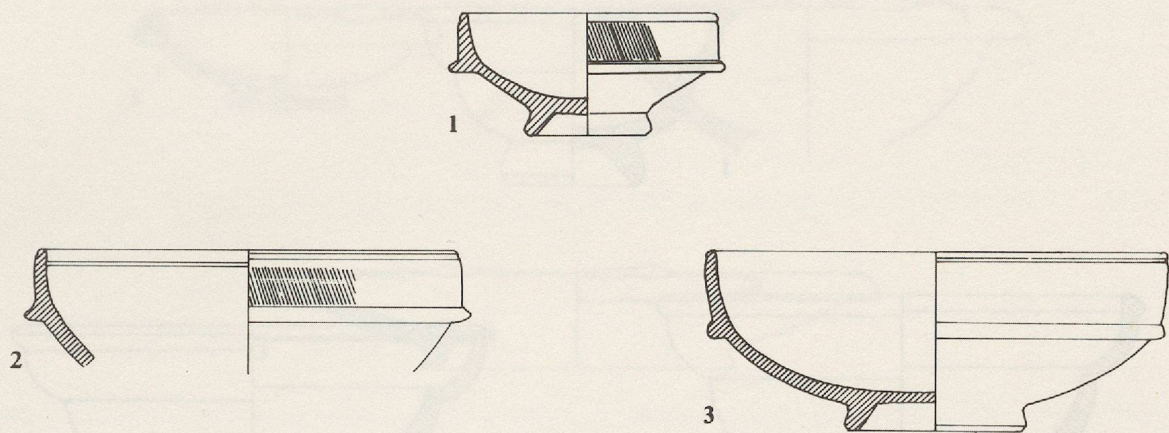


Fig. 11 Drag. 24-25: (1) petite tasse signée IVEN (pl. 1/4); (2, 3) grandes tasses. Ech. 1:2

Matériel étudié: Un total de 26 pièces, très variées d'aspect, dont 16 grandes tasses et 10 petites.

Cette forme est traitée en *T.S.* et en *T.N.*

En *T.N.*, nous avons 4 grandes tasses et 2 petites.

Le bourrelet qui sépare la partie verticale de la partie arrondie est peu saillant. Il est tantôt triangulaire (fig. 11/1, 2), tantôt rond (fig. 11/3), et n'est jamais pendant. Une petite rainure marque le haut du profil extérieur et quelquefois aussi le haut du profil intérieur (fig. 11/2). Six tasses portent un guillochis sur la partie cylindrique (fig. 11/1, 2; pl. 1/4).

Le fond est plat, le pied bas et oblique.

Dimensions: grandes tasses (16 pièces): $\varnothing = 10,5$ à $11,5$ cm
h = 5 cm

petites tasses (10 pièces): $\varnothing = 6,5$ à $7,5$ cm
h = 3,2 cm

Couleur: Quelques pièces sont d'un aspect typiquement italique, avec la couleur orangée légèrement luisante. Mais beaucoup sont gris-brun ou brun-violet.

Estampilles: Ces pièces étaient sans doute toutes signées, mais les fonds, très minces, ont presque tous disparu. Cinq signatures seulement apparaissent: trois de *Iuvenis*, une qui semble se terminer par les lettres ...ILIS ou ...ILVS (PRIMELUS?), et enfin une dernière absolument illisible.

Remarques: Cette forme apparaît, en Italie, selon Goudineau, vers l'an 20 après J.-C. (Forme 38 b, pp. 305-6). Cette forme deviendra en Gaule la forme Drag. 24-25 et sera alors l'une des formes les plus en faveur sous les règnes de Tibère, Claude et Néron. Elle se fabrique encore à l'époque de Domitien (Oswald et Pryce, pp. 171-2). Ce n'est cependant pas l'avis d'A. Vernhet, qui donne 70 après J.-C. comme terme extrême de cette production (Congrès de la SFECAG, Millau, 1975). Elle est abondante au Tessin, ainsi que sur territoire helvète (Drack 11), où elle subit toutes sortes de développements bâtards. Le profil de la Péniche, surtout quand il s'orne du guillochis sur la partie verticale, est beaucoup plus fidèle au modèle de la *T.S.* gauloise.

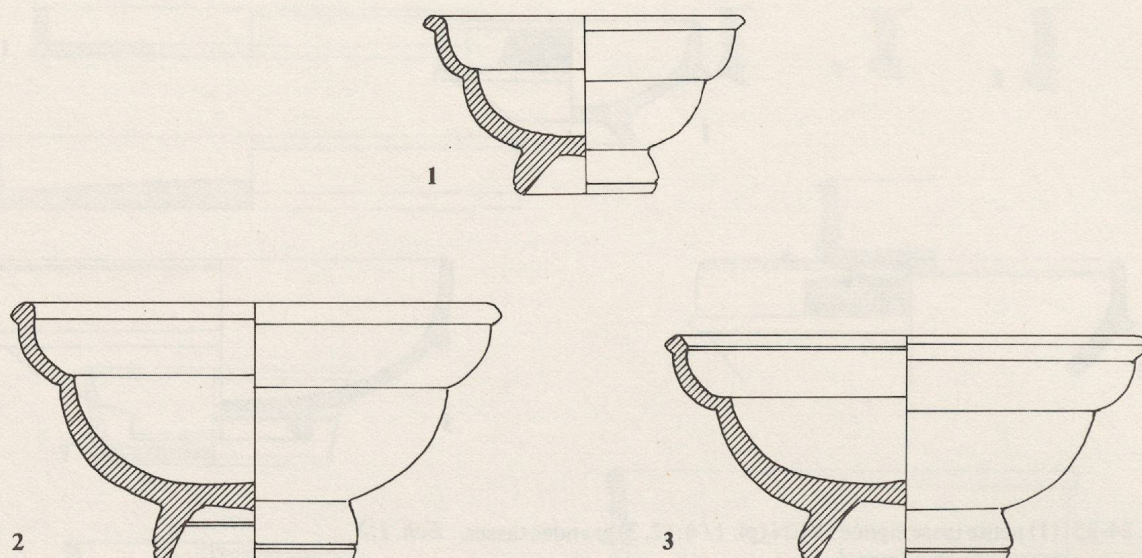


Fig. 12 Drag. 27: (1) petite tasse signée IVEN; (2) grande tasse signée IVCVNF; (3) grande tasse signée IVEN (voir pl. 2/1). Ech. 1:2

Matériel étudié: Un total de 50 pièces, dont 4 quasi complètes. Aucune pièce déformée à la cuisson, mais beaucoup de pièces trop cuites ou insuffisamment cuites. Elles appartiennent toutes à la T.S. à l'exception de 2 grandes tasses, qui sont en T.N.

Dimensions: grandes tasses (30 pièces): $\varnothing = 11,8$ à $13,4$ cm
 $h = 5,8$ à $6,4$ cm
 petites tasses (20 pièces): $\varnothing = 7,4$ à $8,2$ cm
 $h = 4,2$ cm

Couleur: Quelques-unes des pièces sont de la plus belle couleur brun orangé luisant (pl. 1/5), d'autres sont mal cuites et leur couleur s'en ressent. Souvent même l'engobe a disparu.

Estampilles: Trois grandes tasses (fig. 12/2) et une petite sont signées par *Iucundus*, sous la forme IVCVNF. Deux grandes tasses

(fig. 12/3) et trois petites (fig. 12/1) sont signées par *Iuvenis* (pl. 2/1), sous la forme IVEN. On ne discerne pas de différence évidente entre les pièces signées par l'un ou l'autre potier.

Une tasse, dont manque le bord, n'est pas signée: le centre est simplement marqué par une ponctuation à l'intérieur d'un cercle.

Remarques: Cette forme, originellement, est italique (Haltern 11). En Gaule elle devient la forme Drag. 27 et connaît une belle fortune. Au Tessin, elle est à peine représentée, et quand elle apparaît, c'est dans une version d'ailleurs assez différente (p. 78, Grab 11/5). Quant aux potiers helvètes, ils l'ont pratiquée, mais peu (Drack 13), et en imitant les modèles gaulois. Les tasses faites à Vidy suivent également les modèles gaulois, mais avec une fidélité et une aisance supérieures.

Forme Drag. 35-36

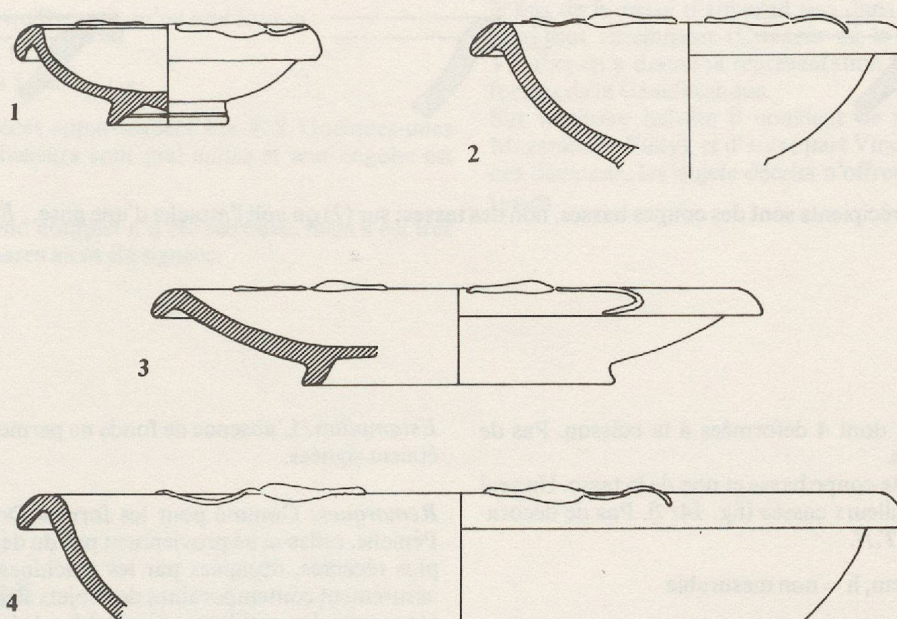


Fig. 13 Drag. 35-36: (1, 2) tasses; (3, 4) assiettes. Ech. 1:2

Matériel étudié: Un total de 35 pièces, dont 15 appartiennent à la forme 35 (tasses) et 20 à la forme 36 (assiettes). Dans chacun des 2 groupes, une partie des pièces est représentée par des ratés de cuisson, souvent déformés. Aucune pièce n'est complète, mais une petite tasse, bien que légèrement déformée par la cuisson, donne tout le profil (fig. 13/1). Pas de T.N.

Dimensions: Drag. 35: $\varnothing = 7$ à 13 cm, h = 2,5 à 4,5 cm
 Drag. 36: $\varnothing = 16$ à 24 cm, h = 2,5 à ?

Couleur: pièces bien cuites: pâte: ocre-rose
 engobe: brun orangé et brun chocolat
 pièces surcuites: pâte: gris-brun
 couverte: brun-bleu

Estampilles: Ces pièces ne sont pas signées.

Remarques: Ce matériel ne provient pas du dépotoir, mais de couches archéologiques plus récentes. Il a été trouvé sur des remblais dans les mêmes circonstances que les estampilles du potier qui signait L·AT·IVCV.

Ces pièces correspondent en gros à celles décrites par Oswald et Pryce (pl. LIII/2, 8, 7, 11, 12), mais le pied, à la Péniche, est plus bas. Quelques tasses trouvées à Vindonissa (Drack, Typ 16) offrent une parenté évidente avec celles de Vidy, notamment à cause de la paroi intérieure et le bord.

Forme Drag. 42

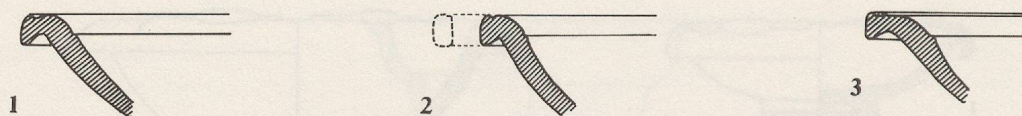


Fig. 14 Drag. 42: ces 3 récipients sont des coupes basses, non des tasses; sur (2) on voit l'attache d'une anse. Ech. 1:2

Matériel étudié: 7 pièces, dont 4 déformées à la cuisson. Pas de fonds ni de pieds conservés.

Dans les 7 cas, il s'agit de la coupe basse et non de la tasse. Un seul fragment porte l'anse, d'ailleurs cassée (fig. 14/2). Pas de décoration à la barbotine. Pas de T.N.

Dimensions: $\varnothing$ = 18 à 24 cm, h = non mesurable

Couleur: pièce bien cuite: (1 seul exemplaire):
pâte: ocre-rose foncé
engobe: brun orangé luisant
pièces surcuites: pâte: brun foncé
engobe: brun luisant

Estampilles: L'absence de fonds ne permet pas de dire si ces pièces étaient signées.

Remarques: Comme pour les formes Drag. 35-36 trouvées à la Péniche, celles-ci ne proviennent pas du dépotoir, mais des couches plus récentes, décapées par les machines en 1961-62. Elles sont assurément contemporaines des objets signés L·AT·IVCV.

On trouve des profils très semblables de bords, de lèvres et d'anses dans Oswald et Pryce (pl. LIV/2, 6, notamment). Les auteurs notent l'étroite parenté avec la tasse Ritt. 14 (p. 194).

En revanche, Drack ne connaît pas cette forme en Helvétie.

Forme Hermet 9



Fig. 15 Hermet 9: (1) fait bien apparaître la gorge au bas de la paroi, le fond manque (pl. 2/2); (2) présente une paroi mince et plus évasée. Ech. 1:2

Description: Tasse à fond plat, dont la paroi monte d'abord verticalement, puis s'évase. Pas de lèvre. Au bas de la paroi extérieure, une large gorge bordée de part et d'autre d'un filet (fig. 15/1; pl. 2/2). Fond extérieur légèrement évidé.

Matériel étudié: Environ 15 pièces. Aucune n'est complète, mais plusieurs donnent le profil jusqu'au pied.

Dimensions: Il semble qu'il n'y ait qu'un seul format :

$\varnothing = 10 \text{ à } 12 \text{ cm}$

$h = 3,5 \text{ à } 5 \text{ cm}$

Couleur: Toutes les pièces appartiennent à la *T.S.* Quelques-unes sont superbes, mais plusieurs sont mal cuites et leur engobe est défectueux.

Estampilles: Aucun fond complet n'a été retrouvé, mais il est très peu probable que ces tasses aient été signées.

Remarques: Cette forme est assez rare. Elle ne se rencontre pas dans l'ouvrage de Goudineau sur la céramique arétine lisse, ni dans celui de Simonett sur la céramique tardo-italique du Tessin, ni enfin dans celui d'Oswald et Pryce sur la *T.S.* gauloise. En revanche, elle figure dans la classification des formes de la Graufesenque faite par Hermet, et porte le no 9. C'est exactement le même objet qu'à la Péniche. Remarquons que le dessin précis de la moulure décorant le bas de la paroi n'apparaît pas dans le dessin de Hermet, mais que, tout récemment (Congrès de la SFECAG, Millau, 1975), Vernhet en a donné la représentation précise dans un tableau des formes de la Graufesenque.

Sur territoire helvète il convient de signaler Drack (pl. VI/14, Mazembroz-Fully), et d'autre part Vindonissa (no 420). Mais dans ces deux cas, les objets décrits n'offrent qu'une parenté avec nos tasses.

Forme Ritterling 8

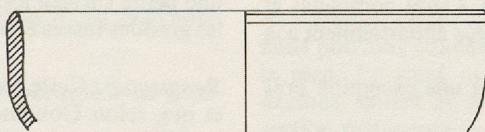


Fig. 16 Ritterling 8. Ech. 1:2

Description: Bol hémisphérique dont la paroi se termine à la verticale. Le fond et le pied font défaut dans les tessons conservés. Les parois extérieure et intérieure sont unies, sauf éventuellement à l'approche du bord, où peut apparaître une légère mouluration (pl. 2/3).

Matériel étudié: Il s'agit en tout et pour tout de 3 tessons dont l'un appartient peut-être à la *T.S.* gauloise. Les deux autres tessons sont parmi les ouvrages les mieux travaillés de la Péniche.

Dimensions: Les deux tessons qui sont sûrement de la Péniche présentent le même diamètre: 12 cm. La hauteur devait être d'environ 5 cm.

Couleur: Pâte: ocre-rose. Engobe: brun orangé luisant, avec de légères marbrures.

Estampilles: En l'absence de fonds conservés, il n'est pas possible de dire si ces objets portaient une estampille.

Remarques: Malgré le nombre extrêmement restreint des tessons

recueillis, nous n'hésitons pas à considérer ces objets comme d'authentiques représentants d'une forme bien connue et qui est intéressante par ses origines. En effet, la forme Ritt. 8 remonte à la forme italique Loeschcke 6. D'autre part, elle sert de précurseur à la forme de *T.S.* gauloise Drag. 40.

De fait, la finesse de la paroi, ainsi que le contraste très accentué entre la pâte claire et l'engobe foncé confèrent à nos exemplaires de la Péniche un aspect beaucoup plus proche de la *T.S.* italique que de la gauloise.

Au Tessin, nombreux sont les profils qui nous intéressent ici. Mais ils se présentent sous forme de récipients à paroi mince qui n'appartiennent pas à la *T.S.* (p. 55, fig. 32 (droite)/11; p. 70, fig. 49/9, etc.).

Dans son inventaire de la terre sigillée helvétique d'imitation, Drack désigne dans sa forme 18 A un récipient qui s'inspire encore étroitement, par la finesse de la paroi et son guillochis, de modèles italiques. Attribution chronologique: Tibère - Claude. Sa forme 18 B (époque de Claude) est plus lourde et ne porte plus de guillochis (p. 89; pl. 10/15-17).

Forme Ritterling 9

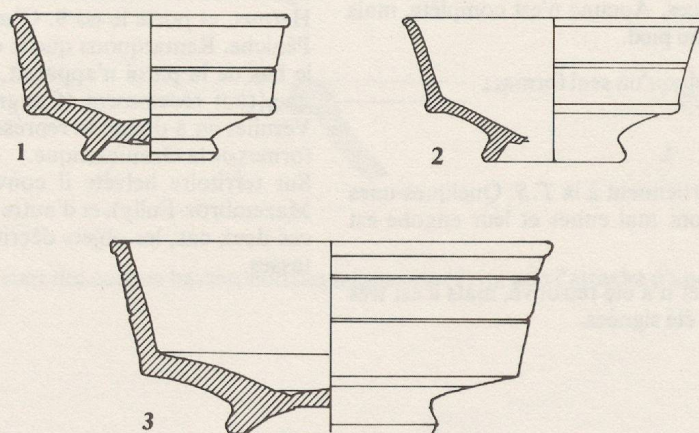


Fig. 17 Ritterling 9: (1) petit format (pl. 2/5) et (3) grand format sont signés IVEN; (2) présente une paroi et un fond minces. Ech. 1:2

Description: Tasse dont la paroi est caractérisée par deux parties bien distinctes: la partie supérieure, rectiligne et presque verticale, et la partie inférieure, légèrement concave, qui va rejoindre le pied selon une pente plus ou moins oblique. Le pied est bas et son axe suit une pente fortement inclinée vers l'extérieur (pl. 2/5).

Matériel étudié: Un total de 30 pièces dont 2 sont complètes et dont une provient de la villa de Jouxens. Toutes appartiennent à la T.S. rouge.

Les parois sont épaisses, ainsi que le fond, à une exception près (fig. 17/2).

La partie supérieure de la paroi représente les 2/3 de la hauteur totale. Cette partie est toujours rectiligne et inclinée vers l'extérieur. Elle porte toujours 1 ou 2 rainures horizontales, et le bas est souvent souligné par un bourrelet.

Dimensions: Comme dans la plupart des formes de la Péniche, il y a deux formats: *grandes tasses* (22 pièces): $\varnothing = 10,5$ cm
h = 4,8 cm
petites tasses (8 pièces): $\varnothing = 7$ cm
h = 3,5 cm

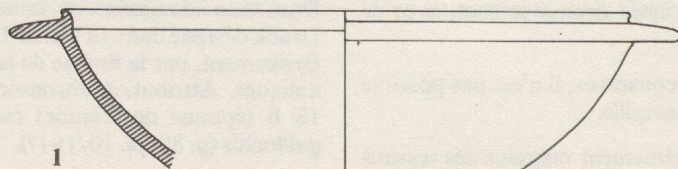
Couleur: Presque toutes les pièces ont l'aspect de ratés en ce qui concerne l'engobe. Mais une ou deux présentent un remarquable brun orangé luisant.

Estampilles: Toutes les pièces de cette forme dont on peut voir l'estampille sont signées par *Iuvenis*. L'estampille est placée sur une petite surface légèrement bombée, de 1,5 cm de diamètre pour les grandes tasses et de 1,2 cm pour les petites (pl. 4/3).

Remarques: Cette forme qui a des antécédents italiques (Drag. 8) et qui, selon Goudineau, apparaît autour de 15 à 20 après J.-C. (p. 307) n'est cependant représentée au Tessin que par 2 ou 3 exemplaires (par ex. Simonett, p. 120, Grab 2/9).

L'importance de cette forme s'affirme dans la Gaule du Sud où elle est abondante (Ritt. 14) à l'époque Tibère - Claude. On ne la trouve pas dans l'inventaire de Drack. Il semble que Vidy soit le seul endroit où elle ait été fabriquée en territoire helvète.

Forme Ritterling 12



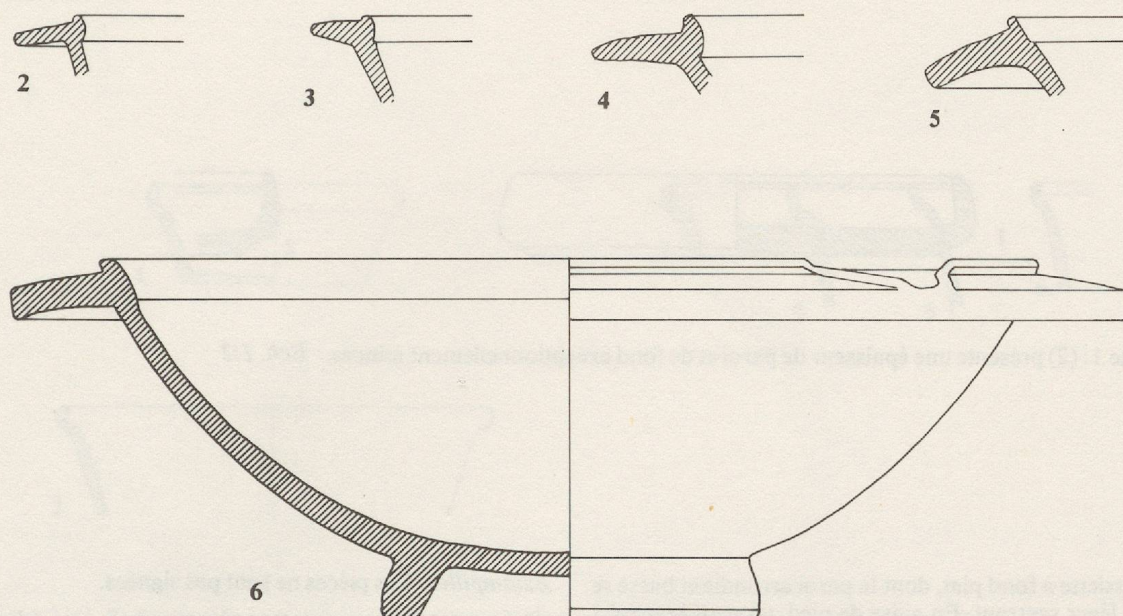


Fig. 18 Ritterling 12: (1-3) petit format; (4-6) grand format. Ech. 1:2

Description: Coupe à la paroi arrondie, munie d'une collerette horizontale et montée sur un pied bas.

Matériel étudié: Un total de 37 pièces, se répartissant en deux groupes: *T.S.* et *T.N.*

A l'intérieur du premier groupe, on rencontre le grand et le petit format, à l'intérieur du second, le grand seulement.

Une coupe en *T.S.* grand format est conservée presque entière (fig. 18/6).

Quelques fragments du petit format révèlent une facture extrêmement soignée (pl. 2/4).

Dimensions:

<i>T.S.</i>	<i>T.N.</i>
grand format (18 pièces):	(12 pièces):
Ø = 22 à 31 cm	Ø = 21,5 à 32 cm
h = 9 cm	h = ?
petit format (6 pièces):	(aucune)
Ø = 15 à 16 cm	
h = ?	

Couleur: L'engobe recouvre toujours le récipient tout entier. En *T.S.* nous rencontrons quelques fragments de très belle qualité, pâte et couverte. D'autres pièces sont inférieures à tout point de vue: pâte farineuse à couleur orangée, couverte formant une membrane qui se détache facilement. En *T.N.* l'argile est grise ou légèrement bleue, et la couverte a généralement disparu. Là où elle a tenu, elle est gris foncé, un peu luisant. Elle ne présente jamais de reflets métalliques.

Estampilles: Conformément à l'usage de la Gaule du Sud, ces coupes ne portent pas d'estampille.

Remarques: Grâce à la pièce de *T.S.* conservée entière (fig. 18/6), nous pouvons connaître le profil complet, et notamment le fond et le pied. Le fond ne comporte aucune convexité ni dessus ni dessous. Quant au pied, il est bas, soigneusement façonné, et de section rectangulaire. Le profil des coupes de *T.N.* nous échappe dans sa partie inférieure.

En ce qui concerne le profil de la collerette, il est toujours de section rectangulaire dans les grands formats (fig. 18/4, 6), tandis que dans les petits formats, il est tantôt rectangulaire (fig. 18/1, 2), tantôt triangulaire (fig. 18/3) selon l'usage de la *T.S.* gauloise.

Une décoration à la roulette apparaît sur la collerette de deux grandes coupes, l'une en *T.S.* et l'autre en *T.N.* Aucune des coupes de la Péniche ne porte de décoration à la barbotine. En revanche toutes ont le déversoir (fig. 18/6).

Cette forme très abondante en *T.S.* gauloise est quasi inexistante au Tessin. Simonett parle de «quelques Ritterling 12» mais n'en décrit qu'un seul (p. 15 et p. 56). Lamboglia les date des années 25-40 (p. 146).

En revanche nombreuses sont les imitations de la forme Ritt. 12 par les potiers helvètes, mais uniquement à l'est de la Sarine, selon Drack (pp. 90-91; pl. XI): c'est la forme Drack 19 qui apparaît en *T.S.* et en *T.N.* Les pièces de la Péniche s'apparentent au sous-groupe 19A, qui présente une collerette horizontale ou légèrement oblique, alors que 19B présente une collerette arrondie. Deux différences à noter: les coupes en *T.S.* étudiées par Drack portent généralement une estampille; leur fond extérieur n'est pas recouvert d'engobe.

Quant aux coupes en *T.N.* étudiées par Drack, on remarquera que les objets de la Péniche qui leur font pendant n'offrent absolument pas la belle surface noire et luisante qu'on peut admirer par exemple au musée de Brugg. Autre différence: les coupes de Brugg n'ont pas de versoir.

Forme Péniche 1

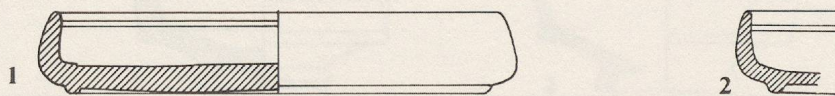


Fig. 19 Péniche 1 : (2) présente une épaisseur de paroi et de fond exceptionnellement minces. *Ech. 1:2*

Description: Assiette à fond plat, dont la paroi arrondie et basse se termine par un léger rentrant. En guise de pied, un petit bourrelet circulaire appliqué sur la face extérieure du fond. L'extérieur de la paroi est nu. A l'intérieur, on rencontre généralement, au bas de la paroi, un léger ressaut (fig. 19/1) et, près du bord, un petit filet.

Matériel étudié: Un total de 97 pièces, dont pas une seule n'est complète. Beaucoup ne sont représentées que par un petit fragment de bord. Aucune pièce déformée par la cuisson, mais beaucoup de colorations défectueuses. Tous les représentants de cette forme appartiennent à la T.S. rouge. Le profil est toujours élégant.

Dimensions: Il n'y a qu'un seul format : $\varnothing = 12 \text{ à } 13,5 \text{ cm}$
 $h = 1,8 \text{ à } 2,3 \text{ cm}$

Couleur: Certaines pièces présentent le brun orangé caractéristique des plus beaux produits de la Péniche. Beaucoup sont brun chocolat. Enfin quelques-unes ont souffert d'accidents de cuisson qui leurs donnent des taches bleu-noir.

Estampilles: Ces pièces ne sont pas signées.

Remarques: Le nombre et la qualité de ces assiettes nous font penser que cette forme n'est pas une fantaisie locale, mais qu'elle doit se rattacher à un prototype. Nous n'en avons trouvé aucun de précis. En revanche, le traitement de la paroi fait immédiatement penser à la forme italique Haltern 4, forme dont Goudineau fait apparaître le caractère indépendant et ancien (pp. 266-267). La forme Haltern 4 est à l'origine de la forme Hofheim 1 en Gaule du Sud, qui pourrait être le modèle immédiat des potiers de Vidy. Mais la forme gauloise présente toujours une petite lèvre qui fait complètement défaut dans notre profil. Au Tessin, Simonett montre au moins 7 exemplaires tardo-italiques de cette forme (par ex. p. 82/15; p. 120/2, 6). Ces assiettes sont montées sur un pied très haut, tout à fait étranger aux pieds bas de la Péniche.

Enfin, au Schutthügel de Vindonissa, il faut noter (pl. 16) plusieurs formes proches de celle de la Péniche. Elles présentent le même pied en forme de bourrelet fixé à l'extérieur sur le fond externe du récipient.

Forme Péniche 2

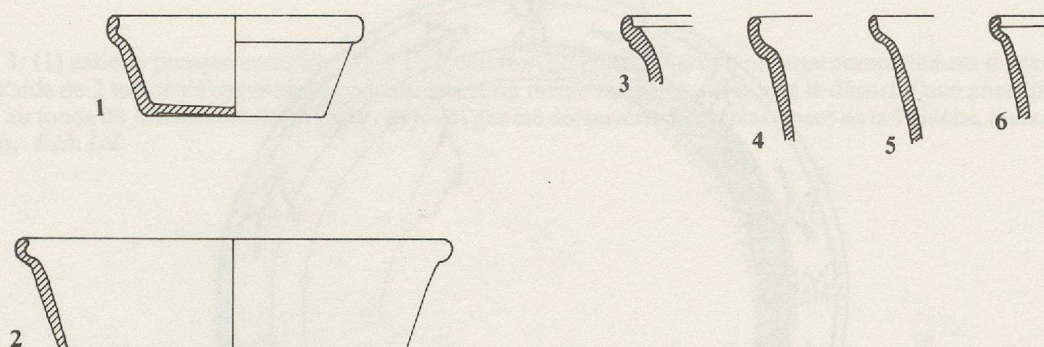


Fig. 20 Péniche 2: (1, 2) donnent le petit et le grand format; (3-6) présentent des variantes dans le bord. Ech. 1:2

Description: Gobelet à fond plat, à paroi oblique et légèrement concave à l'extérieur. Le bord est en arrondi vers l'intérieur. Le récipient repose non sur le fond mais sur la base de la paroi, qui tient lieu de pied.

Matériel étudié: Un total de 30 pièces, dont une seule est complète (fig. 20/1). Toutes appartiennent à la *T.S.* rouge. Les parois extérieures et intérieures sont absolument nues. L'épaisseur est fine, inférieure parfois à 2 mm (fig. 20/2), ce qui explique la fragilité.

Dimensions: Ici comme dans la plupart des formes, nous avons affaire à deux formats:

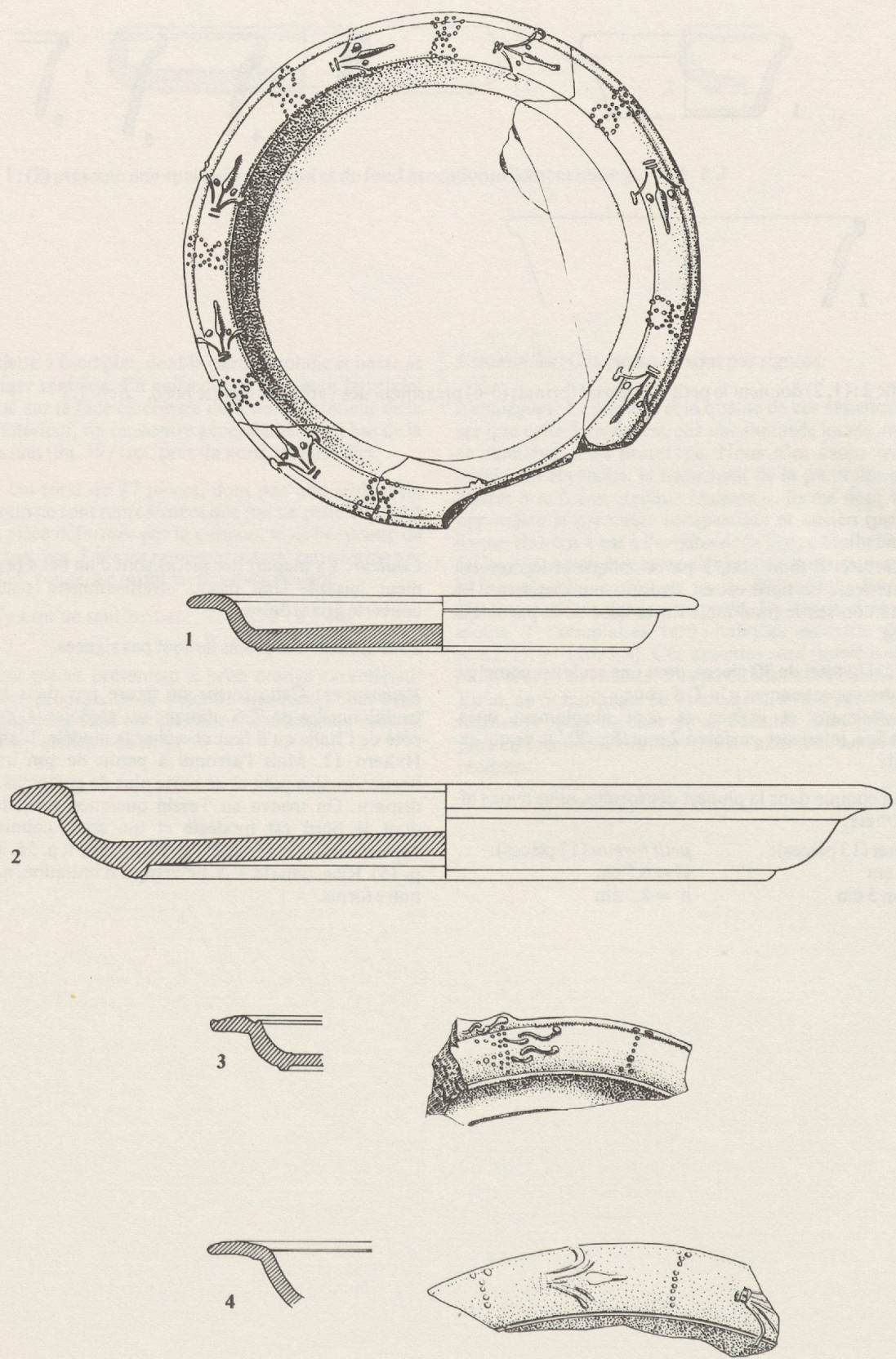
grand format (13 pièces):
 $\varnothing = 11-12$ cm
 h = environ 5 cm

petit format (17 pièces):
 $\varnothing = 6,5$ cm
 h = 2,5 cm

Couleur: La plupart des pièces sont d'un beau brun orangé légèrement luisant. Une pièce, insuffisamment cuite, présente une couverte gris ardoise.

Estampilles: Ces pièces ne sont pas signées.

Remarques: Cette forme ne figure pas dans les classifications traditionnelles de *T.S.* italique ou gauloise. C'est assurément du côté de l'Italie qu'il faut chercher le modèle. L'ancêtre est la tasse Haltern 11. Mais l'arrondi a perdu de son importance: il est beaucoup plus petit et ne porte plus de guillochis. Et puis le pied a disparu. On trouve au Tessin quelques gobelets assez proches, dont le bord est modeste et qui sont, comme à la Péniche, dépourvus de pied (par ex. p. 74, fig. 54/7; p. 56, fig. 33, droite/2, 5; p. 15). Rien, dans la *T.S.* helvétique d'imitation, ne se rapproche de notre forme.



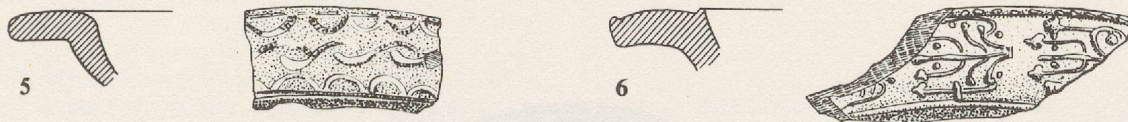


Fig. 21 Péniche 3: (1) assiette presque complète ($\varnothing = 15,6$ cm; $h = 1,7$ cm), l'engobe a presque complètement disparu (pl. 3/1); (2) a été établi à l'aide de 2 tessons n'appartenant pas sûrement au même récipient; (3) donne le départ d'une anse (pl. 3/3); (5, 6) appartiennent au fonds du Musée romain de Vidy: ils n'ont pas été découverts à l'emplacement de la Péniche, mais semblent y avoir été fabriqués. Ech. 1:2

Description: Récipient à fond plat, à paroi basse, extérieurement convexe, et à bord plus ou moins arrondi ou horizontal. Le pied est réduit à un simple bourrelet. Le bord est orné à la barbotine. Quelques assiettes ont des anses (fig. 21/3). On rencontre des assiettes et des plats.

Matériel étudié: Il s'agit de 21 assiettes et de 21 plats. Seule une assiette est complète (fig. 21/1; pl. 3/1). Toutes ces pièces appartiennent à la T.S. rouge. Il y a des ratés de cuisson, mais pas de pièces déformées.

Le passage du fond à la paroi, et de la paroi au bord se fait en général d'un mouvement continu (fig. 21/1-2, 5). Mais parfois l'articulation paroi - bord est soulignée par un ressaut, par une rainure (fig. 21/4) ou encore par une baguette (fig. 21/3, 6).

Le bord est décoré, à la barbotine, de fleurons (fig. 21/1, 4, 6) ou de grappes de raisin (fig. 21/3). Ces motifs sont généralement espacés les uns des autres. A titre de comparaison, voir (fig. 23/1).

Un bourrelet arrondi fait office de pied. Ce bourrelet est assez en retrait par rapport au diamètre maximum du récipient.

Dimensions: assiettes: $\varnothing = 14$ à 20 cm, $h = 1,7$ à 2 cm
plats: $\varnothing = 22$ à 26 cm, $h = 2$ à 3 cm

Couleur: Pâte: moins fine que dans la plupart des autres formes de la Péniche. Elle est jaune, ocre ou grisâtre.

Engobe: quelques pièces ont la belle couleur brun orangé légèrement luisante. Mais aucun objet de cette série ne présente la toute belle qualité de la Péniche.

Estampilles: Ces pièces ne portent pas d'estampille.

Remarques: Cette forme, bien attestée ici, ne figure pas dans les grandes classifications. Hermet, cependant, décrit des plats et des assiettes «sessiles ou apodes», dont la partie basse correspond bien à nos pièces, le bord étant toutefois fort différent (forme 2/12c, p. 2 du texte). Hermet ajoute que ces plats ne sont jamais signés et qu'ils ne sont vernis qu'à l'intérieur. Plus proche de notre forme, une assiette provenant de Colchester présente à la fois le pied bas et le bord horizontal orné à la barbotine. Oswald et Pryce la datent de Claude - Néron et la rangent dans Drag. 35 (pl. LIII/1 et p. 192). La présence du pied bas serait due pour les auteurs de la publication à l'influence des vases contemporains en T.N. Mme E. Ettlinger nous suggère une influence de la Méditerranée orientale⁵.

Au Tessin, nous ne trouvons pas de parallélisme quant au pied, mais il convient de remarquer, entre autres, deux bords horizontaux et barbotinés («Lilien und Traubchen») qui apparaissent sur des tasses (p. 155, fig. 132/3 et p. 174, fig. 148/3, 7).

Sur sol helvète, nous relevons au «Schutthügel» de Vindonissa le no 353, qui est proche de l'assiette de Colchester. La seule différence notable est l'absence, à Vindonissa, du décor barbotiné. Dans l'ouvrage de Drack, une assiette peut retenir notre attention (pl. I/4): elle se rattache au «Service Ic» de la T.S. italique, mais son intérêt est de reposer sur un pied très bas. Cependant ce pied n'est pas un bourrelet, puisqu'il présente une section carrée.

Forme Péniche 4

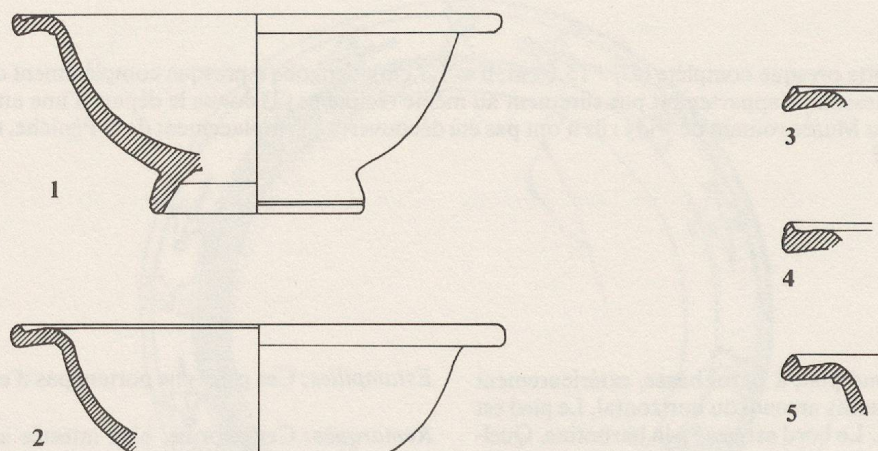


Fig. 22 Péniche 4: (3-5) font apparaître des variantes dans le profil de la lèvre. Ech. 1:2

Description: Petite coupe à paroi arrondie vers l'extérieur, à bord plus ou moins horizontal et à lèvre relevée. La ligne du fond intérieur se prolonge, sans à-coup, dans la paroi puis dans le bord. Pas de barbotine.

Matériel étudié: Au total, en ensemble d'une quarantaine de fragments, de dimensions souvent très réduites. Aucun ne donne le profil complet. Le pied est identique, semble-t-il, à celui de Drag. 27. Toutes les pièces appartiennent à la T.S. rouge. Beaucoup présentent des imperfections dues à la cuisson, imperfections qui se traduisent par des inégalités de ton dans la pâte et dans la couverte. Contrairement à de nombreuses autres formes de la Péniche, nous n'avons ici, à ce qu'il semble, qu'un seul format, dont les dimensions sont assez lâches.

Dimensions: $\varnothing$ = 9 à 14 cm
h = environ 5 cm

Couleur: Les meilleurs fragments conservés appartiennent à la toute belle céramique de la Péniche, de pâte ocre-rose et de couverte brun orangé légèrement luisante.

Estampilles: Il est impossible de dire si ces coupes portaient une estampille, faute de pouvoir rattacher un fond complet à un profil de paroi. Notons cependant que les Ritt. 14 de Hofheim ne portent pas d'estampille.

Remarques: Nous rattachons nos pièces ici décrites à Ritt. 14 mais nous avons cependant une différence: au camp de Hofheim, les tasses présentent une lèvre qui se développe à la fois au-dessus et au-dessous du bord. A la Péniche cette lèvre ne descend jamais au-dessous du bord. Le profil extérieur de cette lèvre est ou arrondi (fig. 22/1-2) ou plat, il se dirige verticalement vers le haut (fig. 22/4) ou obliquement vers l'intérieur (fig. 22/3).

Aucune de nos pièces ne porte de décor barbotiné sur le bord.

Au Tessin, deux ou trois exemplaires pourraient être cités à titre de comparaison (pp. 67-8, Liverpool, Grab 14/1; pp. 173-4, Cadra, Grab 33/19).

Sur sol helvète, Drack relève une tasse (pl. 10/8), qu'il qualifie de «Sonderform» et date de l'époque de Néron. Elle est beaucoup plus trapue.

Formes rares

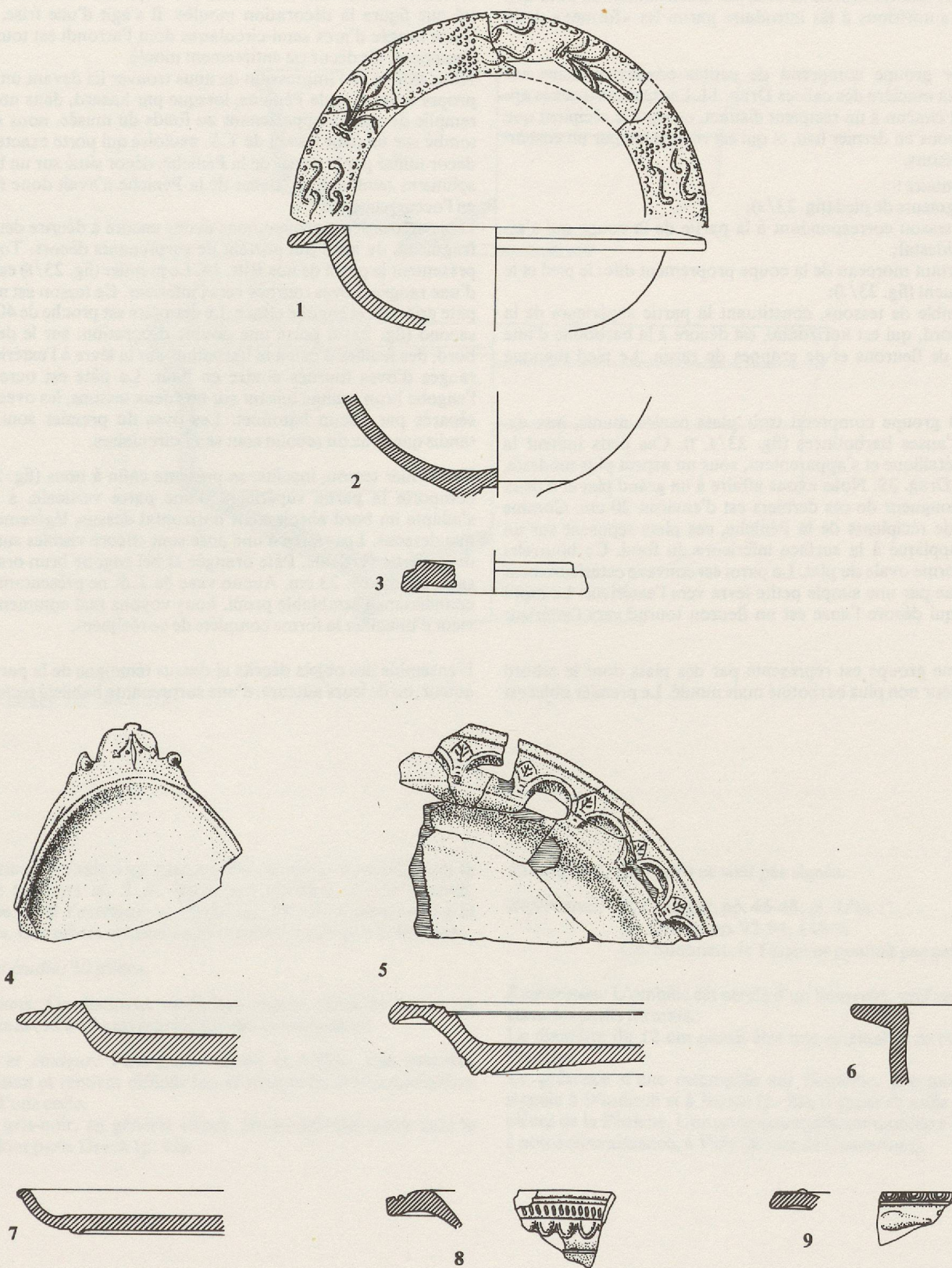


Fig. 23 Formes rares : (1) partie supérieure d'une coupe à pied; (2) partie médiane d'une coupe à pied; (3) pied; (4, 7) plats ovales; (5, 6, 8, 9) décorations insolites. *Ech. 1:2*

Outre les formes décrites jusqu'à présent, nous avons encore, à la Péniche, un certain nombre d'objets de *T.S.* rouge qui n'entrent pas dans des catégories connues, soit par leur forme, soit par leur décoration. Nous nous trouvons, semble-t-il, en présence de produits plus fantaisistes. Ils ne sont pas assez nombreux pour que nous nous autorisions à les introduire parmi les « formes » de la Péniche.

Un premier groupe comprend de petites coupes montées sur piédestal à la manière des calices Drag. 11. Les tessons trouvés appartiennent chacun à un récipient distinct, excepté le récipient que nous décrivons en dernier lieu, et qui est représenté par un ensemble de 12 tessons.

Voici l'inventaire :

- deux fragments de pied (fig. 23/3);
- un petit tesson correspondant à la partie de la coupe qui s'attache au piédestal;
- un important morceau de la coupe proprement dite : le pied et le bord manquant (fig. 23/2);
- un ensemble de tessons, constituant la partie supérieure de la coupe; le bord, qui est horizontal, est décoré à la barbotine d'une alternance de fleurons et de grappes de raisin. Le pied manque (fig. 23/1).

Un second groupe comprend trois plats ovales munis, aux extrémités, d'anses barbotinées (fig. 23/4, 7). Ces plats imitent la vaisselle métallique et s'apparentent, sous un aspect plus modeste, à la forme Drag. 39. Nous avons affaire à un grand plat et à deux petits. La longueur de ces derniers est d'environ 20 cm. Comme beaucoup de récipients de la Péniche, ces plats reposent sur un bourrelet appliqué à la surface inférieure du fond. Ce bourrelet épouse la forme ovale du plat. La paroi est convexe extérieurement et se termine par une simple petite lèvre vers l'extérieur. Le motif barbotiné qui décore l'anse est un fleuron tourné vers l'intérieur (fig. 23/4).

Un troisième groupe est représenté par des plats dont le rebord porte un décor non plus barbotiné mais moulé. Le premier objet est

un plat dont près d'un quart est conservé (fig. 23/5). Il repose sur son fond et sa paroi basse est concave extérieurement et intérieurement. Cette paroi se prolonge à l'extérieur par un bord horizontal qui se termine par une lèvre pendante. La hauteur est de 2,3 cm et le diamètre de 21 cm. C'est sur la face supérieure du bord horizontal que figure la décoration moulée. Il s'agit d'une frise, formée d'une rangée d'arcs semi-circulaires dont l'arrondi est tourné vers l'extérieur. Ce décor est entièrement moulé.

Nous avons eu l'impression de nous trouver ici devant un produit propre à notre seule Péniche, lorsque par hasard, dans une caisse remplie de sigillée appartenant au fonds du musée, nous sommes tombé sur un petit tesson de *T.S.* gauloise qui porte exactement le décor utilisé par le potier de la Péniche, décor situé sur un bord absolument semblable. L'atelier de la Péniche n'avait donc rien créé en l'occurrence.

Dans ce troisième groupe nous avons encore à décrire deux petits fragments de bord qui portent de surprenants décors. Tous deux présentent le profil de nos Ritt. 14. Le premier (fig. 23/8) est décoré d'une rangée d'oves tournés vers l'intérieur. Ce tesson est mal cuit : pâte gris-vert et engobe effacé. Le diamètre est proche de 40 cm. Le second (fig. 23/9) porte une double décoration : sur le dessus du bord, des feuilles d'eau à la barbotine, sur la lèvre à l'extérieur, une rangée d'oves tournés contre en haut. La pâte est ocre-rose et l'engobe brun orangé luisant sur nos deux tessons, les oves ne sont séparés par aucun bâtonnet. Les oves du premier sont ovales, tandis que ceux du second sont semi-circulaires.

Un dernier tesson, insolite, se présente enfin à nous (fig. 23/6). Il comporte la partie supérieure d'une paroi verticale, à laquelle s'adapte un bord absolument horizontal dessus, légèrement oblique dessous. Les restes d'une anse sont encore visibles sur le haut de la partie verticale. Pâte orangée et bel engobe brun orangé luisant. Diamètre : 23 cm. Aucun vase de *T.S.* ne présentant à notre connaissance semblable profil, nous voyons mal comment il convient d'imaginer la forme complète de ce récipient.

L'ensemble des objets décrits ci-dessus témoigne de la part de leur auteur, ou de leurs auteurs, d'une surprenante habileté technique.

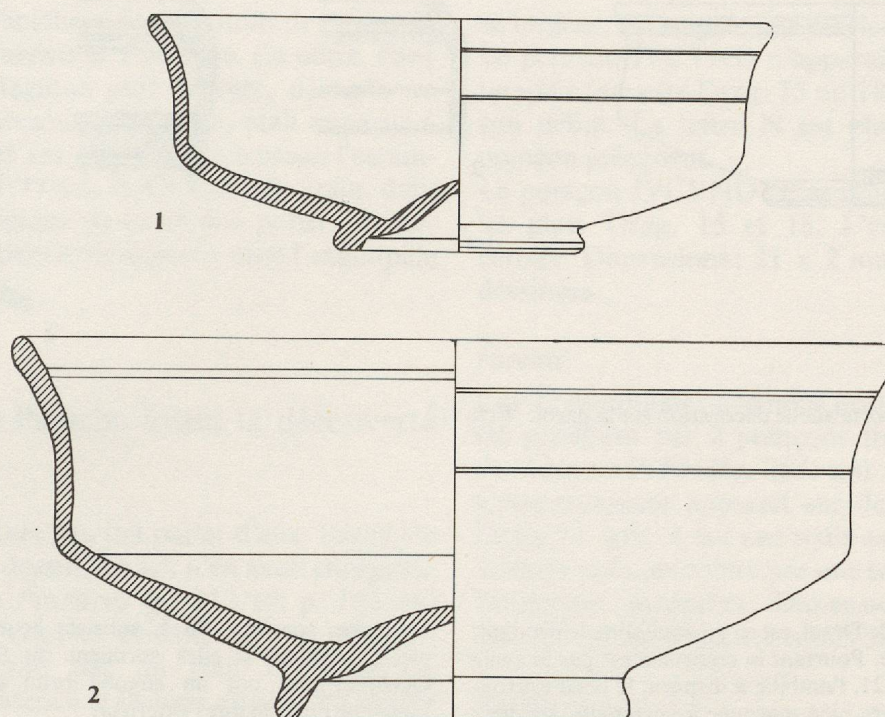


Fig. 24 Drack 20. Ech. 1:2

Description: Il s'agit d'un vase à profil caréné et à ombilic, qui se présente toujours en *T.N.* Bord non mouluré, coude arrondi. L'engobe revêt l'extérieur et l'intérieur. Pas de décoration «à la roulette». Ces pièces ont certainement été fabriquées à la Péniche.

Matériel étudié: 30 pièces.

Dimensions: On distingue un format moyen (20 à 24 cm) et un petit format (12 à 13 cm) représenté par 2 exemplaires.

Qualité et couleur: Pâte grise, tendre et friable. Les cassures s'émoussent et rendent difficile toutes tentatives de reconstruction à l'aide d'une colle.

Engobe gris-noir, en général effacé. Ne semble pas avoir subi le lissage dont parle Drack (p. 92).

Estampilles: Ces vases ne sont pas signés.

Références: E. Ettlinger, pp. 46-48; pl. 7/16, 17.

W. Drack, pp. 92-94; 148-9.

Ch. Simonett: le Tessin ne connaît pas cette forme.

Remarques: L'ombilic est cerclé d'un bourrelet, sauf en ce qui concerne les petits formats.

Le diamètre de 12 cm paraît être une originalité de l'atelier de la Péniche.

La présence d'une estampille sur l'ombilic, telle que Drack la signale à Windisch et à Baden (p. 92), n'apparaît nulle part sur les pièces de la Péniche. Une seule estampille sur ombilic a été trouvée, à notre connaissance, à Vidy (Route de Chavannes).

Forme Drack 21

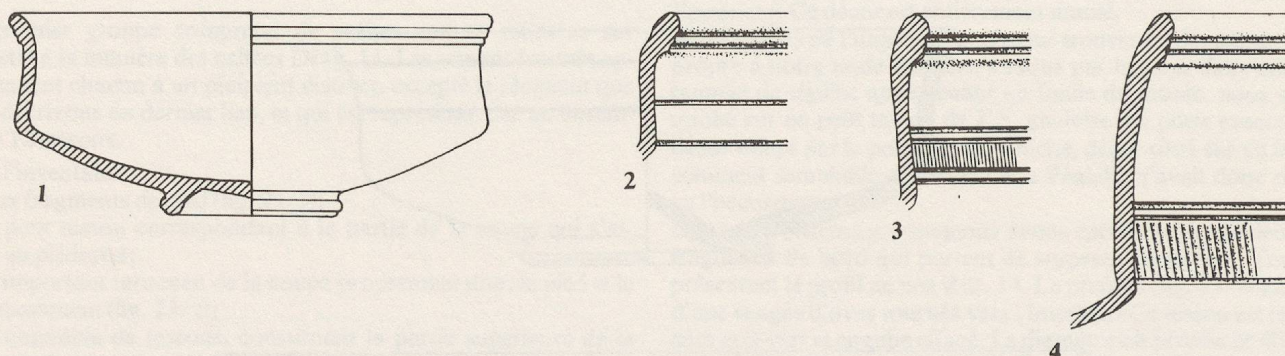


Fig. 25 Drack 21: (1) ne porte aucune décoration sur la paroi. Ech. 1:2

Description: La forme 21 de Drack est en quelque sorte le pendant, en rouge, de la précédente. Pourtant la couleur n'est pas la seule différence: dans la forme 21, l'ombilic a disparu, le bord est toujours souligné par une lèvre bien marquée à l'extérieur, les deux parties de la paroi sont souvent décorées «à la roulette». Enfin, le profil de la paroi est moins arrondi que dans la forme 20, le coude étant plus «cassé», la partie supérieure plus rectiligne. Ces pièces ont été fabriquées très certainement par les potiers de la Péniche.

Matériel étudié: 39 pièces.

Dimensions: La majorité des pièces est de format moyen (20 à 24 cm) (fig. 25/3, 4).

Une pièce atteint un diamètre de 34 cm.

12 pièces ont un diamètre de 12 cm (fig. 25/1).

Qualité et couleur: La pâte est ocre crème, parfois ocre-rose. Elle est bien cuite, mais fragile.

L'engobe, souvent effacé, subsiste heureusement, sur certaines pièces, comme si elles sortaient du four: engobe brun-rose. Quelques-unes ont un engobe brun cuir, deux sont noires. L'engobe ne revêt que l'extérieur.

Estampilles: Ces vases ne sont pas signés.

Références: M. Sitterding: pp. 270-1; 304-6.

E. Ettlinger: pp. 46-7 (discussion sur l'origine de la forme); pl. 5 et 6.

W. Drack: pp. 94-7 (discussion sur l'origine de la forme); pl. 150-1.

Ch. Simonett: le Tessin ne connaît pas cette forme.

Remarques: On observe qu'ici, comme dans la forme précédente, nous rencontrons un très petit format (12 cm). Autre observation: le travail «à la roulette» ne présente aucune fantaisie.

Les potiers de l'atelier de la Péniche et leurs estampilles

Le dépotoir de la Péniche a livré le nom de 3 potiers locaux : *Iucundus*, *Iuvenis* et *Pindarus*. En outre, dans une couche archéologique plus récente, décapée au moyen de la pelle mécanique en 1961, était apparue à plusieurs exemplaires sur des ratés de cuisson l'estampille de L(UCIUS AT(TTIUS) IUCU(NDUS). Enfin, dans le contexte archéologique de ce dernier potier, un certain nombre de mortiers sont apparus avec l'estampille M·AFI·M.

Les potiers de la Péniche avant la découverte du dépotoir

Ces potiers avaient très peu fait parler d'eux. Parmi les 5 noms énumérés ci-dessus, Drack n'en avait enregistré qu'un seul, celui de *Pindarus* (p. 112/68; p. 163/68.) Drack avait établi comme évident que la tasse de Lausanne-Vidy décrite par lui était l'ouvrage du *Pindarus* dont la présence était bien attestée en Suisse alémanique, à savoir 8 exemplaires à Windisch, 3 à Berne-Enge, 2 à Baden et 1 à Augst. L'estampille de Vidy était la même que 2 estampilles de Windisch.

Dans la publication « LOUSONNA », on voit apparaître, outre celui de *Pindarus*, les noms de *Iucundus*, de *Iuvenis* et de *Lucius Attius Iucundus*, sans que soit suggéré le site de leur activité. Leurs noms figurent parmi les potiers auteurs d'« imitations helvétiques » (pp. 271, 274-5, 277), mais on trouve également, et à tort, les estampilles du *Iucundus* et du *Iuvenis* de la Péniche dans l'inventaire des estampilles sur T.S. gauloise (pp. 240 et 261/97, 99).

Description des estampilles (pl. 4/1-6)

Iucundus

Iucundus est le potier dont nous possédons le plus grand nombre d'estampilles : un total de 95. Il a utilisé, à notre connaissance, 3 poinçons :

IVCVNF (fig. 26/1)

IVCVND

IVCVNDVF (fig. 26/2)

Le poinçon IVCVNF apparaît sur les assiettes Drag. 15 et 18, ainsi que sur les tasses Drag. 24-5 et Drag. 27. Extrémités arrondies. Dimensions : 17 × 2 mm. Lettres fines et bien dessinées. Pas de ligatures. Lettre N étalée

en largeur. Estampille non cerclée.

Le poinçon IVCVND n'apparaît que sur une seule estampille (assiette Drag. 15 ou 18). Elle est mutilée dans son début. La lettre N est plus étroite que dans le poinçon précédent.

Le poinçon IVCVNDVF se rencontre uniquement sur les plats Drag. 15 et 18. L'estampille est toujours cerclée. Dimensions : 21 × 2 mm. Lettres fines et bien dessinées.

Iuvenis

Les 22 estampilles que nous possédons de ce potier ont été produites par 2 poinçons très proches, composés des 4 lettres IVEN (fig. 26/3 et 4).

Cette signature apparaît sur des tasses Drag. 24-25, Drag. 27, Ritt. 9, sur une seule assiette, Drag. 15 ou 18, mais on ne la rencontre pas une seule fois sur un plat.

Extrémités arrondies. Dimensions : 10 × 3 mm et 10 × 2 mm. Lettres fines et très bien dessinées.

Pindarus

Si on ne tient compte que des estampilles de *Pindarus* sur T.S. ou T.N. et que l'on exclue les estampilles sur mortiers (fig. 26/10), on n'obtient qu'un nombre restreint : 11 estampilles au total. Ces estampilles sont le produit de 4 poinçons différents. Elles apparaissent sur des tessons très mutilés, qui ne permettent guère de préciser la forme du récipient.

Ces 4 poinçons (fig. 26/5-8) n'offrent pas la même unité que ceux de *Iucundus* ou de *Iuvenis*, surtout si on envisage leur encadrement.

Nous avons d'abord deux estampilles dont le poinçon présente aux extrémités des angles droits impeccables (fig. 26/5). Ces tessons sont l'un et l'autre de la même pâte ocre clair très homogène et la couverture a presque complètement disparu. L'estampille n'est pas cerclée, ce qui nous fait penser que nous affaire à des assiettes. Dimensions : environ 24 × 3,5 mm. Lettres très soignées bien que d'un très faible relief. Ligature ND, peut-être VS.

L'estampille « in planta pedis » (fig. 26/6) apparaît sur le fond d'au moins 3 assiettes Drag. 15 ou 18, sur le fond d'une tasse Drag. 24-25, et sur le fond d'une autre tasse, probablement Drag. 27. Cette estampille est cerclée quant aux tasses, et non quant aux assiettes. Dimensions : 15 × 4 mm. Lettres fines, bien dessinées et non ligaturées. La forme du pied est élégante. (Pour les estampilles « in planta pedis », voir Drack, pp. 41-2.)

Les objets portant cette estampille présentent une pâte qui paraît bien être celle de la Péniche : ocre-rose, avec

1 IVCVNF

2 IVCVNDVF

3 IVEN

4 IVEN

5 PINDARS

6 PINDE

7 PINDARIZ

8 PINDARV

9 L·AT·IVCV

10 OF·PINDA

11 MϕATIϕN

Fig. 26 Les estampilles des potiers de la Péniche (pl. 4/1-8): (1-9) sur T.S.; Ech. 2:1; (10, 11) sur mortiers. Ech. 1:1

des grains clairs. La couverte a généralement disparu. Elle semble avoir été plus orangée que celle de *Iucundus* ou de *Iuvenis*. Pourtant deux tessons ont gardé leur brun orangé mat qui rappelle intimement les autres productions de l'atelier.

Les deux poinçons allongés et arrondis aux extrémités (fig. 26/7, 8) ne sont représentés chacun que par une seule estampille, apparaissant sur des tessons usés et peu caractéristiques de la Péniche. Ils appartiennent probablement à des assiettes Drag. 15 ou 18. Le plus allongé des deux mesure 19 x 3 mm.

Ces deux estampilles, où le nom est donné au complet, bien que la dernière lettre soit peu lisible, semblent correspondre aux numéros 68 et 69 de l'inventaire de Drack (pour ce numéro 69, nous proposons la lecture *Pindarus*, ce potier n'ayant jamais signé au génitif). Ligature ND.

Aucun des objets signés ici par *Pindarus* ne peut être considéré à coup sûr comme raté de cuisson ou comme pièce de rebut. Aussi, devant le petit nombre des témoignages recueillis, devant la variété des poinçons et devant l'absence de ratés, serait-on en droit de mettre en doute l'appartenance de *Pindarus* à l'atelier de la Péniche. Un certain nombre d'arguments cependant plaident en faveur de cette hypothèse :

- la présence de deux poinçons que Drack ne connaît pas, celui «in planta pedis» et celui aux extrémités quadrangulaires;
- le fait que ces deux poinçons sont imprimés sur des tessons qui semblent bien caractéristiques de l'atelier;
- sur le fait, surtout, que nous rencontrerons plus loin le nom de *Pindarus* sur des mortiers fabriqués très certainement à la Péniche (voir p.46 et fig. 33). *Pindarus* signera alors en qualité de patron d'un atelier : OF·PINDAR, (fig. 26/10); ce qui est un fait significatif : sur tout le territoire de l'Helvétie, Drack ne connaît que trois mentions du terme OF(FICINA). Ce sont les numéros 27, 77 et 78 de son inventaire (voir aussi p. 42).

Lucius Attius Iucundus

Cette estampille, produite par deux poinçons différents, ne nous est parvenue qu'à peu d'exemplaires : 10 en tout. Les objets sur lesquels elle est imprimée sont difficiles à identifier avec exactitude. Il s'agit probablement de plats et d'assiettes uniquement. Deux de ces estampilles apparaissent sur les «moutons» dégagés par une pelle mécanique en 1961, découverte qui fut la première à révéler au lieu de la Péniche un atelier de

poterie. Deux autres estampilles apparaissent sur des assiettes de *T.N.*

Le poinçon large (3 mm x 18 mm) présente des extrémités quadrangulaires (fig. 26/9), tandis que le poinçon étroit (2 mm x ?) est arrondi aux extrémités. Lettres bien dessinées, assez en relief. Pas de ligatures. Les deux points sont à mi-hauteur de la ligne.

Aucun des objets signés à l'aide de cette estampille ne provient du dépotoir. Ils appartiennent à un niveau archéologique plus récent, celui qui fut décapé en 1961. Ils ont été récupérés sur des remblais de la Péniche ou ailleurs sur le site de Lousonna. L'un d'eux provient même de la station du gazoduc créée aux Prés-de-Vidy en 1973. Cette station est à 1,4 km. du lieu de la Péniche.

Mme E. Ettlinger nous signale deux estampilles fort intéressantes dues, semble-t-il, à un seul poinçon et trouvées à Rottweil (R. Knorr : *Die verzierten Terra-Sigillata – Gefässe von Rottweil*, 1907, p. 63 et pl. XXXI).

On lit LA·T·IVC dans un cadre à angles droits. La ressemblance avec notre potier de la Péniche est frappante, soit par le nom, soit par la taille des lettres et du cadre, et l'on peut se demander si nous n'avons pas affaire au même potier.

Le libellé de notre estampille nous met en présence d'un personnage qui porte les «tria nomina», c'est-à-dire le triple nom. Le cas est rare parmi les potiers recensés par Drack (pp. 51-2). Comme le «cognomen» de notre potier est *Iucundus*, il vient immédiatement à l'esprit une relation avec le potier qui signe *Iucundus* tout court. L'interprétation que le professeur H. Comfort a suggérée devant ce problème est que le potier *Iucundus*, dont la condition devait être servile, a obtenu par la suite son affranchissement. Il a dès lors fait figurer, selon l'usage, le nom de son patron devant son propre nom, puisqu'il faisait dorénavant partie de la «famille» de *Attius*. Cette interprétation est corroborée par la présence, sur le bord d'un certain nombre de mortiers fabriqués à la Péniche, de l'estampille M·AFI·M où nous retrouvons le nom de *Attius* (fig. 26/11). Cet *Attius* pourrait avoir été le patron de l'entreprise de la Péniche. Néanmoins le personnage qui signe sur les mortiers n'est pas le même que celui qui a donné son nom à l'affranchi L·AT·IVCV, puisque le premier a pour prénom *M(arcus)* et le second *L(ucius)*. Tout au plus pouvons-nous admettre que ces deux personnages appartenaient à la même famille.

Nous reviendrons sur l'estampille M·AFI·M dans notre chapitre intitulé «Mortiers» (p. 46).

Répartition des estampilles sur les différentes « formes » de la Péniche

	<i>Iucundus</i>	<i>Iuvenis</i>	<i>Pindarus</i>	<i>Lucius Attius Iucundus</i>	Total
<i>Drag. 15</i>	19				19
<i>Drag. 18</i>	10				10
<i>Drag. 15 ou 18</i>	35	1	7	10	53
<i>Drag. 24-25</i>	2	2	1		5
<i>Drag. 27</i>	4	7	1		12
<i>Ritt. 9</i>		12			12
Total	70	22	9	10	111

Dans ce tableau il n'a pas été fait de distinction entre *T.S.* et *T.N.*

En outre, ce tableau ne rend pas compte des signatures sur mortiers.

Origine des noms

Les noms de *Iucundus* et de *Iuvenis* sont purement italiens et sont typiquement des noms d'esclaves. On les rencontre abondamment dans tout le monde romain. Oswald et Pryce nous montrent un certain nombre de potiers gaulois ayant porté ces noms (pp. 148-9 et 156). On trouve un *Iucundus* à la Graufesenque, dont l'importante activité s'est étendue de l'époque de Claude à celle de Trajan, et un autre *Iucundus* qui a travaillé sur le site de Rheinzabern, sous les Antonins. Quant aux *Iuvenis*, nous en rencontrons un à Lezoux à l'époque Trajan - Hadrien, et un autre à Heiligenberg et à Rheinzabern, à l'époque Hadrien - Antonins.

Pindarus est aussi un nom d'esclave, ou d'affranchi, mais au contraire des précédents, il est rare dans le monde romain (comme il l'avait d'ailleurs été dans le monde grec). C'est ainsi que dans toute la ville de Rome les inscriptions ne révèlent que 8 personnes ayant porté ce nom. En Gaule, le CIL indique en tout et pour tout un seul *Pindarus* : à Toulouse (CIL XII, 5388). Il s'agit d'un esclave.

Aucun potier de *T.S.* gauloise n'a porté ce nom.

Quant aux 3 vases porteurs de cette signature, trouvés à Jensberg, à Windisch et à Rheinzabern, ils ont beau être présentés dans le CIL comme des « vasa arretina », ce sont certainement des pièces fabriquées par notre *Pindarus* (CIL XIII³ 10009/198 a-c).⁶ Grâce à Drack, on en connaît une bonne quinzaine (pp. 112-3, 163), et

la liste s'allonge au fur et à mesure des fouilles. Mme E. Ettlinger nous signale un certain nombre d'estampilles de *Pindarus* trouvées à Berne, Engehalbinsel, et encore non publiées (voir p. 61, 15).

Le *Pindarus* qui a travaillé à Lousonna était certainement esclave. Néanmoins, sur les mortiers signés par lui, il apparaît comme patron d'une entreprise OF(FICINA) PINDAR(I).

Le nom d'*Attius* est une gentilece, et ce nom est très répandu en Italie et au nord des Alpes. Nous l'avons compté sur plus de 210 inscriptions dans la seule ville de Rome, sur 60 inscriptions dans la région comprenant l'Ombrie, l'Etrurie et l'Emilie, sur 104 inscriptions de la Gaule narbonnaise, et enfin sur 38 inscriptions dans l'espace comprenant les 3 Gaules et les 2 Germanies. Si Genève en connaît une (Howald et Meyer, p. 116), l'Helvétie proprement dite n'en a cependant livré aucune, avant la découverte de notre potier de Lousonna.

Il convient de remarquer que le nom d'*Attius* n'est pas inconnu dans le monde de potiers. Plusieurs potiers arétins l'ont porté (Oxé et Comfort, nos 208-210) et l'inventaire des potiers gaulois fait également apparaître ce nom (Oswald et Pryce, pp. 29-30).

Etant donné son triple nom, *Attius* devait être un homme libre. Néanmoins les estampilles où apparaît son nom n'indiquent pas explicitement qu'il était patron d'une entreprise.

La terre sigillée importée

Terre sigillée «italique»

Matériel étudié: 21 pièces.

Il s'agit de tessons généralement très petits. Contrairement à ceux

de l'atelier de la Péniche, ils présentent des marques d'usure sinon d'usage. Malgré leur exiguïté, il est possible, grâce à leur caractère typologique bien marqué, de les rattacher tous à des formes précises. Cet ensemble provient du dépotoir et de ses abords immédiats. En voici l'inventaire:

	Service I			Service II	Haltern 11	Total
	a	b	c			
Tasses		2	2	7	4	15
Assiettes	1		1	3		5
Plats				1		1
Total						21

Ce lot ne permet aucune conclusion stricte mais appelle un certain nombre de remarques:

1. Ces pièces appartiennent pour la majorité à la période la plus récente de la production dite «italique»: elle remonte aux deux ou trois premières décennies du premier siècle de notre ère. Cependant on remarque avec surprise un profil de lèvre qui appartient au «service Ia» (fig. 27). Il s'agit, probablement, d'une assiette; le diamètre est de 17 cm environ. Goudineau indique, pour le début de cette production, la date de 30 avant J.-C., et les exemplaires qui s'y rattachent sur le sol helvète sont rares (Bâle, p. 89 et pl. 2; Zürich, pl. 30/2, 3; Lousonna, pl. 19/1; pl. 20/19, 20) voir l'article de l'auteur du présent volume: La terre sigillée italique).

2. On rencontre presque partout, dans le sol de Lousonna, des

tessons de T.S. «italique», souvent sous forme de tout petits fragments. Cette remarque est valable aussi pour la rive gauche du Flon, qui nous occupe ici. La présence de T.S. «italique» sur le lieu de la Péniche n'est donc pas à mettre nécessairement en relation avec notre atelier de potiers, puisque la date de ces productions anciennes remonte de 30 à 50 ans plus haut que la production de la Péniche.

3. Néanmoins, l'examen de l'ensemble des objets importés découverts dans le sol de la Péniche nous incite à admettre que l'on collectionnait là des pièces intéressantes du point de vue de la céramique. Il nous paraît probable, en conséquence, que les objets de T.S. «italique» étudiés ici sont en relation directe avec notre atelier.



Fig. 27 Rebord d'une petite assiette (ou d'une grande tasse ?) de T.S. italique appartenant au «Service Ia». Ech. 1:2

Terre sigillée gauloise lisse

Matériel étudié: 13 pièces.

Il s'agit d'un lot restreint et très inégal d'intérêt.

Seules 2 assiettes sont bien conservées: Drag. 18.

Voici l'inventaire:

Forme	Nombre d'exemplaires
Drag. 18	3 (avec estampille)
Drag. 23	1
Ritterling 9	4
Drag. 27	1

Estampilles

ALBUS	trouvées dans le dépotoir
OFBASSI	trouvées dans le dépotoir
(CAR) BONISMA	= Carbonis manu, trouvée aux abords immédiats

Remarques: Nous avons affaire, ici, à des produits contemporains, dont la typologie fait apparaître un lien étroit avec la production de la Péniche. L'assiette de *Bassus* et celle d'*Albus* présentent des profils qui ont véritablement pu servir de modèles à nos potiers.

Les formes Drag. 22-23, Hofheim 9 et Drag. 27, elles aussi, ont été abondamment fabriquées à la Péniche. Rappelons que les deux premières de ces formes ne sont recensées nulle part par Drack, et que cet auteur ne connaît, dans la production des potiers helvètes, que peu de tasses imitant Drag. 27 (Drack 13).

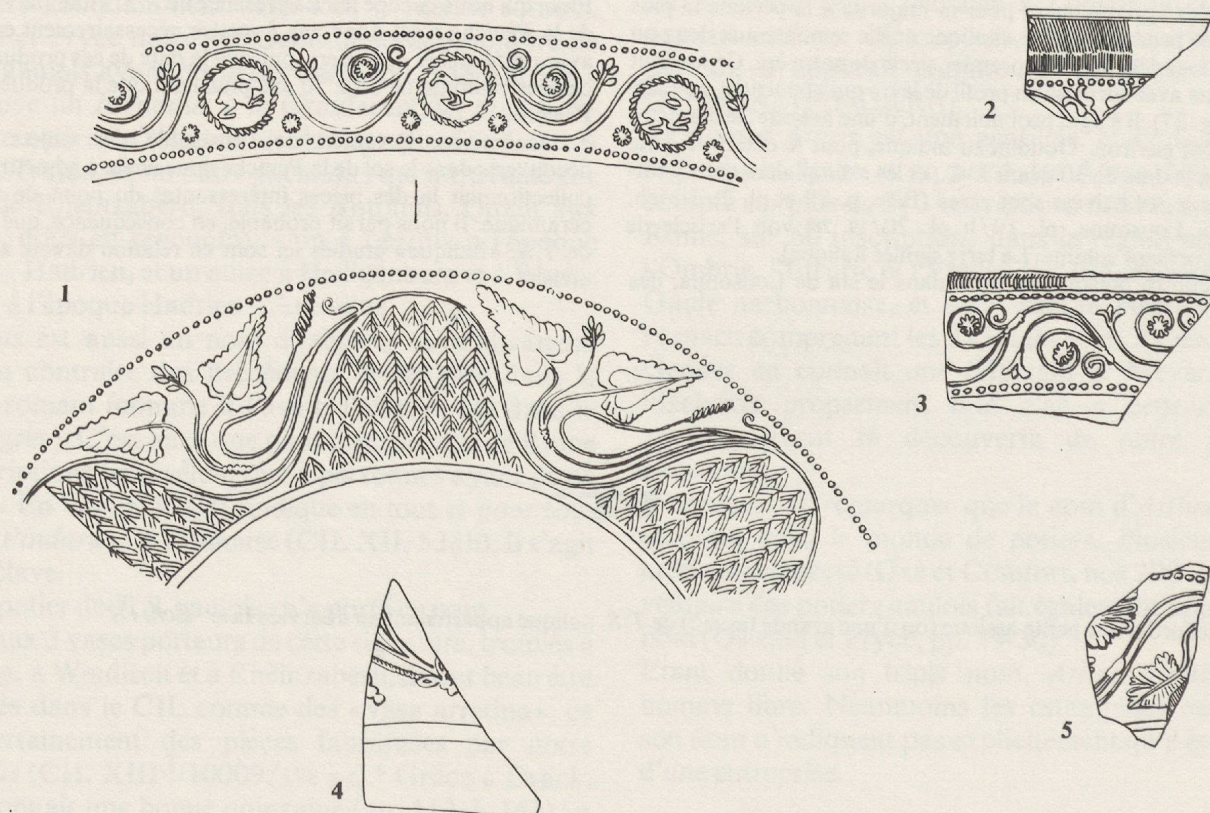
Datation: Les sites et les dates assignées par Oswald aux trois potiers dont nous parlons ici sont les suivantes:

<i>Albus</i>	La Graufesenque	Claude - Néron
<i>Bassus</i>	La Graufesenque	Tibère - Vespasien
<i>Carbo</i>	Lezoux	Flaviens

Les deux premiers de ces potiers sont très connus.

Si Lousonna ne possède pas d'autre estampille d'*Albus*, en revanche *Bassus* y est attesté 3 fois (p. 234/30-32). Quant à *Carbo*, sa signature apparaît ici pour la première fois à Lousonna. Son nom est peu connu. Néanmoins Genève possède une estampille de lui (inv MAH C 20, Paunier, no 82).

Terre sigillée gauloise ornée



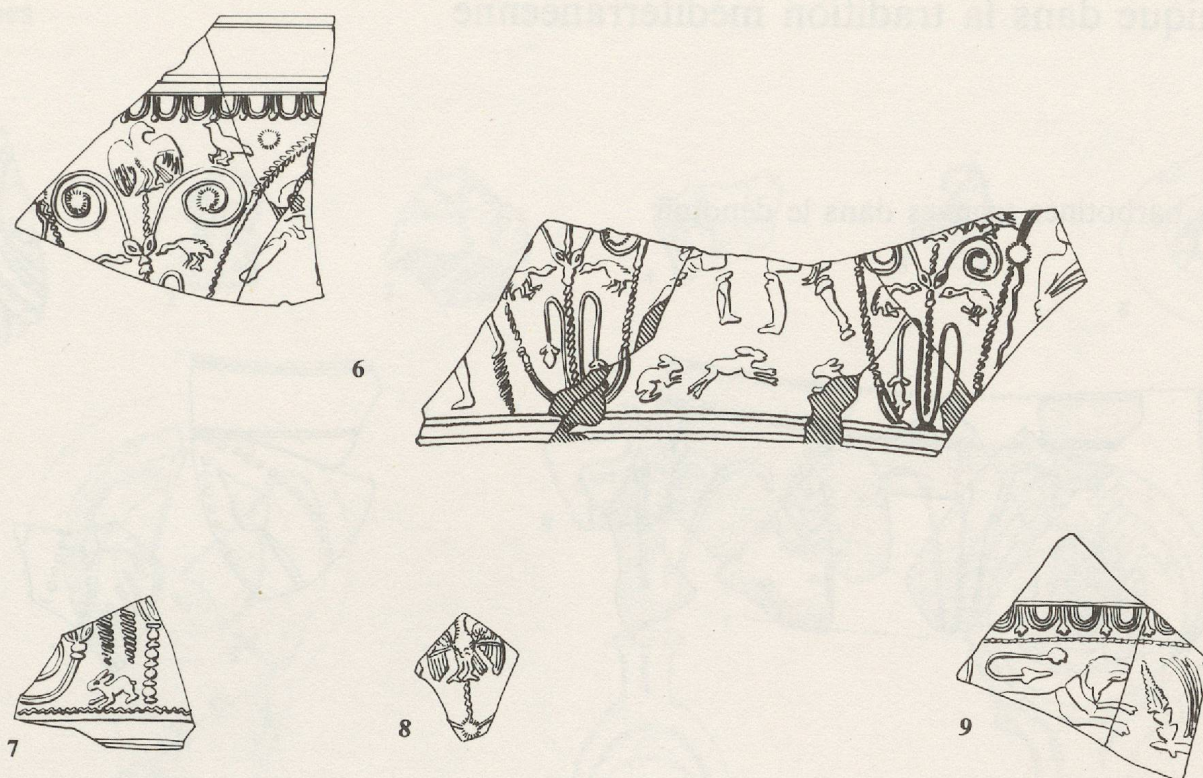


Fig. 28 T.S. gauloise: (1-5) Drag. 29; (6-8) Drag. 30; (9) Drag. 37. Ech. 1:2

Matériel étudié: Il s'agit d'un lot un peu plus important que celui de la sigillée lisse. Les trois grandes formes de vases moulés du 1er siècle y figurent: Drag. 29, Drag. 30 et Drag. 37.

En voici l'inventaire:

Drag. 29	Pén. 67/619	Fragment de bord. Paroi mince. Fleuron. Travail fin. (Claude) (fig. 28/2)
	Pén. 67/617	Fragment de la zone inférieure. (Claude) (fig. 28/4)
	Pén. 65-6/610	Fragment de la paroi: zone supérieure. Rinceaux avec rosaces et feuilles alternées. Dessin fin mais exécution grossière. (Claude - Néron) (fig. 28/3)
	Pén. 65-6/615	Très petit fragment de paroi; zone inférieure. Feuillage. Pâte grossière brunâtre. (Sans datation)
	Pén. 65-6/614	Ensemble de 15 fragments permettant de reconstituer un quart du vase. Ni pied, ni fond. Rinceaux avec médaillons figurés. Beau style. (Claude - Néron) (fig. 28/1)
	Pén. 65-6/611	Fragment de la zone inférieure: rinceaux à tiges et feuilles. Beau style. (Néron - Vespasien) (fig. 28/5)

Drag. 30	La 2013	Fragment du bas de la paroi. Lapin. Travail fin. (Claude) (fig. 28/7)
	Pén. 65-6/613	Ensemble de 12 fragments permettant de reconstituer le profil et le décor, sauf le pied. Rinceaux avec animaux et gladiateurs. Beau style. (Néron - Vespasien) (fig. 28/6)
	Pén. 65-6/612	Fragment de paroi. Aigle. Travail fin. (Néron - Vespasien) (fig. 28/8)
Drag. 37	Pén. 67/618	Bord et paroi: rangée d'oves et chien courant à droite. Style peu soigné. (Domitien) (fig. 28/9)

Datation: Les solutions indiquées entre parenthèses ont été proposées par le professeur Daniel Paunier, qui a bien voulu examiner ce matériel.

Remarques: L'examen de ces tessons n'est pas fait pour simplifier la datation du dépotoir. Comme on le voit, non seulement certains documents sont relativement anciens, mais surtout d'autres semblent appartenir à une période plus récente que ne le faisaient croire les produits mêmes de la Péniche. En ce qui concerne le fragment de Drag. 37, il est possible qu'il n'ait pas été jeté dans le dépotoir en même temps que le reste. Rappelons qu'une canalisation électrique, installée en 1961, est venue écorner l'extrémité sud du dépotoir.

Céramique dans la tradition méditerranéenne

Gobelets barbotinés trouvés dans le dépotoir

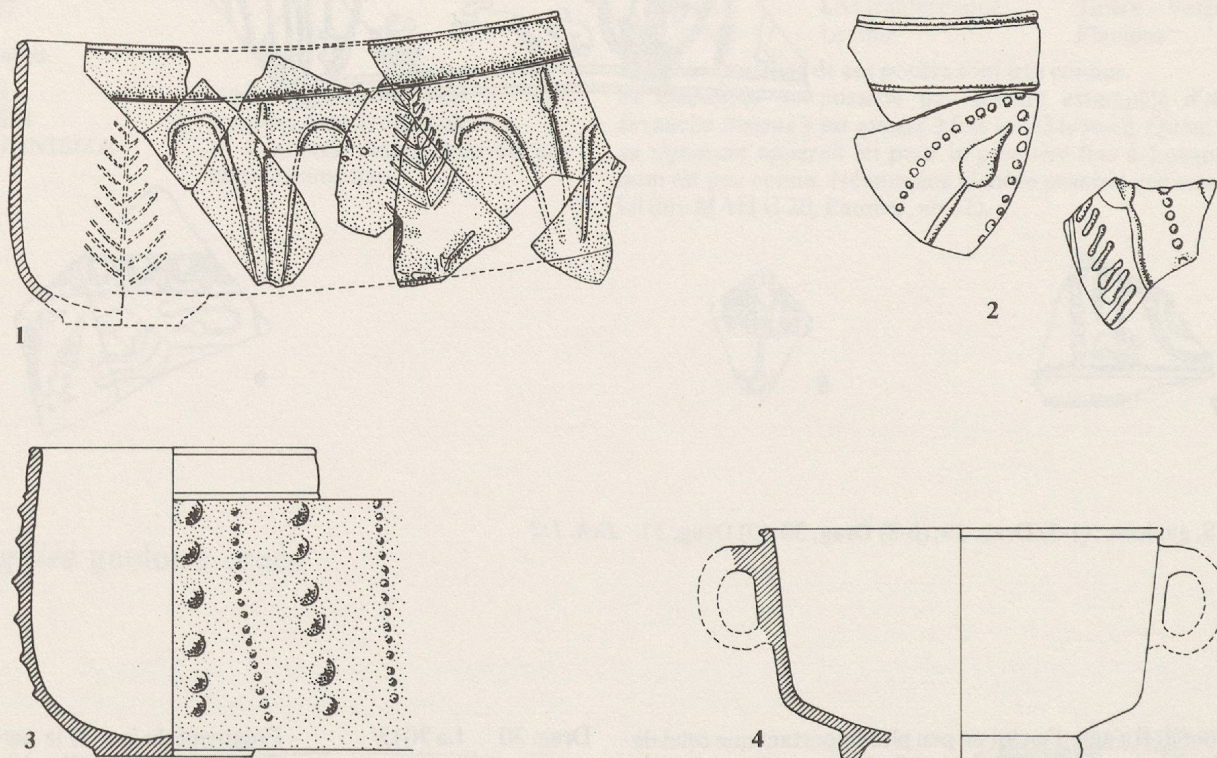


Fig. 29 Gobelets barbotinés et tasse à anses (pl. 3/2): (2) n'a probablement pas été fabriqué à l'atelier de la Péniche. Ech. 1:2

Il s'agit de 3 gobelets et d'une tasse à anses, qui s'apparentent assez étroitement aux nos 228-231 du Schutthügel de Vindonissa. Trois de ces récipients ont probablement été fabriqués par les potiers de la Péniche.

1. Gobelet à paroi presque verticale, mais arrondie à l'approche du pied (fig. 29/1). Hauteur: 7 cm. Diamètre: 6 cm. Décoration à la barbotine avec alternance de grands fleurons verticaux et de rameaux également verticaux. Pâte ocre-rose. Engobe orangé rose (pl. 3/2).

2. Gobelet de forme analogue mais trop mutilé pour que son décor puisse être entièrement reconstitué (fig. 19/2). Pâte ocre. Engobe brun orangé avec des taches et des reflets métalliques. Mêmes rameaux que dans l'objet précédent, mais à la place du grand fleuron, on rencontre des feuilles d'eau aux tiges verticales ou obliques. Ces motifs végétaux sont séparés par un dessin curviligne formé de ponctuations. Nous reproduisons deux morceaux de la paroi.

Ce gobelet provient très probablement d'ailleurs que de la Péniche: le vernis qui la recouvre présente en effet, surtout à l'intérieur, des reflets métalliques qu'on ignore dans notre atelier.⁷

3. Gobelet de même forme que les précédents (fig. 29/3). Hauteur: 7,8 cm. Diamètre: 7,2 cm. Pâte ocre-rose tendre. Engobe: il s'agit plutôt d'un enduit blanc, de la même qualité que sur les vases peints de la Tène. Ce blanc se couvre d'une sorte d'altération verdâtre, comme s'il s'agissait d'une moisissure. La décoration à la barbotine se compose d'une alternance de cordons verticaux à petites et à grosses perles.

4. Tasse à anses dont ne restent que peu de tessons mais assez pour que le profil entier puisse être reconstitué (fig. 29/4). Diamètre: 10 cm. Hauteur: 5,8 cm. Pâte rose-orange. Pas d'engobe mais, comme dans le gobelet précédent, un enduit blanc à l'extérieur et à l'intérieur. On remarquera le pied beaucoup plus dégagé que dans les trois gobelets ci-dessus, mais aussi plus dégagés que dans le no 229 du «Schutthügel» à Vindonissa.

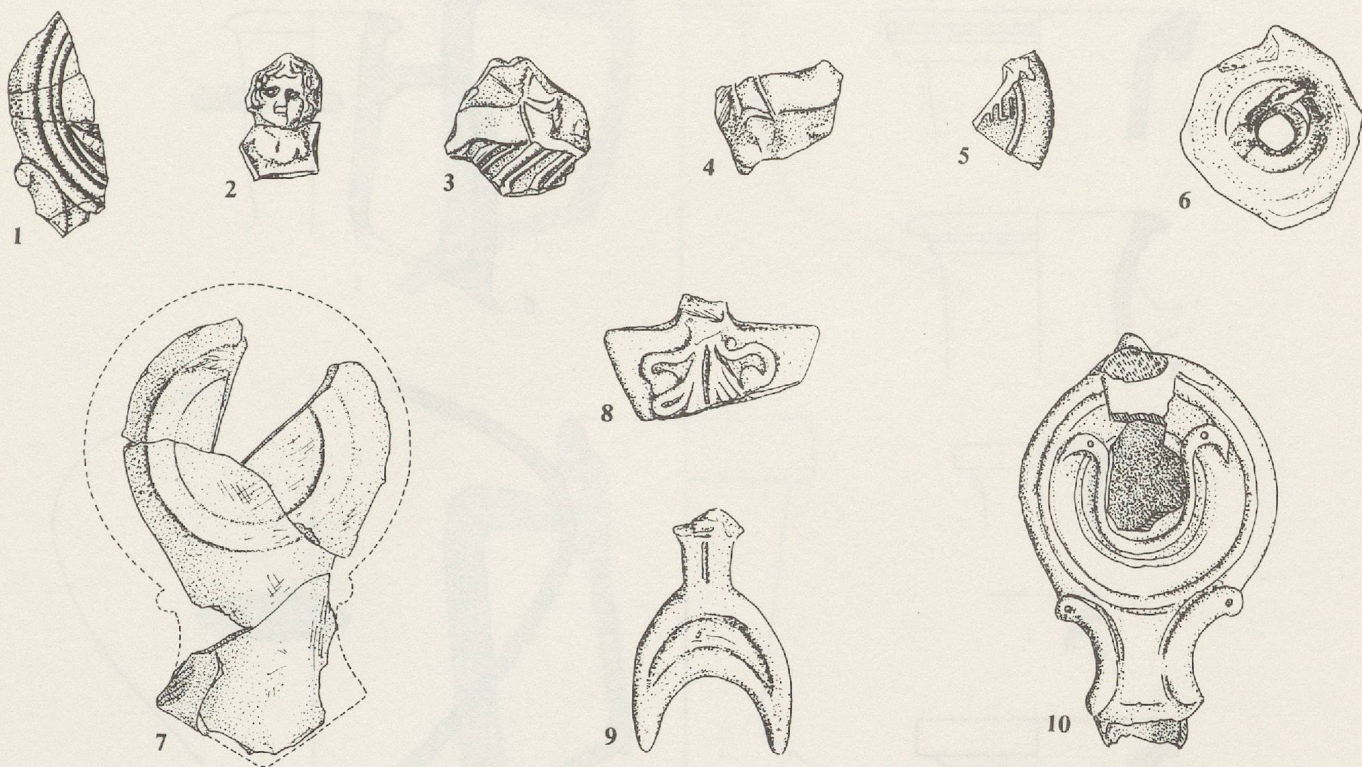


Fig. 30 (1-4, 7) fragments de lampes moulées à médaillon orné; (5) «Firma-Lampe»; (6) fragment de lampe ouverte commune; (8, 9) anses; (10) lampe à pâte blanche et à glaçure brun-jaune, provenant probablement de l'Allier. Ech. 1:2

Matériel étudié: un ensemble de 14 pièces souvent très fragmentaires et mutilées, qui peuvent se ranger dans 4 catégories:

a) Lampes ouvertes

1. Fond. Pâte ocre sans couverte (fig. 30/6).
2. Bas de la paroi et pied. Pâte orangée. Pas de couverte.
3. Bec porteur de la mèche. Pâte grise sans couverte.

b) Lampes à médaillon orné et moulé

4. (Fig. 30/1), volute, bandeau et moulure. Pâte jaune clair. Couverte: gris-brun.
5. (Fig. 30/3), partie du médaillon. Quadriga (?). Pâte tendre ocre clair. Couverte brun orangé, très effacée.
6. (Fig. 30/4), partie du médaillon. Même poinçon que le précédent. Pâte tendre orangée. Couverte orangée.
7. (Fig. 30/2), centre du médaillon. Buste d'Amour, de face, sans ailes (Loeschke 355-9). Pâte jaune claire. Couverte gris-brun.
8. (Fig. 30/7), lampe à volutes et à bec triangulaire. Subsistent le fond, avec bandeau circulaire, et la partie inférieure du bec, allant jusqu'à l'extrémité d'une des volutes. Pâte ocre clair. Couverte brune.
9. Comme la précédente. Ne subsiste qu'un petit fragment du fond. Pâte ocre-rose. Couverte orangée.
10. Bandeau et moulure. Pâte ocre clair. Couverte brune presque complètement effacée.
11. (Fig. 30/8), anse plastique, mutilée, en forme de triangle avec ornement moulé: une palmette.

12. (Fig. 30/9), anse plastique en forme de croissant, et trois fragments du fond. Pâte pulvérulante jaune orangé. Couverte orangée presque effacée.

c) Lampes dites «Firma-Lampen»

13. (Fig. 30/5), fragment de la paroi et du fond. Sur le fond: estampille: (STROB)ILI. Pâte ocre-rose. Couverte grise. Il n'est pas possible de préciser la forme.

d) Lampe à médaillon orné à la main

14. (Fig. 30/10), lampe presque complète. Le bec, à volutes, est moulé, tandis que le médaillon est travaillé à la main. Il est malheureusement mutilé. Anse verticale et annelée, presque entièrement disparue. Pâte blanche, couverte jaune moutarde luisante, presque entièrement disparue. Il s'agit d'un produit typique de la région de l'Allier ainsi que me l'a confirmé verbalement Hugues Vertet. Il ne semble pas que cette pièce se retrouve ailleurs.

Remarques: Sur les 14 lampes étudiées, une seule est incontestablement importée (10). Les autres ont-elles été fabriquées dans l'atelier de la Péniche? C'est très possible, du moins pour quelques-unes. Il y a une grande parenté d'aspect entre certaines de ces lampes et les objets fabriqués à la Péniche.⁸

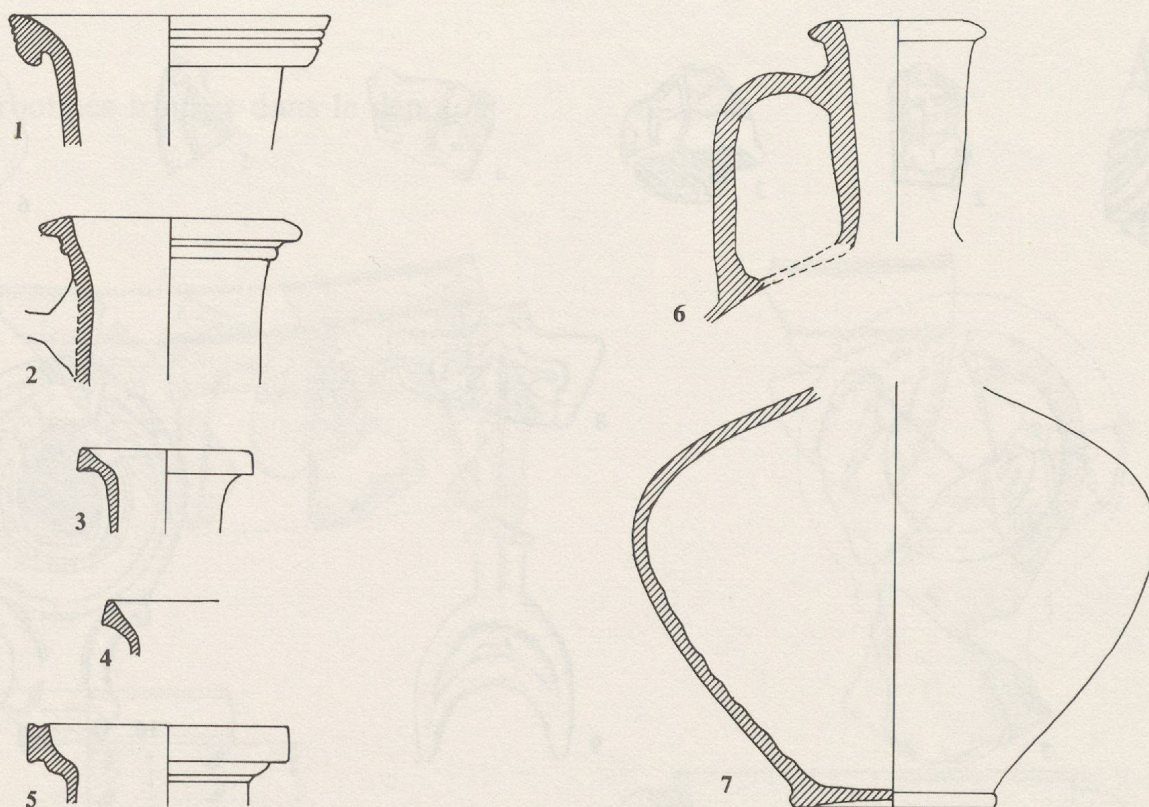


Fig. 31 Cruches (a-d). Ech. 1:2

Matériel étudié: Il s'agit d'une quarantaine de cruches, toutes, semble-t-il, à une seule anse. Aucune n'est complète, aucune même ne nous restitue un profil complet. Souvent une cruche n'est représentée que par un modeste tesson.

Les objets en question ont été recueillis non pas dans le dépotoir mais dans ses abords immédiats. Certains sont de toute évidence étrangers à notre atelier. D'autres pourraient y avoir été fabriqués. Un certain nombre enfin en est certainement issu.

Nous donnons ci-dessous la description sommaire des 5 formes dans lesquelles nous rangeons ces cruches :

a) Cruches à lèvres pendante (fig. 31/1)

Au total 11 bords, dont 3 ne sont en tout cas pas de la Péniche (on observe des particules micacées dans la pâte); 6 bords pourraient avoir été fabriqués sur place; 2 enfin ont une pâte ocre clair et un aspect qui rappellent des produits de notre atelier. Pourtant il serait surprenant que cette forme ancienne ait été encore exécutée au moment où les potiers de la Péniche étaient en activité. (cf. Cruches d'Avenches, nos 9-17 et spécialement le no 16).

b) Cruches à bord formé de deux bourrelets (fig. 31/2)

Au total 15 à 17 bords, tous de pâte ocre crème (sauf un qui est gris-jaune), et qui semblent avoir été travaillés par la même main : exécution adroite mais hâtive.

Très probablement fabriquées à la Péniche.

(Cf. Cruches d'Avenches, nos 18-46 et spécialement les nos 18 et 26).

c) Cruches à bord formé d'un simple bourrelet (fig. 31/6, 7)

Au total 3 cols, auxquels s'ajoute une panse bien conservée. Les cols sont d'une pâte orangée et légèrement farineuse, tandis que la panse est brun-beige. Il semble que, malgré la différence de couleur, cette panse corresponde quant au profil aux cols conservés. On remarque que les cols sont cylindriques et l'épaule assez plate.

Ont peut-être été fabriquées à la Péniche.

(Cf. Cruches d'Avenches, le no 73).

d) Cruches dont le bord annelé se termine par un pan coupé vertical ou oblique vers le haut (fig. 31/3-5).

Au total, 6 ou 7 exemplaires représentés uniquement par des bords. La pâte est de la même couleur ocre crème que les cruches à double bourrelet : ces objets ont certainement été fabriqués à la Péniche. Plusieurs ont un revêtement d'engobe sur les parties cassées, ce qui laisse supposer que, après leur bris, ils ont passé dans un four. Ce profil angulaire paraît caractéristique de la Péniche. Il semble inconnu à Avenches.

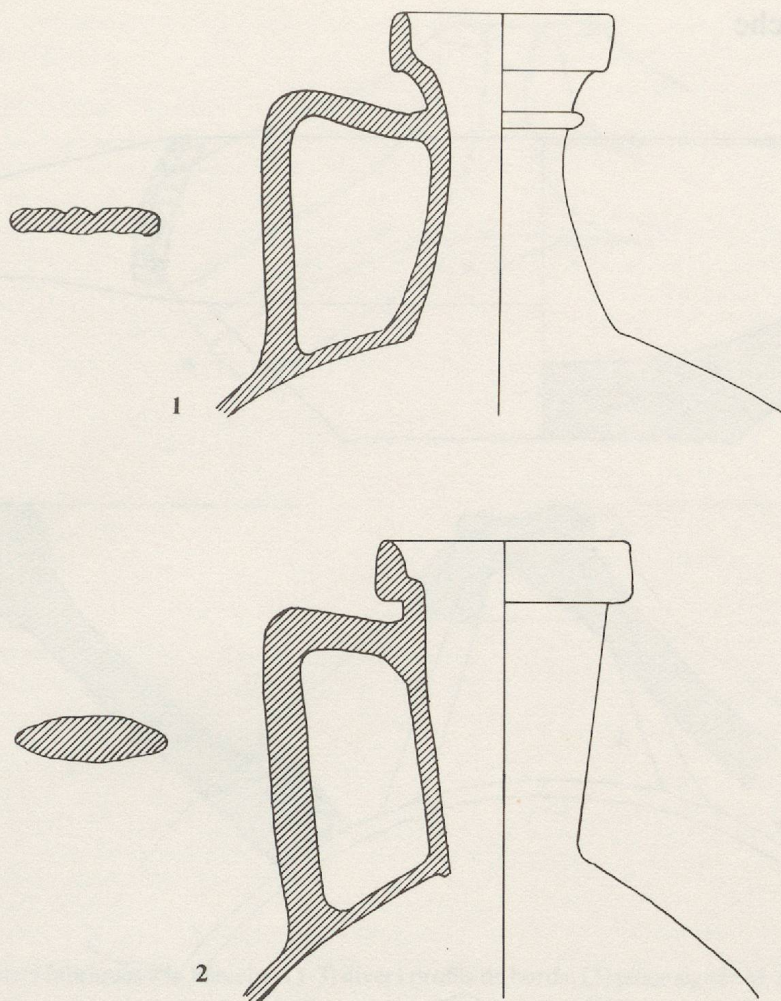


Fig. 32 Cruches (e). Ech. 1:2

e) Cruches dont le col se termine, à la suite d'un décrochement vers l'extérieur, par un bord vertical (fig. 32/1,2)

Au total 3 pièces dont deux comprennent col et anse. La pâte est jaune orangé légèrement farineuse.

On remarquera que pour les deux cruches représentées sur notre figure, il y a des points communs bien marqués (profil de l'embouchure proprement dite, mouvement de l'anse, pente de la partie supérieure de la panse, couleur de la pâte), mais des différences non moins marquées (profil du col, section de l'anse, bourrelet horizontal sur l'un des deux cols à la hauteur de l'attache supérieure de l'anse). Nous doutons dès lors que ces deux cruches aient pu être faites dans le même atelier. La présence de 3 cruches seulement de cette forme donne à penser que l'origine n'est pas à la Péniche.

Remarques: Le tableau des cruches trouvées à la Péniche correspond remarquablement au tableau que Katrin Roth-Rubi donne des cruches à une anse, d'Avenches, pour la période claudienne

(pp. 138 et 129). Sur les 4 formes que décrit l'auteur pour la période en question, 3 formes correspondent aux nôtres. Les voici :

- 1) « Krüge mit getrepptem Kragenrand » (qui correspondent à nos bords à double bourrelet).
- 2) « Krüge mit Wulstrand » (qui correspondent à nos bords à bourrelet simple).
- 3) « Krüge mit abgewinkeltem Kragenrand » (qui correspondent à nos cols avec décrochement vers l'extérieur et bord vertical).

D'autre part, on observe qu'aucune des cruches trouvées à la Péniche ne correspond aux profils donnés par K. Roth-Rubi pour la période flavienne.

Enfin on s'étonnera peut-être de ne pas trouver de cruches à deux anses à la Péniche. Il est intéressant d'observer qu'à Avenches, sur un total de 920 cruches, 225 sont à deux anses contre 695 à une anse. La proportion, on le voit, est à peu près de 2 sur 7. A ce taux-là, nous aurions rencontré à la Péniche une bonne dizaine de cruches à deux anses. Nous ne connaissons pas la proportion pour l'ensemble de Lousonna.

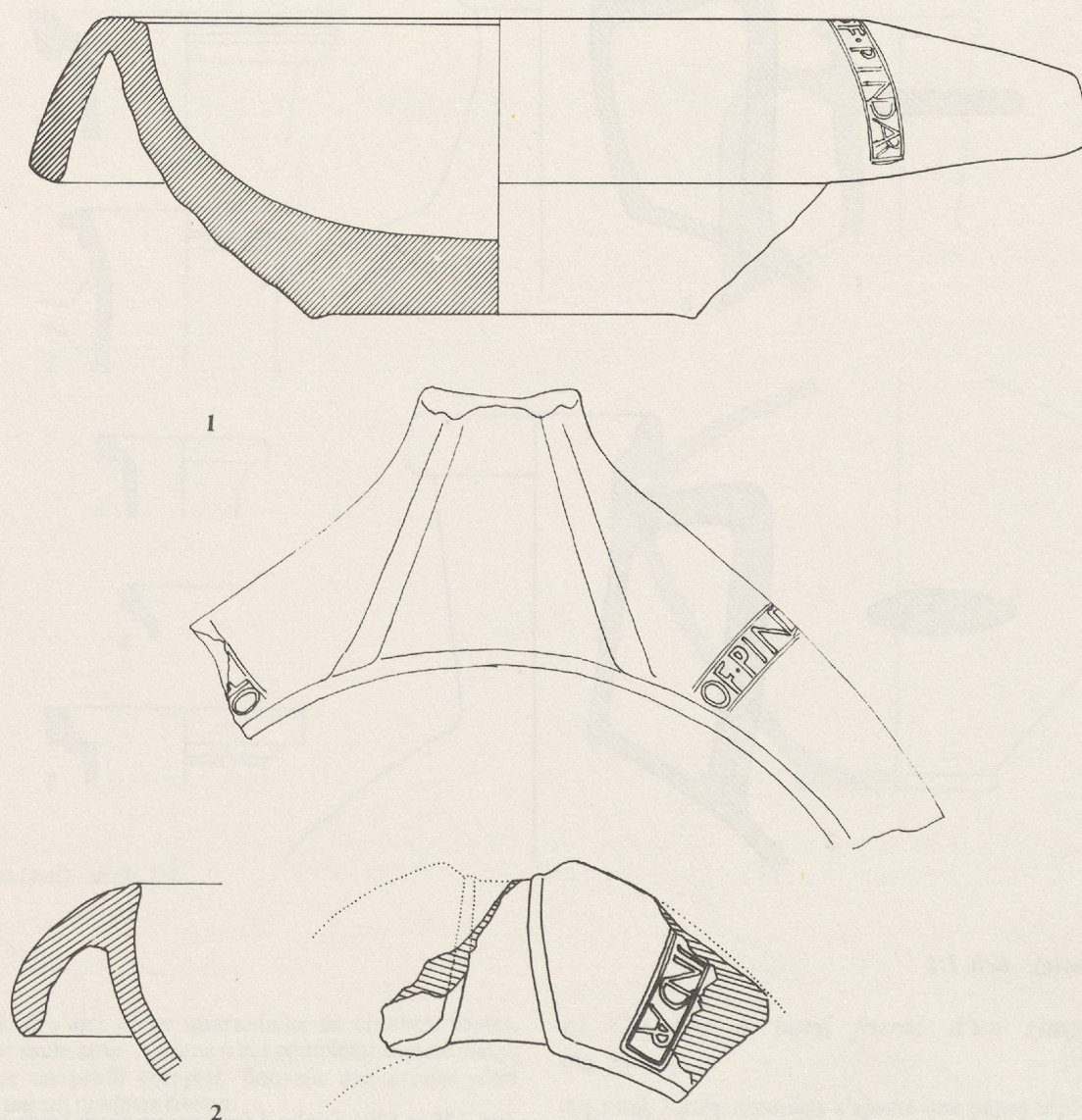


Fig. 33 Mortiers de Pindarus: (1) mortier à bec allongé; (2) mortier à bec effacé. Ech. 1:2

Les mortiers trouvés à la Péniche présentent de nombreux intérêts. Outre deux mortiers importés que nous étudierons plus tard (celui de *C. Tappius Successus* (fig. 35/1) et celui de *C. Atisius Gratus* (fig. 35/2)), nous avons affaire à une quinzaine de pièces de fabrication locale.

Les mortiers de Pindarus

D'abord, ce sont 4 mortiers portant l'estampille OF-PINDAR⁹ (fig. 26/10; pl. 4/7). L'un est quasi complet et, bien que sans élégance, s'appuie sur un modèle italien: fond épais, paroi évasée, collerette tombant bas, bec allongé. La collerette, d'épaisseur cons-

tante, s'attache au récipient sans aucune articulation. Seul un léger ressaut apparaît au haut de la paroi intérieure. La granulation interne, très dense, est constituée de fragments de quartz et de mica. Pâte orangée et farineuse.

Les 3 autres mortiers de *Pindarus* ne sont attestés que par de modestes tessons, porteurs de l'estampille indiquée plus haut (fig. 33/2). Mais il est facile de reconnaître que la forme, ici, est autre. Elle s'apparente étroitement à notre mortier de *C. Atisius Gratus*, forme élégante qui a pour caractéristiques la collerette arrondie descendant très bas, et surtout l'intérieur, dont la courbe monte au-delà de la verticale. Il s'agit de la «forme B» de M. Guisan. Deux de ces pièces sont d'une pâte blanchâtre et fine, le troisième rappelle au contraire le mortier décrit au début: pâte orangée et farineuse.

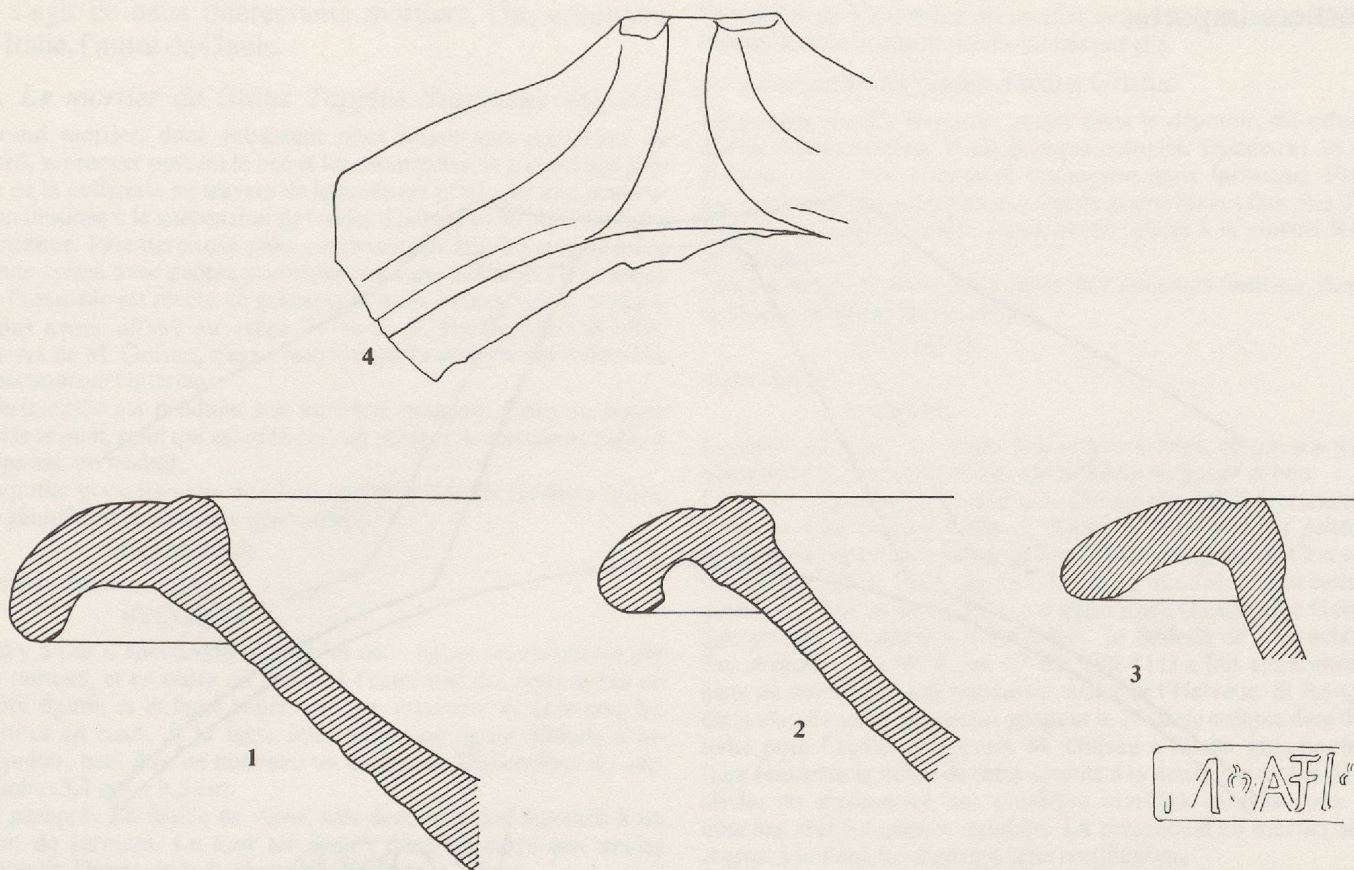


Fig. 34 Autres mortiers fabriqués à la Péniche: (1-3) divers profils de bords; (3) pièce signée M·AT·M; (4) bec correspondant à (1-3).
Ech. 1:2

Les mortiers signés M·AT·M

Passons aux mortiers signés M·AT·M (fig. 26/11; pl. 4/8), qui sont au nombre de 9 (fig. 34/3), et à quelques autres, dépourvus de signature, mais qui semblent être l'œuvre du même potier. Tous ont la paroi extérieure d'une même pente rectiligne, marquée des traditionnelles marques horizontales des doigts du potier. Le profil de la collerette varie passablement, tantôt horizontal, tantôt très arrondi (fig. 34/1,2). Le dessus de la collerette est creusé d'un sillon large, mais peu profond, et un bourrelet couronne le haut de la paroi intérieure, sans toutefois dépasser le niveau de la collerette. Le travail est hâtif, peu précis, mais exécuté avec dextérité (fig. 34/4). Pâte assez grossière, allant de l'ocre clair au rose-brun. Presque toutes les pièces sont engobées d'un badigeon blanc-ocre. Nous avons affaire à la «forme C» de M. Guisan.

Description des deux estampilles

L'estampille de *Pindarus* est incomplète sur nos tessons: il manque le bord droit du cartouche (fig. 26/10; pl. 4/7). La hauteur est de 1 cm et la largeur d'environ 5 cm.

L'estampille d'*Attius* mesure 1,7 cm en hauteur et environ 7 cm en

largeur (le bord droit du cartouche fait également défaut). Ajoutons que l'ensemble de cette estampille n'a pu être obtenu que par l'addition de deux tessons (fig. 26/11; pl. 4/8).

On note deux particularités dans cette estampille: d'abord c'est le double T obtenu par la superposition des deux lettres, et puis c'est l'emploi de la feuille de lierre comme séparation entre les noms. Cet usage, courant dans les inscriptions, est rare sur céramique. Sur les 63 différentes estampilles de mortiers d'Avenches, M. Guisan n'en montre qu'une seule qui présente la feuille: c'est précisément la nôtre (pl. 28/10).

Datation des mortiers de Pindarus et de M. Attius M.

Pour la date, les mortiers de *Pindarus*, dont un au moins provient du dépotoir, remontent probablement à l'époque Claude - Néron, tandis que tous les mortiers de *M. Attius M.* appartiennent au niveau archéologique plus récent, celui qui fut décapé avec l'Exposition nationale de 1964, et qui a révélé d'autre part le nom du potier. *L. Attius Iucundus* sur des vases sigillés. Nous sommes là probablement dans le dernier quart du 1^{er} siècle après J.-C.

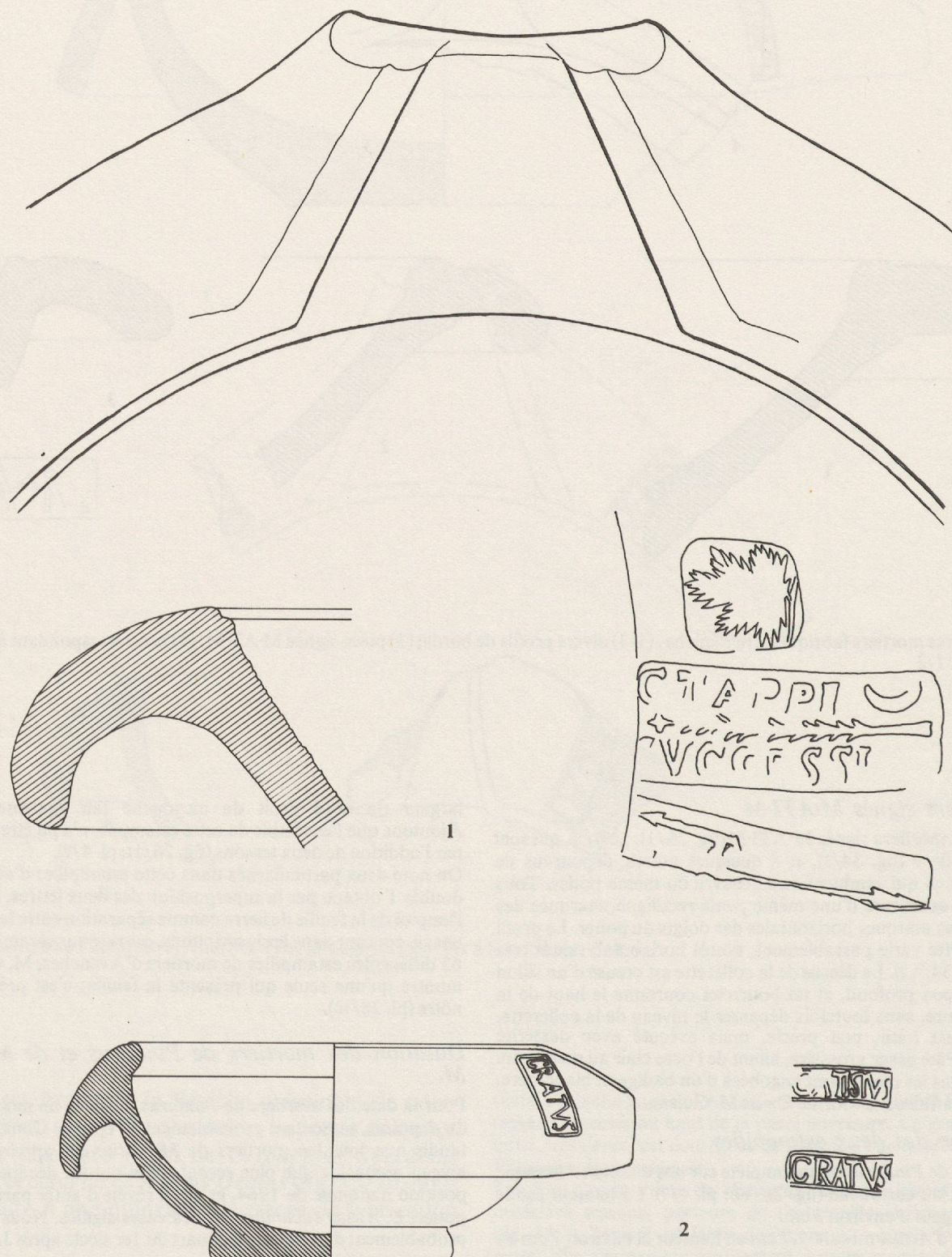


Fig. 35 Mortiers importés: (1) grand mortier italien signé C. TAPPI//SUCESSI; (2) petit mortier gaulois signé C. ATISIVS//GRATVS. Ech. 1:2

Il s'agit de deux intéressants mortiers, l'un originaire d'Italie, l'autre de Gaule.

1. Le mortier de *Gaius Tappius Successus* (fig. 35/1)

Grand mortier, dont subsistent deux importants morceaux de bord, le premier portant le bec et les estampilles, le second une partie de la collerette au travers de laquelle est pratiquée une perforation destinée à la suspension de l'objet. Diamètre: 50 cm. Hauteur: inconnue. Pâte ocre-rose pâle, contenant des dégraissants. Enduit blanc crème avec petites particules micacées blanches. L'intérieur de l'ustensile est revêtu de grains concassés blancs, bruns et noirs. Nous avons affaire au «type 2» de K. F. Hartley, et à la «forme A» de M. Guisan, c'est-à-dire le mortier en forme de collerette, sans bourrelet intérieur.

L'estampille est produite par un triple poinçon. Celui du centre porte le nom, celui qui est côté bec, un *pampré*, le troisième, enfin, à l'opposé, un *trident*.

Le potier porte les «tria nomina», qui sont inscrits sur deux lignes, au génitif. Sur la première ligne on lit:

G(AI)TAPPI

et sur la deuxième ligne:

SVCCESSI

Il n'y a pas d'encadrement mais les deux lignes sont séparées par un rameau, et en outre on trouve à l'extrémité des deux lignes un motif figuré. A la ligne supérieure: un *croissant de lune* couché, pointes en haut. A la ligne inférieure: une figure difficile à interpréter, peut-être de nouveau un croissant. Dimensions du cartouche: 3,7 cm × 9,5 cm.

Le *pampré*: La feuille de vigne, très découpée, est attachée à un bout de sarment. Le tout est inscrit dans un carré aux angles arrondis. Dimensions du cartouche: 3,5 cm × 3,5 cm.

Le *trident*: Bien qu'incomplète, cette partie de l'estampille peut être reconstituée sans trop d'incertitude. La hampe du trident se termine, en bas, par une pointe de lance. Quant au trident proprement dit, l'usure empêche de lire avec précision de quelle manière les trois pointes sont adaptées à la hampe.

Origine: Cette estampille et le nom qu'elle porte sont inédits mais s'inscrivent dans un ensemble de production qui commence à être connu. Il s'agit d'une industrie qui a livré des objets céramiques de grand format: tuiles, mortiers, dolia, baignoires même, dont la localisation recouvre le Latium et la Campanie. Katharine F. Hartley (*La diffusion des mortiers, tuiles et autres produits en provenance des fabriques italiennes*, in *Cahiers d'archéologie subaquatique* II, 1973), a recensé un total de 43 mortiers signés, fabriqués en Italie et découverts en dehors de l'Italie. L'auteur, qui a eu

l'amabilité de s'intéresser au mortier de la Péniche, a confirmé le rapport qui l'unit aux mortiers étudiés par elle.

2. Le mortier de *Gaius Atisius Gratus*

Le second mortier importé, trouvé dans le dépotoir, est celui de *Gaius Atisius Gratus*. Il est presque complet. Diamètre: 18 cm. Hauteur: 6,7 cm. Pâte ocre homogène mais farineuse. Faible sablage sur la surface intérieure, fait de grains blancs fins. Pas d'enduit sur le reste de l'objet. Nous avons affaire à la «forme B» de M. Guisan.

Le nom du potier est fourni à l'aide de 2 poinçons distincts, de part et d'autre du bec. Sur l'un, on lit:

G ATISIVS

et sur l'autre:

GRATVS

Le relief est faible, certaines lettres peu lisibles, ce qui n'a guère d'importance, puisque nous avons affaire à un potier connu.

Ce potier appartient à l'importante famille des *Atisii*, fabricants de mortiers. Une récente étude (J. Rougier, *A propos des jattes et pelves de la région lyonnaise*, in *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* XXV, 1974, pp. 147-153) a permis de localiser cette industrie à Aoste en Isère. Puis une autre étude (Marjolaine Guisan, *Les mortiers estampillés d'Avenches*, in *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 22.1974, pp. 27-63; 106-111) a fait apparaître les liens de commerce qui unissaient Aoste et l'Helvétie. Si Rougier, dans une première approche, propose le 2^e siècle comme date d'activité pour l'atelier des *Atisii*, M. Guisan a raison sans doute de faire remonter le début de cette activité à la deuxième moitié du 1^{er} siècle, en s'appuyant sur plusieurs mortiers trouvés dans des couches archéologiques datables. La présence d'un mortier signé *Atisius* à la Péniche confirme cette rectification.

Remarques à propos des noms Tappius et Successus (fig. 35/1): Cette signature étant inédite, nous pensons intéressant d'en étudier l'origine. Le CIL révèle très peu de personnes ayant porté le nom de *Tappius*. On n'en trouve qu'une seule, une femme, pour tout Rome (CIL VI, 27282). En revanche, nous avons découvert un potier de ce nom, dont deux pièces ont été retrouvées à Pouzzoles, en 1873-4. On ne connaît pas la nature ni la forme des récipients. Les estampilles (CIL X 8056/344) portent C·TAP. Y a-t-il un rapport entre le potier de Pouzzoles et celui de notre mortier? Ce n'est pas impossible. Le second pourrait être un affranchi du premier. Quant au cognomen *Successus*, s'il est à peu près inexistant au nord des Alpes (une seule signature: CIL XIII 1057 à Saintes, en Charente-Maritime), il abonde au contraire en Italie: nous en avons repéré plus de 360 uniquement dans la ville de Rome (CIL VI, fasc. 6, 1975).

Céramique dans la tradition de la Tène

Parmi les formes céramiques de la Péniche étudiées jusqu'ici, toutes avaient une relation plus ou moins étroite avec des formes romaines ou gallo-romaines.

Nous présentons maintenant des vases qui ne semblent être redevables en rien des produits méridionaux, mais qui s'inscrivent dans la tradition de la Tène. Ces formes sont particulièrement bien représentées, sur le territoire de l'Helvétie,¹⁰ à Bâle (Gasfabrik), à Berne (Engelhalbinsel) et à Yverdon. Lousonna en offre un choix, plus récent, mais non négligeable.

Les formes dans la tradition de la Tène se distinguent par la simplicité et la pureté de leurs profils, comme aussi par l'absence d'une mouluration complexe ou raffinée (ce qui sera l'un des caractères de la *T.S.* italique). Elles présentent aussi l'originalité d'être souvent peintes.

On devine l'intérêt que revêtent pour nous les objets que nous allons examiner, si on se souvient qu'à première vue l'atelier de la Péniche pouvait apparaître comme spécialisé dans la fabrication de *T.S.*

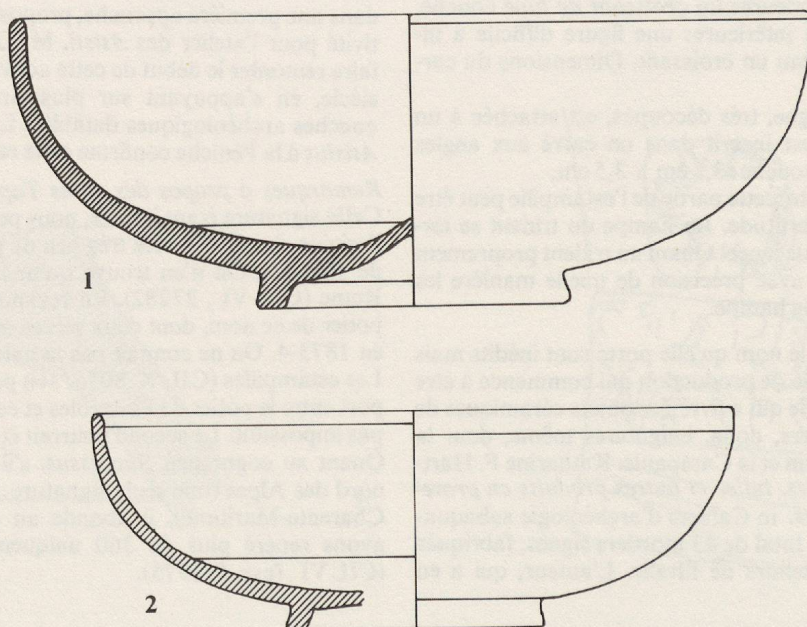


Fig. 36 Formes dans la tradition de la Tène : coupes basses à pâte grise. Ech. 1:2

La première forme qui s'offre à nous est une coupe basse, au profil arrondi et nu (fig. 36/1, 2). Ni le bord ni la paroi ne portent une quelconque mouluration. Le pied est un anneau porteur dont la section est rectangulaire et oblique. Le fond porte un ombilic à peu près semblable, bien que plus fin, à celui de la forme Drack 20. La pâte est grise et friable, l'engobe recouvre la face externe et la face interne. Il est gris-noir et a laissé des traces de coulures.

Deux pièces, l'une grande ($\varnothing = 20$ cm) et l'autre petite ($\varnothing = 16$ cm), nous donnent le profil complet, ou presque. Les témoins de 12 autres pièces du même type ont été également trouvés à la Péniche. Il s'agit d'une forme que Vidy n'avait pas encore révélée, et qui du reste semble inconnue sur le territoire de l'Helvétie.¹⁰

Il paraît certain que cette forme a été exécutée par les potiers de la Péniche.

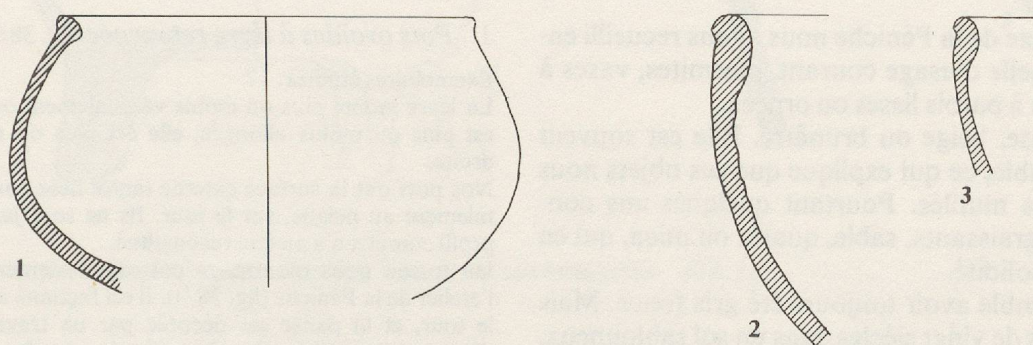


Fig. 37 Formes dans la tradition de la Tène: (1) petit bol badigeonné en blanc; (2) grand bol à bandes horizontales blanc/brun/blanc; (3) bol de format moyen badigeonné de blanc. *Ech. 1:2*

Il s'agit d'abord d'un petit bol à la panse arrondie (fig. 37/1). Le diamètre de la panse est supérieur au diamètre du bord. La lèvre est peu prononcée. Le pied fait malheureusement défaut. La pâte est farineuse et de couleur ocre. L'extérieur est revêtu d'un badigeon blanc qui descend du bord jusque près du bas.

Nous ne connaissons pas de réplique exacte à ce bol.

Ensuite, nous rencontrons une forme courante: le bol hémisphérique à lèvre ronde (fig. 37/2, 3).¹¹ L'arrondi de cette lèvre se poursuit, à l'intérieur, par un renflement prononcé. Cette lèvre, à l'extérieur, est séparée de la paroi par un sillon discret.

Les tessons conservés, qui correspondent à trois pièces,

ne donnent le profil que de la partie supérieure du vase. Le pied manque.

Quant à la peinture, elle est la même sur nos trois pièces. Elle est formée de bandes horizontales blanc-brun-blanc. Ces bandes étaient-elles porteuses des bâtonnets sombres qui figurent si souvent sur cette sorte de céramique, nous ne pouvons le dire, car elle est très effacée.

En résumé, nous avons affaire à un nombre limité de vases peints: 4 en tout. Ont-ils été fabriqués à la Péniche ? L'aspect de la pâte suggère une réponse affirmative, tandis que le petit nombre prêche en sens opposé. Nous ne saurions trancher.

Céramique commune et à paroi lisse

Dans le complexe de la Péniche nous avons recueilli encore de la vaisselle d'usage courant, marmites, vases à provisions, pots à parois lisses ou ornées.

La pâte est grise, beige ou brunâtre. Elle est souvent farineuse et friable, ce qui explique que ces objets nous soient parvenus mutilés. Pourtant quelques-uns contiennent des dégraissants, sable, quartz ou mica, qui en augmentent la solidité.

La couverte semble avoir toujours été gris foncé. Mais le séjour de près de vingt siècles dans un sol sablonneux, souvent détrempe et chargé de limon, a altéré la couleur de cette couverte et même celle de la pâte.

On observe des marques d'usage, principalement du noir de charbon. Dans d'autres cas, il semble que nous ayons affaire à des objets absolument neufs.

On peut réduire les vases conservés à 6 formes :

1. Pots ovoïdes à lèvre retournée (fig. 38/1-3)

Exemplaires étudiés : 17

La lèvre monte plus ou moins verticalement ou obliquement, elle est plus ou moins allongée, elle est plus ou moins arrondie ou droite.

Nos pots ont la surface externe tantôt lisse, tantôt striée horizontalement au peigne, sur le tour. Ils ne sont jamais lissés. Aucun profil complet n'a pu être reconstitué.

Un tesson nous montre un pot manifestement plus ancien que l'atelier de la Péniche (fig. 38/1). Il est façonné à la main, et non sur le tour, et la panse est décorée par un travail au peigne dans diverses directions. Ce n'est pas le premier objet trouvé à la Péniche dont la date soit antérieure à l'atelier. Nous rappellerons la T.S. italique.

2. Ecuelle à lèvre rentrante (fig. 38/4)

Exemplaire étudié : 1

Ce profil, qui n'est pas rare à Vidy, se présente ici comme une « brebis égarée ».

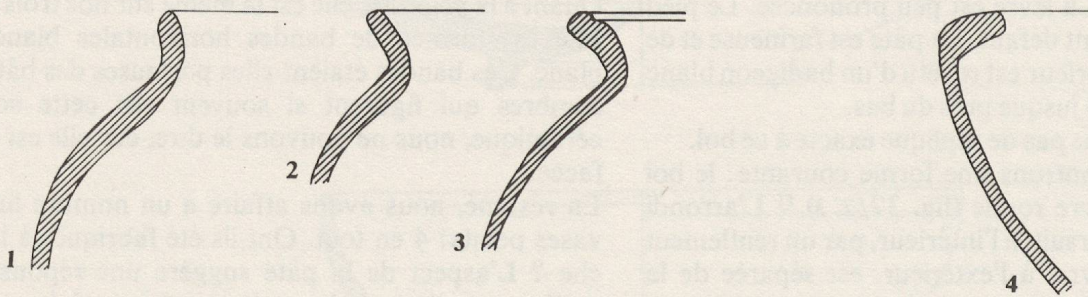


Fig. 38 (1-3) Pots ovoïdes à lèvre retournée.
(4) Ecuelle à lèvre rentrante. Ech. 1:2

3. Marmites tripodes à bord séparé de la paroi par une forte gorge à l'extérieur (fig. 39/1-3)

Exemplaires étudiés : 5

La paroi est tantôt droite et presque verticale (fig. 39/2), tantôt recourbée (fig. 39/3). Dans les pièces à paroi recourbée, le bord se transforme en une lèvre épaisse intérieurement.

Le fond, du moins dans la pièce que nous avons pu entièrement reconstituer, est plat (fig. 39/1). Les pieds, ainsi que tous ceux que nous rencontrons à Vidy, sont adaptés au fond en position radiale. Leur profil extérieur prolonge le mouvement de la paroi.

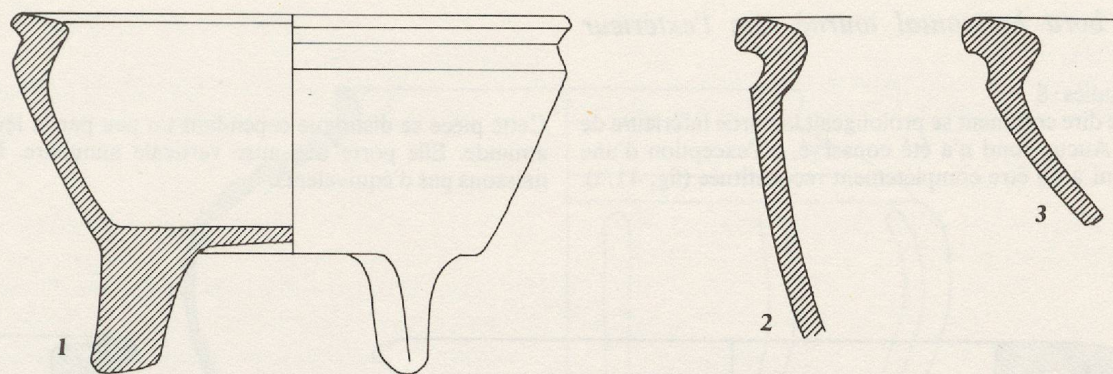


Fig. 39 Marmites tripodes, dont le bord est séparé de la paroi par une forte gorge. Ech. 1:2

4. Jarres à provisions (fig. 40/1-5)

Exemplaires étudiés : 5

Aucun des exemplaires recueillis n'a livré le profil de la panse. En revanche quelques pieds nous donnent la pente de la paroi dans sa partie inférieure (fig. 40/5).

Nos vases ont tous de grandes proportions, le diamètre du bord allant de 22 à 35 cm. C'est avant tout pour cette raison que nous les désignons du terme de « jarres à provisions ». Ces vases ne sont pas contemporains. Deux d'entre eux sont manifestement plus anciens que l'atelier de la Péniche. Il s'agit d'abord de celui dont la lèvre est

travaillée intérieurement au doigt (fig. 40/1). Ici nous avons un total de 5 sillons parallèles. Ce travail est une marque d'ancienneté. Vidy l'a confirmé dans de nombreux cas. Le second profil ancien est celui dont la lèvre part obliquement à 45 degrés en s'amincissant (fig. 40/2). Cette lèvre n'a aucun équivalent dans toute la Péniche. On la trouve, au contraire, dans les complexes les plus anciens de Lousonna.

Le profil le plus récent est celui de la lèvre repliée à l'horizontale, vers l'extérieur, avec le dessus plat (fig. 40/3, 4).

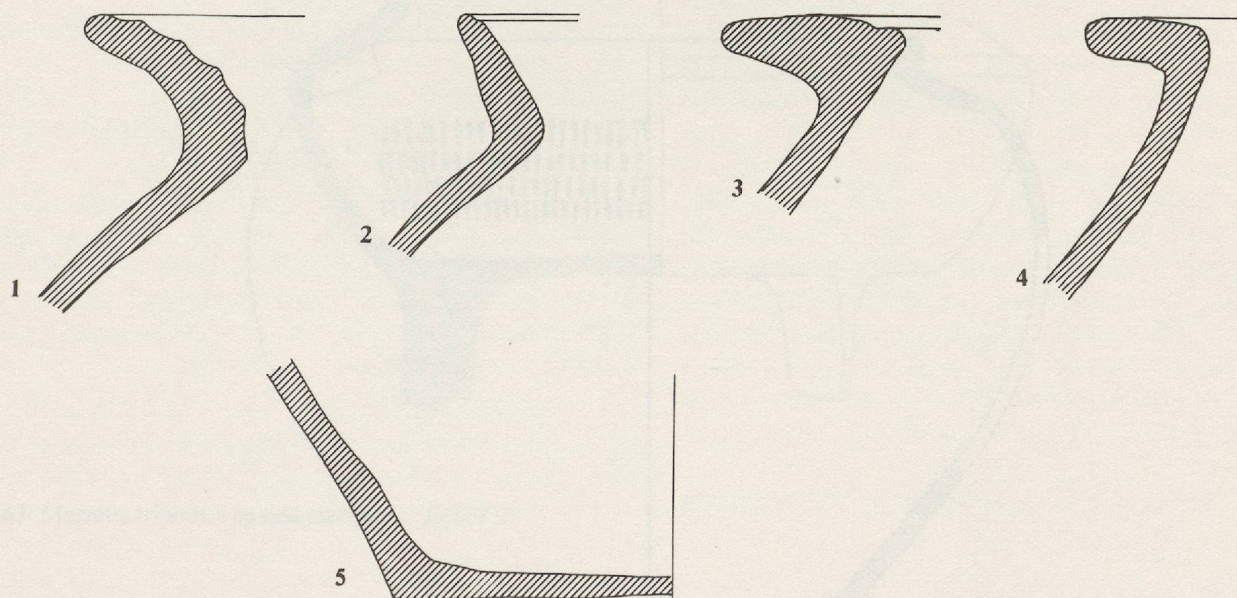


Fig. 40 Jarres à provisions. Ech. 1:2

5. Jattes à bord horizontal tourné vers l'extérieur (fig. 41/1,2)

Exemplaires étudiés : 8

Il est difficile de dire comment se prolongeait la partie inférieure de ces récipients. Aucun fond n'a été conservé, à l'exception d'une pièce tripode qui a pu être complètement reconstituée (fig. 41/1).

Cette pièce se distingue cependant un peu par la lèvre, qui est en amande. Elle porte une anse verticale annulaire. Nous ne connaissons pas d'équivalents.

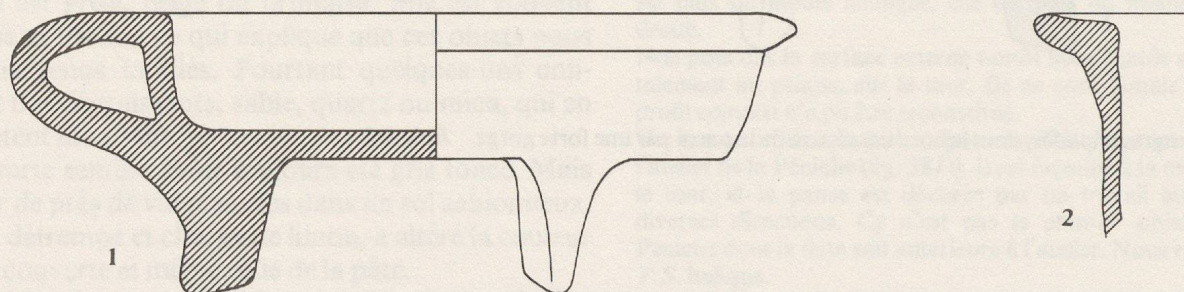


Fig. 41 Jattes à bord horizontal tourné vers l'extérieur. Ech. 1:2

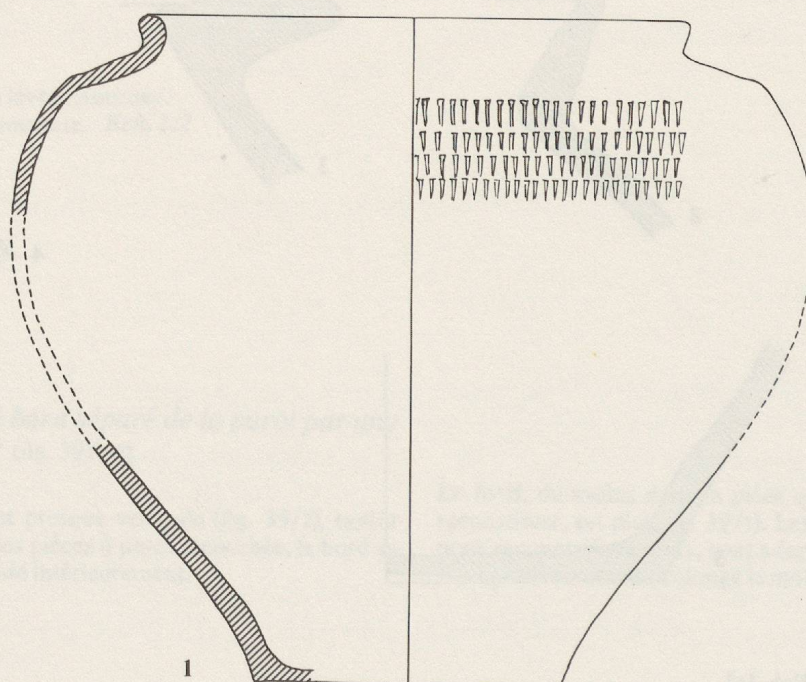
6. Vases à épaule marquée (fig. 42/1,2; fig. 43)

Exemplaires étudiés : 19

La lèvre est généralement peu prononcée. L'épaule est séparée de la panse par une moulure discrète, quelquefois le profil est simplement cassé. L'épaule porte sur quelques pièces les traces d'un lissage. Quant à la panse, elle est tantôt lisse, tantôt décorée. Dans ce dernier cas, il s'agit d'incisions horizontales à la roulette

(fig. 42/1), ou bien de côtes verticales en relief (fig. 42/2).

Trois de ces vases ont pu être reconstitués, du moins sur le papier. L'un d'entre eux fait apparaître la présence de pieds, si bien que nous pouvons parler d'une marmite (fig. 43). Pareille marmite a été trouvée à Genève (communication verbale du prof. Paunier).



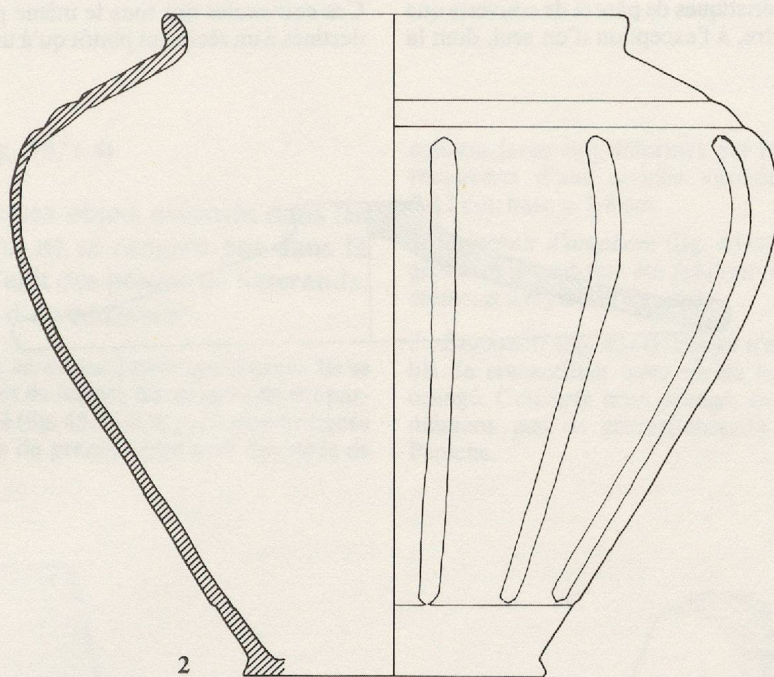


Fig. 42 Vases à épaule marquée: (1) panse décorée en incision; (2) panse décorée de côtes verticales en relief. *Ech. 1:2*

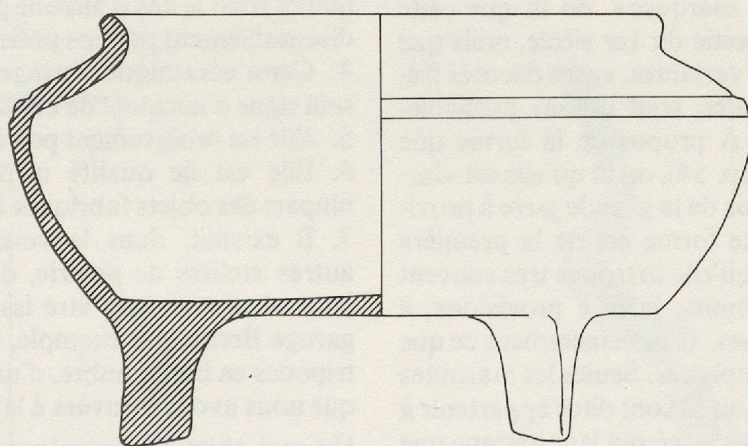


Fig. 43 Marmite tripode à épaule marquée. *Ech. 1:2*

7. Couvertles (fig. 44)

Exemplaires étudiés : 6

Ils présentent les mêmes caractéristiques de pâte et de couverte que les vases décrits dans ce chapitre, à l'exception d'un seul, dont la

pâte est blanc crème.

Ces couvercles ont tous le même profil. Ils ne paraissent pas être destinés à un récipient plutôt qu'à un autre.

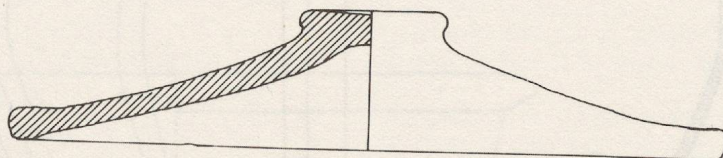


Fig. 44 Couvercle. Ech. 1:2

Intérêt de cette céramique d'usage courant par rapport à l'atelier de la Péniche

Si nous nous référons au commentaire des *Planches pour la détermination de la céramique gallo-romaine en Suisse*, par Mme E. Ettlinger et R. Steiger (Augst, 1971),¹² nous pouvons constater que les formes que nous venons de décrire sont non seulement représentatives du milieu et de la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C., mais qu'elles correspondent bien aux caractéristiques de la Suisse occidentale. Ainsi, à propos du vase «à épaule marquée», on lit que cette forme est de la première moitié du 1^{er} siècle, mais que «en Suisse occidentale, des variantes, vases décorés fréquemment de côtes verticales, sont utilisés probablement jusqu'au 2^e siècle». A propos de la forme que nous avons décrite au no 5 (p. 54), on lit qu'elle est «largement répandue». A propos de la grande jarre à provisions, nous lisons que cette forme est de la première moitié du 1^{er} siècle, mais «qu'elle se trouve très souvent dans la Suisse orientale comme jarre à provisions, à parois lisses, et en terre grise». C'est exactement ce que reflètent nos différents exemplaires. Seules les marmites tripodes décrites plus haut (no 3) sont dites appartenir à la première moitié du 1^{er} siècle, ce qui leur assigne une période un peu plus reculée que ce que nous attendrions.

En résumé, le lot que nous étudions ici présente une

cohérence par rapport à la date et au lieu.

Sommes-nous dès lors en droit d'attribuer la fabrication de cette céramique à l'atelier de la Péniche ?

Notre réponse sera négative, et cela pour plusieurs raisons :

1. Les profils sont grosso modo identiques, mais on ne retrouve pas l'unité dans le tour de main, qui est si évidente dans les objets façonnés en T.S. par exemple.
2. La pâte ne présente pas davantage d'unité.
3. Plusieurs pièces portent des marques d'usage, alors que ce n'est le cas d'aucune pièce ayant été fabriquée indiscutablement par nos potiers.
4. Cette céramique d'usage commun ne porte pas un seul signe d'accident de cuisson.
5. Elle est relativement peu abondante.
6. Elle est de qualité médiocre, contrairement à la plupart des objets fabriqués à la Péniche.
7. Il existait, dans le voisinage immédiat, plusieurs autres ateliers de poterie, d'où nos pièces étudiées ici pourraient très bien être issues. Dans le complexe du garage Berna, par exemple, on a recueilli des marmites tripodes en bon nombre, d'une facture identique à celles que nous avons trouvées à la Péniche.

Un seul objet de céramique courante pourrait, à notre avis, avoir passé par les fours de la Péniche, c'est la jatte tripode à anse (fig. 41/1). Elle est originale et faite avec une grande dextérité.

Objets divers

Objets céramiques (fig. 45/1-4)

Nous traitons ici de quelques objets exécutés dans les fours de la Péniche, et qui ne se rangent pas dans la catégorie « vaisselle ». Il s'agit des pesons de tisserands, d'un bouchon d'amphore, d'un entonnoir.

1. *Pesons de tisserands*: Nous en avons trouvé une dizaine. Ils se rangent dans les deux catégories de formes qui se rencontrent partout à Vidy, soit le cône tronqué (fig. 45/1) et la pyramide tronquée (fig. 45/2). Deux de ces pesons du premier type sont des ratés de

cuisson fortement déformés par la chaleur excessive, et qui sont recouverts d'une couche vitrifiée verdâtre. Dimensions: h = 9-12 cm; base = 7-8 cm.

2. *Bouchon d'amphore* (fig. 45/3): cet objet d'une facture assez grossière a peut-être été fabriqué à la Péniche. La pâte est blanc crème, et il n'y a pas d'enduit.

3. *Entonnoir* (fig. 45/4): l'objet n'est pas complet et il est impossible de reconstituer avec sûreté la partie supérieure. Pâte jaune orangé. Couverte brun orangé, en partie disparue. Nous ne connaissons pas de correspondants. Probablement fabriqué à la Péniche.

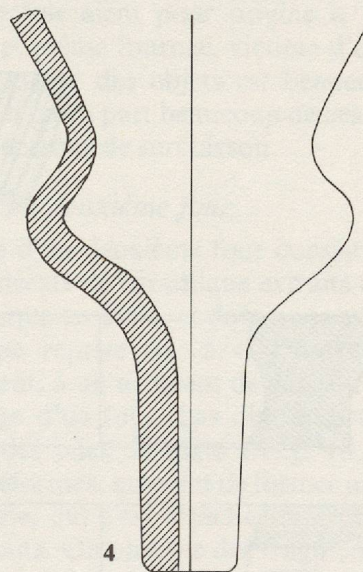
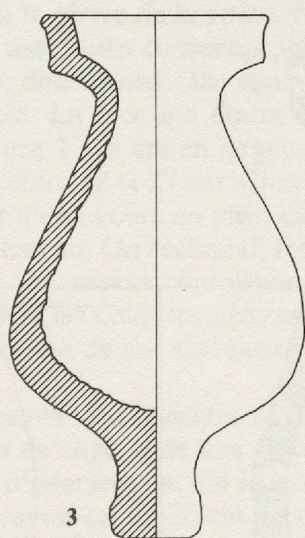
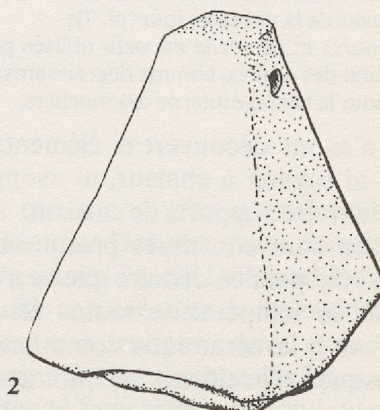
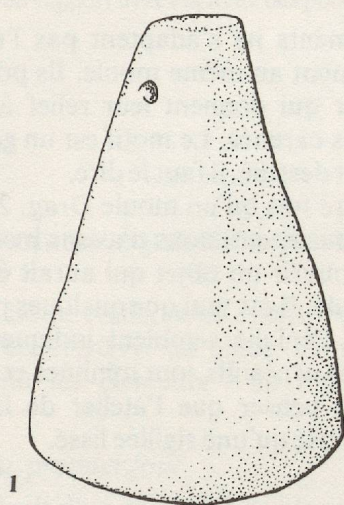


Fig. 45 Objets céramiques: (1, 2) pesons de tissage; (3) bouchon d'amphore; (4) entonnoir. Ech. 1:2

Objets en rapport avec l'activité des potiers

Aucun four n'a été retrouvé à la Péniche. En revanche, de nombreux témoins de l'activité des potiers nous sont parvenus. En voici un inventaire sommaire :

- 1) 2 fragments d'un moule Drag. 29 (fig. 46/1; pl. 6/2);
- 2) de l'argile crue, ayant probablement déjà subi certaines préparations (pl. 6/1);
- 3) des supports de cuisson ou supports annulaires, en nombre élevé et aux profils variés (fig. 46/2-8; pl. 6/3);
- 4) des plaquettes d'argile, généralement rectangulaires, souvent munies d'un trou, et de dimensions très variables. Elles servaient sans doute à assurer une assise sûre aux objets enfournés;
- 5) des tessons de T.S. qui ont été employés à l'intérieur des fours et qui jouaient probablement le même rôle que les plaquettes d'argile. Leur partie cassée porte des traces d'engobe cuit;
- 6) des paquets de sable aggloméré qui séparaient les fonds d'assiettes, de plats ou de tasses pendant la cuisson;
- 7) des « colifichets », c'est-à-dire des éléments de terre plastique que le potier utilise pour consolider les piles de vases dans le four lors de l'enfournement (pl. 6/1);
- 8) des blocs de molasse équarris à la scie en forme de claveaux et qui formaient les éléments de la voûte du four (pl. 7);
- 9) de morceaux de quartz et de roche micacée utilisés probablement pour la préparation des argiles, comme dégraissants, comme colorants, ou encore pour le sablage interne des mortiers.

Cependant, nous n'avons découvert ni éléments constitutifs de la sole, ni tuyaux à chaleur, ni « supports à ailettes », ni graffiti sur des supports de cuisson.

Les ratés de cuisson sont constitués presque uniquement par de la T.S. On peut en déduire que ce n'est pas par hasard, et que la température moins élevée nécessaire à la T.N. et à la céramique commune cause aussi moins de risques d'accidents au moment de la cuisson.

Il importe de développer davantage la description de deux éléments de cet inventaire :

- les fragments d'un moule Drag. 29;
- les blocs de molasse équarris à la scie.

Deux fragments d'un moule Drag. 29

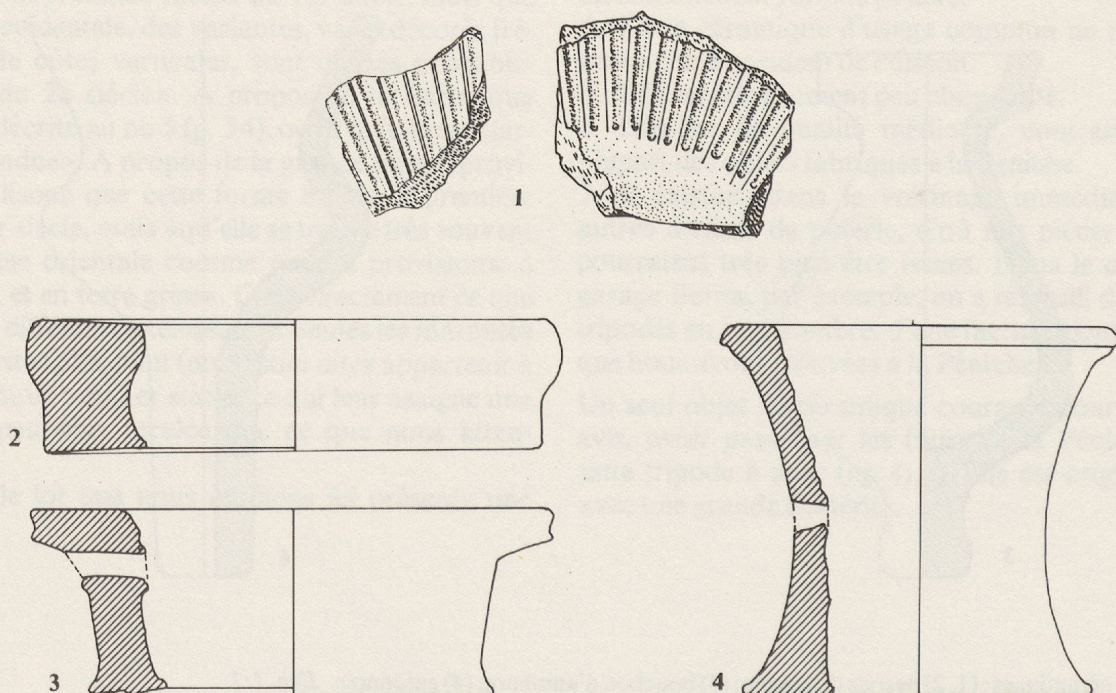
(fig. 46/1; pl. 6/2)

Ces deux fragments sont apparus sur un remblais lors du creusement d'une tranchée, en 1961, à l'endroit où plus tard on devait explorer l'atelier de la Péniche. Ils peuvent donc avoir un rapport avec l'activité de nos potiers.

L'argile dont ils sont faits n'est pas de Vidy : elle est ocre-gris, très homogène, avec des éléments très fins de mica.

Les deux fragments ne s'adaptent pas l'un à l'autre, mais appartiennent au même moule. Ils portent les éléments de décor qui donnent leur relief à la zone inférieure des bols carénés. Le motif est un godron, assez maladroitement dessiné, il faut le dire.

C'est la première fois qu'un moule Drag. 29 apparaît à Vidy. Malheureusement, nous n'avons pas eu la bonne fortune de découvrir un objet qui aurait été exécuté à l'aide de ce moule. Il est vrai que quelques petits tessons retrouvés à la Péniche semblent indiquer qu'on y a essayé des vases ornés. Ils sont minimes et ne nous permettent pas de penser que l'atelier de la Péniche a produit autre chose qu'une sigillée lisse.



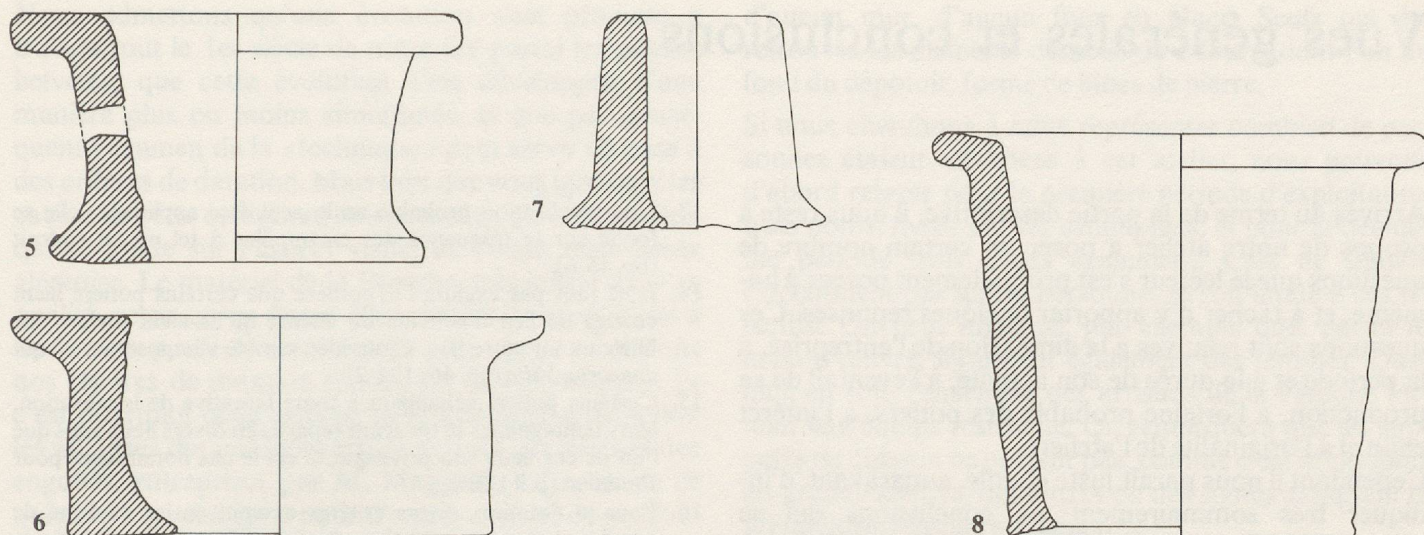


Fig. 46 Objets en rapport avec l'activité des potiers : (1) moule Drag, 29; (2-8) supports de cuisson. Ech. 1:2

Blocs de molasse équarris à la scie

Au début de notre étude, nous avons indiqué qu'aucun four n'avait été retrouvé en place. En revanche, nous avons recueilli les éléments d'au moins deux fours démolis.

Eléments d'un premier four

D'abord, il s'agit d'un ensemble de blocs de molasse qui gisaient au fond du dépotoir. Leur état de conservation est mauvais, la molasse étant par nature une roche friable, et de surcroît la chaleur du four ayant en quelque sorte « cuit » la pierre de la voûte. Néanmoins certains blocs sont assez bien conservés pour qu'on puisse en mesurer les dimensions. Ils sont soigneusement équarris à la scie. La face qui donne à l'intérieur du laboratoire mesure 7 à 8 cm en largeur, tandis que sa longueur oscille entre 18 et 27 cm. Chacun de ces blocs était un élément d'une voûte en plein cintre. Ils étaient posés horizontalement. On reconnaît facilement la face interne grâce à son aspect complètement vitrifié. On peut même d'après les coulures déterminer quelle était la position respective de ces claveaux dans l'arc de la voûte.

Si nous prolongeons vers le centre de la voûte les surfaces de contact de chacun de nos claveaux, nous obtenons un point d'intersection, qui se trouve être le centre de l'arc. Le rayon est de 30 cm, ce qui nous donne donc une corde de 60 cm. L'angle formé par les deux plans de contact d'un claveau est de 14 degrés environ. Ce laboratoire, on le voit, était de proportion modeste.

Il paraît évident qu'une pareille voûte ne pouvait

reposer que sur un plan quadrangulaire. La chose n'a rien d'insolite. Dans sa vaste enquête sur les fours de potiers gaulois, Pascal Duhamel indique (p. 64) que sur la quantité considérable de fours de *T.S.* qu'il a étudiés, 61 % sont construits en pierre, et que le recours au plan quadrangulaire est typique des fours de *T.S.*

Etant donné la présence au fond du dépotoir des restes que nous venons de décrire, nous pouvons admettre qu'il y a une liaison entre ce four démolé, d'une part, et la céramique qui s'y trouvait, d'autre part. Mais il est impossible que tous les objets céramiques contenus dans le dépotoir aient pour origine le défournement d'une seule et même fournée, victime d'un accident de cuisson : la masse des objets est beaucoup trop considérable, et d'autre part beaucoup de ces objets ne portent aucune marque de surcuisson.

Eléments d'un deuxième four

Les vestiges d'un deuxième four consistent dans quelques agglomérats de céramique extraits du sol par une pelle mécanique en 1961, et dont nous avons déjà parlé à plus d'une reprise (pl. 5/4). Nous avons affaire, manifestement, à un accident de cuisson qui a entraîné le démontage d'un four. Les objets céramiques, principalement des piles de plats Drag, 18, se sont complètement déformés, au point de former une masse presque compacte, qui s'est attachée à la base du four, la sole dans doute. On observe des fragments de brique et de tuile à rebord. Le tout a subi des boursouflures. Deux fois cependant, apparaît encore lisible l'estampille L·AT·IVCV.

Il est impossible de reconstituer le plan de ce four.

Vues générales et conclusions

Arrivés au terme de la partie descriptive, il nous reste à propos de notre atelier à poser un certain nombre de questions que le lecteur s'est probablement posées à lui-même, et à tâcher d'y apporter quelques réponses. Ces questions sont relatives à la dimension de l'entreprise, à la période et à la durée de son activité, à l'éventail de sa production, à l'origine probable des potiers, à l'intérêt enfin et à l'originalité de l'atelier.

Cependant il nous paraît juste et utile, auparavant, d'indiquer très sommairement les conclusions qui se dégagent de l'ouvrage que W. Drack a consacré aux potiers helvètes, ouvrage auquel nous avons continuellement fait référence et qui constitue la base indispensable à toute étude sur le sujet en question. Même si le livre n'est plus tout récent, puisqu'il date de 1945, il reste extrêmement précieux grâce à la précision de ses descriptions, à la rigueur de sa démarche et à son honnêteté intellectuelle.

Quelques données fournies par le livre de W. Drack

1. On recense le nom de 54 potiers, sans compter une trentaine d'estampilles peu lisibles ou totalement illisibles, ce qui porte à 90 le nombre total des potiers helvètes de *T.S.* (p. 48).
2. Ces potiers ont « imité » d'abord la *T.S.* italique, puis la *T.S.* gauloise (pp. 53-7).
3. Leur activité s'étend à travers tout le 1er siècle de notre ère (pp. 33-45; 158). Cependant *Vepotalus* (p. 118) apparaît un peu plus tôt: vers 20 avant J.-C.¹³
4. L'apogée de cette production se situe sous le règne de Tibère. Parmi les 54 potiers cités plus haut, on en compte 40 en activité sous Tibère, 14 sous Néron et 10 à la fin du siècle (p. 158).
5. La majorité de ces potiers, 33 sur 54, ne nous sont connus que par une ou deux estampilles (pp. 103-122).
6. Six potiers seulement nous ont laissé un nombre d'estampilles supérieur à 15 (pp. 103-122).
7. Un seul nom, *Villo*, apparaît sur un nombre considérable d'estampilles (135)¹⁴ et de poinçons (39). Il s'agit d'une grande entreprise (pp. 118-122).
8. Ces potiers ont généralement une durée d'activité qui n'excède pas deux ou trois décennies, période qui semble correspondre à la durée professionnelle d'un individu. Le nom de *Villo*, qui apparaît sur des estampilles pendant plus de 70 ans, fait donc exception (pp. 118-122; 158).
9. Les lieux de production des imitations de *T.S.* se concentrent en Suisse alémanique. La quantité recueillie à Vindonissa représente à elle seule les 85,5 % de l'ensemble de la production sur sol helvète (p. 21).
10. Cette production se répartit en une proportion de 58 % de *T.S.* proprement dite et 16 % de *T.N.*, le reste étant constitué par des « techniques » qui ne sont pas représentées à la Péniche (p. 29).
11. La production de *T.S.* proprement dite apparaît dès le début, tandis que celle de la *T.N.* apparaît vers l'an 35, et devient à la mode dès l'an 40 environ (p. 44).
12. Une localisation précise des ateliers est impossible du fait qu'aucun atelier, qu'aucun four n'a été retrouvé par les archéologues (pp. 45-6).

13. Une localisation probable seule peut être appliquée: elle se fonde sur la fréquence des estampilles à tel ou tel endroit (pp. 45-6).
14. Il ne faut pas exclure l'hypothèse que certains potiers aient changé de lieu d'activité, ou encore qu'ils aient ouvert une filiale en un autre lieu. Cette idée semble s'imposer en ce qui concerne *Villo* (pp. 46; 121-2).
15. Certains potiers échappent à toute tentative de localisation, leurs témoignages se trouvant répartis en divers lieux sans que l'un de ces lieux soit privilégié. C'est le cas notamment pour *Pindarus* (p. 112).¹⁵
16. Pour la datation, divers critères doivent entrer en ligne de compte: le contexte stratigraphique, la forme, l'estampille, la « technique », enfin, qui se subdivise en un certain nombre de catégories (pp. 33-45).
17. Le statut professionnel qui existe entre ces potiers n'est pas connu. Certains ont-ils été associés? Certains ont-ils été au service d'une entreprise de plus grande envergure? On ne peut faire que des hypothèses. C'est ainsi qu'on peut imaginer que certains potiers ont travaillé sous la dépendance de *Villo*, ou en association avec *Villo* (pp. 52-3).
18. Quant au statut juridique de ces potiers dans la communauté du peuple helvète, on ne peut rien affirmer non plus. On peut toutefois présumer que ces artisans étaient de condition libre. Pour ceux qui portaient le double ou le triple nom, il n'est pas dit qu'ils aient été des citoyens romains (pp. 51-3).

Ces données fournies par Drack peuvent servir de base fructueuse à une réflexion sur la Péniche. Nous n'avons pas, quant à nous, la compétence nécessaire pour engager une discussion sur chacun des points énumérés ci-dessus. Nous nous contenterons de faire deux remarques générales:

1. Le terme d'« imitation » semble correspondre, chez l'auteur, à un phénomène spécifique qui intéresse certains lieux et certains moments. On ne savait pas, en 1945, qu'une partie de la *T.S.* italique trouvée sur sol helvète provenait des ateliers lyonnais. Aujourd'hui, on aura davantage tendance à penser que toute activité artisanale « imite » toujours d'une certaine façon.

Les potiers de la Péniche ont exécuté des pièces plus proches des produits de la Gaule du Sud que ne l'avait fait aucun des potiers helvètes connus jusqu'alors. Va-t-on leur retirer l'étiquette d'« imitateurs » parce qu'ils ont mieux « imité » que les autres. D'autre part, si l'atelier de la Péniche avait été découvert sur sol gaulois, personne n'aurait l'idée d'employer le terme d'« imitation »!

2. Le terme de « technique » auquel l'auteur se réfère constamment peut facilement créer des malentendus, vu qu'il recouvre de nombreuses composantes: qualité et traitement des argiles, tournage des vases, préparation des engobes, structure des fours, nature du combustible, enfournement, conduite du feu, etc. Est-il dès lors possible de déterminer une « technique » par le seul examen visuel de l'objet?

Nous admettons qu'une évolution s'est produite à travers tout le 1er siècle de notre ère parmi les potiers helvètes, que cette évolution s'est développée d'une manière plus ou moins simultanée, et que par conséquent l'examen de la « technique » peut servir de base à des critères de datation. Mais tant que nous ignorons les causes de cette évolution, nous pensons qu'une datation qui se fonde sur l'aspect visuel de l'objet reste assez aléatoire. Le matériel de la Péniche, très inégal dans sa qualité, selon qu'on passe d'une forme de production à une autre, pourrait nous rendre plus circonspect dans nos critères de datation fondés sur la « technique ». Et c'est pourquoi nous saluons avec intérêt et satisfaction les analyses des composants chimiques des pâtes et des engobes, entreprises par M. Maggetti, à l'instar de ce qui a déjà été entrepris pour d'autres centres de production, notamment la région lyonnaise.

Publications récentes

Depuis la parution de l'ouvrage de W. Drack, de nombreuses découvertes se sont faites et plusieurs publications ont vu le jour. Les dernières en dates sont l'article d'E. Ettlinger et Ernst Müller sur *Vepotalus* (Festschrift Walter Drack, Stäfa (ZH), 1977, (p. 95 sqq.); l'article d'E. Ettlinger et Katrin Roth-Rubi sur *Helvetische Reliefsigillaten und die Rolle der Werkstatt Bern-Enge* (Acta Bernensia VIII, Berne, 1979, Teil 3), et enfin l'article d'Yvonne Tissot sur *Les Estampilles sur les imitations précoces de sigillée du Forum Claudii Vallensium* (« Annales valaisannes », 1979, pp. 75-98).

Un des intérêts qui se dégagent de ces articles est la localisation de quelques potiers dans l'Helvétie occidentale. Drack avait déjà parlé dans ce sens à propos de *Villo* (p. 46), E. Ettlinger le fait à propos de *Vepotalus*, qu'elle situe à Lousonna (op. cit., p. 95); elle le fait encore à propos de *Masuetus*, *Pindarus* et *Sabinus* (die Werkstatt Bern-Enge, p. 88). Enfin Y. Tissot suggère la présence à Octodurus-Martigny de l'atelier du potier *Florus* (op. cit., p. 79).

Dimension de l'exploitation

Il était nécessaire de situer, même de façon sommaire, le cadre dans lequel s'inscrit la découverte de la Péniche, à savoir un milieu artisanal assez bien délimité dans le temps et l'espace.

Tâchons maintenant de décrire l'atelier lui-même, en nous fondant sur les documents exhumés du sol.

L'espace occupé par notre atelier est difficile à délimiter sur le terrain. Quand la fouille fut entreprise, le sol avait été non seulement décapé jusqu'à une profondeur correspondant à un niveau archéologique contemporain du début des Flaviens, mais il avait été traversé en profondeur par plusieurs tranchées du service des eaux et de l'électricité. Il semble néanmoins que cette superficie était réduite. Nous avons identifié à moins de 100 m de là deux autres ateliers, un peu plus anciens il est vrai, et qui ne sont pas encore publiés. Eux aussi semblent avoir été de dimensions modestes.

Rappelons que la Péniche n'a permis la découverte

d'aucun mur, d'aucun four en place. Seuls ont été retrouvés les éléments démolis de 2 fours, dont l'un au fond du dépotoir, formé de blocs de pierre.

Si nous cherchons à nous représenter combien de personnes étaient attachées à cet atelier, nous pouvons d'abord relever pour la première période d'exploitation trois noms, livrés par les estampilles, et pour la deuxième période trois noms également. Cela ne signifie évidemment pas que le personnel se soit limité à ces effectifs. On peut imaginer par exemple que, parmi la main-d'œuvre, figuraient également des femmes. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des artisans de la Péniche formait une équipe restreinte. On remarquera que les supports de cuisson ne portent pas, comme c'est le cas dans les grands ateliers, des lettres ou des signes indiquant la présence de plusieurs usagers.

Une autre manière d'apprécier les dimensions de l'entreprise consisterait à évaluer le volume de production. Mais comment nous y prendre ? Nous avons déjà fait la remarque plus haut (p. 13) que le matériel recueilli dans le dépotoir et ses alentours ne constitue pas une base pour une approche quantitative de production. En effet, on peut admettre, par exemple, qu'une fournée bien réussie et qui s'est bien vendue ne laisse aucune trace sur le lieu même de sa fabrication.

L'étude de la diffusion nous apporterait-elle des renseignements plus significatifs ?

Il convient ici d'envisager deux sphères de diffusion : le marché local de Lousonna proprement dite, et un marché plus éloigné.

En ce qui concerne Lousonna même, on y rencontre effectivement des objets provenant de notre atelier. Ils sont peu nombreux, bien que facilement reconnaissables, du moins en ce qui touche la *T.S.* Certains avaient été découverts bien avant l'Exposition nationale. On les avait considérés soit comme de la *T.S.* italique, soit comme de la *T.S.* gauloise. On avait noté les noms de *Iucundus*, de *Iuvenis* et de *Pindarus*. Personne n'avait soupçonné un atelier local.

Quant à la diffusion « extra muros », nous n'en possédons presque aucun témoignage. Les seuls documents connus à ce jour sont :

à *Jouxens* près Lausanne : 1 tasse Ritt. 9 signée IVEN (cf. supra p. 24);

à *Avenches* : 2 mortiers signés M·ATI·(M) (Cf. Guisan, pp. 52 et 107);

à *Avenches* : quelques bords barbotinés de la forme « Péniche 3 » (non publiés).

Et c'est tout. Nous ne pensons pas que les estampilles de *Pindarus* découvertes à Berne-Enge (Ettlinger-Roth, pp. 85-9) et celles du même potier découvertes à Octodurus-Martigny (Tissot, pp. 83 et 92) aient été produites à Vidy.

Ainsi donc, par quelque angle qu'on l'envisage, notre atelier paraît avoir été petit.

Date et durée de l'exploitation

Nous distinguons deux « moments » dans la vie de notre atelier : celui qui nous est révélé par le dépotoir, avec les noms de *Iucundus*, de *Iuvenis* et de *Pindarus*, et celui qui est caractérisé par les noms de *L. Attius Iucundus*, de *Pindarus* et de *M. Attius M.*

Le premier « moment » nous est connu grâce à un nombre considérable d'objets, le second au travers d'un nombre minime de documents. Il est donc difficile de faire une comparaison. Voici pourtant ce qu'on peut observer. Au point de vue des formes, on voit se maintenir presque inchangés les Drag. 15 et 18, alors qu'apparaissent pour la première fois, dans l'atelier récent, les Drag. 35-6 et 42. Au point de vue de l'aspect, on note dans les objets de l'atelier récent une pâte plus sombre et un engobe plus brun. Enfin, toujours pour la même période, on constate le changement des estampilles et même de la forme des noms. Tout cela nous incite à penser qu'un certain nombre d'années s'est écoulé entre les deux « moments » de la Péniche.

Quelle date assigner à l'atelier ancien, et plus précisément au moment où a été rempli notre dépotoir ? Les critères les plus sûrs sont les critères extérieurs à la production même de l'atelier. Ce sont avant tout les tessons de la *T.S.* ornée de la Gaule du Sud. Or, à une exception près dont nous avons déjà fait mention (p. 41), ces tessons appartiennent selon le professeur Paunier à la période Claude - Vespasien. Ils pourraient tous avoir été fabriqués avant la fin de Néron. Comme le contenu du dépotoir qui est redevable aux potiers du lieu présente les signes d'une production légèrement plus ancienne, nous serions tenté, quant à nous, de dater le dépotoir à l'époque de Néron plutôt qu'à celle de Vespasien.

Pour l'atelier récent, nous le situons sous les Flaviens, sans nous hasarder à une plus grande précision.

En ce qui concerne le remplissage du dépotoir, et spécialement les circonstances qui l'ont provoqué, qu'on nous permette ici une interprétation personnelle. Nous croyons que ce remplissage s'est fait au lendemain d'un malheur : la mort d'un four précieux. Ce four avait été construit probablement par des gens qui, venant d'ailleurs, ignoraient les propriétés et les défauts de la molasse. Construire un four où chaque bloc de pierre était scié pour s'adapter au bloc voisin représente un investissement de temps et d'argent, mais aussi un exploit technique. Grenier (*Manuel d'archéologie* VI, 2e partie, Paris 1934, p. 948) insiste sur le fait que « les Gaulois ignoraient la construction en pierre appareillée ». Nous pensons que c'est grâce aux performances de ce four qu'ont pu être exécutés à la Péniche des vases aussi remarquables. Malheureusement le four s'est « cuit » peu à peu. La pierre est devenue sable et le sable a fondu. C'est ce que démontrent les blocs que nous avons découverts au fond du dépotoir. Inutile dès

lors de reconstruire un four avec le même matériau. Ce serait s'exposer une nouvelle fois au même malheur. La preuve, c'est que les éléments du four correspondant à l'atelier récent n'empruntent plus rien à la molasse.

L'éventail de la production

Notre partie descriptive a fait apparaître la richesse des formes de sigillée qui se fabriquaient à la Péniche, mais aussi la variété des autres formes de céramique.

A l'intérieur de la *T.S.*, nous relèverons 3 points :

1. Ainsi que cela apparaît sur notre tableau de la page 15, on rencontre à la Péniche des formes de la Gaule du Sud qu'aucun des potiers helvètes n'avait fabriquées.
2. Quatre formes originales apparaissent à la Péniche. Leur appartenance à la *T.S.* ne tient pas seulement à leur technique mais encore à leur style. Pour chacune de ces 4 formes, on ne peut s'empêcher de chercher des modèles dans le monde méditerranéen, recherche qui, jusqu'à ce jour, est restée vaine.
3. Bien que proches des potiers de la Gaule du Sud, ceux de la Péniche ont néanmoins fabriqué en *T.N.* un certain nombre des formes de la *T.S.*, à l'instar des potiers helvètes.

Dans la production non sigillée de la Péniche, nous avons l'impression que toutes les formes correspondaient à des modèles existant ailleurs, qu'il s'agisse de lampes, de gobelets, de mortiers, de cruches ou de formes de la Tène.

Des exemplaires de céramique importée figurent dans notre inventaire, appartenant à divers secteurs de production. Nous avons déjà montré que ces objets appartenaient probablement à l'atelier comme modèles ou comme références. Cette observation corrobore l'impression que nous avons, à savoir que nos potiers ne sont pas des fantaisistes, mais des gens de métier qui montraient leur maîtrise en se tenant le plus près possible de leurs modèles.

Origine des potiers

La question se pose dès lors de savoir si nous avons affaire à des Helvètes qui ont appris à façonner des vases dans la tradition méditerranéenne, ou si, au contraire, c'est l'inverse. Pour nous, il ne fait aucun doute que c'est l'inverse qui est la réalité. Nos potiers sont d'abord des méridionaux, maîtres de la sigillée, et secondairement des potiers helvètes. Il est frappant à cet égard de constater que leurs ouvrages en *T.N.* sont loin d'égaler ceux de leurs confrères helvètes, alors que leur *T.S.* est d'une qualité nettement supérieure à la production présentée par Drack.

Le cas de *Pindarus*

Pindarus est le seul des potiers de la Péniche dont le nom et l'activité aient été connus avant notre fouille. Les débuts de ce potier remontent selon Drack au règne de Tibère. On voit par conséquent que sa présence à Lousonna ne peut être envisagée que dans une fin de carrière. Comme nous l'avons montré plus haut, la localisation de son premier ou de ses premiers ateliers sur territoire helvète était, aux yeux de Drack, chose impossible. Depuis lors il semble que nous pouvons préciser un peu sa carrière dans la géographie et dans le temps.

A la suite des découvertes de Berne-Enge (8 estampilles), de la Péniche (11 estampilles sur *T.S.*) et de Martigny (3 estampilles), E. Ettlinger imagine ceci: *Pindarus*, avec les potiers *Masuetus* et *Sabinus*, aurait travaillé d'abord dans la région de Vindonissa, mais les

événements militaires violents dont l'Helvétie fut le théâtre en 69 et en 70 contraignirent ces potiers à trouver de nouveaux lieux d'établissement et d'activité dans l'ouest du territoire helvète. Il n'est pas impossible que, avant de se fixer dans la région lémanique, ces potiers aient fait escale à Berne-Enge (Berne-Enge, p. 88).

Ce n'est donc pas sans intérêt que nous pouvons imaginer *Pindarus*, si ce schéma est correct, arrivant à Lousonna et s'associant à un atelier que nous serions tenté d'appeler un atelier «de pointe». Cependant c'est dans le dépotoir déjà que nous trouvons l'un des mortiers porteurs de l'estampille OF.PINDAR. *Pindarus* faisait-il réellement partie du premier atelier? Le peu d'objets signés par lui laissent la réponse en suspens. En tout cas les 3 estampilles «in planta pedis» ne proviennent pas du dépotoir, et ce qu'en dit E. Ettlinger ne fait pas de difficulté quant à la date (Berne-Enge, pp. 87-8).

Conclusion

L'intérêt de la Péniche, comme on a pu s'en persuader, est multiple.

Le fait même de la découverte d'un atelier de *T.S.* datant du 1^{er} siècle après J.-C. est en soi remarquable, puisqu'on n'en connaissait aucun auparavant sur territoire helvète. Non moins remarquable nous apparaît la diversité de la production, en *T.S.* et en céramique non sigillée. Mais à nos yeux c'est la qualité de la *T.S.* qui fait l'originalité propre de la Péniche.

Une datation précise nous paraît impossible. Nous attribuons le dépotoir au règne de Néron, et l'atelier récent à la période flavienne.

Les potiers dont les noms nous sont parvenus semblent être de formation et probablement d'origine méditerranéennes, plutôt que celtiques. Leur affinité avec les potiers de la Graufesenque est étroite. Néan-

moins certains caractères (pieds réduits à un simple bourrelet, emploi de la barbotine en fines ponctuations) pourraient être tributaires d'une autre origine que nous ne parvenons pas à deceler. Quoi qu'il en soit, ces potiers se distinguent nettement de ceux que nous connaissons grâce à l'ouvrage de Drack. A ce titre ils renouvellent les données qui permettent de comprendre l'histoire de la *T.S.* au cours du 1^{er} siècle de notre ère. Leur destin semble être celui de toute une génération de potiers, à savoir le passage d'une activité artisanale fine et diversifiée à une production plus robuste, mais plus sommaire aussi et moins personnalisée, le passage de l'atelier à la manufacture. Autant l'identité propre de l'atelier ancien était marquée, autant les objets fabriqués par l'atelier récent nous apparaissent comme une copie conforme de ce qui se fabriquait en Gaule à la fin du 1^{er} siècle.

Résumé

Découvert en 1965 à Lousonna (Vidy-Lausanne), sur la rive gauche du Flon, le dépotoir de la Péniche a permis d'identifier les restes d'un atelier de poterie du 1^{er} siècle après J.-C. où se fabriquaient un large éventail de formes: *terre sigillée* (4 formes originales), «*terra nigra*», gobelets, lampes, mortiers, cruches, formes de la Tène, peut-être aussi de la poterie commune.

Ce qui frappe, c'est la diversité des formes et la qualité. Les estampilles révèlent les noms d'au moins 4 potiers, dont un seul, *Pindarus*, était connu avant la fouille. Ces potiers semblent avoir été des Méditerranéens plutôt que des Helvètes.

On peut distinguer deux «moments» dans l'activité de cet atelier: le premier se situe probablement sous Néron, le second sous les Flaviens.

L'atelier était de petite dimension: la diffusion en dehors du site de Lousonna est presque nulle. Quelques objets cependant ont été retrouvés à Avenches.

Remerciements

C'est d'abord à Mme Elisabeth Ettlinger que va me reconnaissance. Dès le début de mon travail, elle m'a prodigué ses conseils et ses encouragements, qui m'ont grandement soutenu dans une entreprise difficile. Elle a relu mon manuscrit et c'est à elle, enfin, que revient l'initiative d'avoir sollicité la collaboration d'un scientifique en la personne de M. Marino Maggetti. Je suis aussi très redevable à Daniel Paunier et à Gilbert Kaenel de leur aide amicale et experte à la fois. Ils ont bien voulu, entre autres, relire mon manuscrit et leurs remarques m'ont été précieuses.

Enfin mes remerciements vont à Sylvain Fehlmann et à Vreni Fischbacher, qui ont confectionné la mise en page, ainsi qu'à Marie-Lise Gerhard qui a corrigé les épreuves: deux tâches ingrates qu'ils ont menées avec un très grand soin.

Auteur des dessins: André Laufer

Auteur des photographies: Sylvain Fehlmann

- ¹ Pour l'étymologie du nom: «Pessenaz, loc. à Conthey et Pessonay ou Pessonayre, loc. à Chessel D. Aigle = poissine, poissonnière; vivier.» (Henri Jaccard *Essai de toponymie*, Slatkine, Genève, 1976). Autre interprétation: «Paisson, pesson, passon s.f.: Weide.» (Tobler-Lommatzsch: *Altfranzösisches Wörterbuch*, Wiesbaden, 1969). La deuxième hypothèse nous paraît la meilleure.
- ² La longueur du dépotoir ne peut être donnée correctement du fait que, dans son extrémité sud-ouest, avait été posée une conduite électrique. Cette conduite, protégée par des caissons de ciment de 30 cm de large, avait non seulement porté atteinte à la longueur du dépotoir, mais avait peut-être aussi remué un peu le sol avoisinant.
- ³ Parmi les pièces de céramique fabriquées à la Péniche, nombreuses sont celles qui portent les marques d'une cuisson défectueuse, voire de réels accidents de cuisson (fig. 1). Nous décrirons ces ratés plus loin dans le chapitre intitulé: Argile, pâte et engobe (p. 14).
- ⁴ Ce motif qui remplace, sur certains plats de T.S. ou de T.N., la couronne ornementale guillochée, se rencontre déjà sur une assiette de *Vepotalus*, au musée romain de Vidy (M.R.V.62.SS.31). Il se trouve aussi, semble-t-il, sur un plat trouvé à Baden (Drack, pl. 5/7).
- ⁵ Nous donnons ici 2 références: John W. Hayes: *Early Roman Wares from the House of Dionysos*, Paphos, in: RCRF 1977, pp. 96-108; et, plus près de l'Helvétie: *Römische Rotbemale Ware der Wetterau*, Frankfurt a. M., 1978.
- ⁶ Drack, cependant, considère que le *Pindarus* de Rheinzabern n'a aucune relation avec notre *Pindarus* (p. 113). Il ne dit pas pourquoi.
- ⁷ E. Ettlinger nous signale une origine ibérique très probable pour ces gobelets (K. Greene, *Imported fine wares in Britain to A.D.* 250: *A guide to identification*. In: Early Fine Wares in Britain, BAR Brit. Series 57, 1978, 15, 15 sqq. et surtout: Françoise Mayet: *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique*, Paris 1975, où les no 439, 441 et 357-364 donnent respectivement les profils et les décors des no 1, 2 et 3 de notre fig. 29. En revanche, notre tasse à deux anses (fig. 29/4) ne connaît aucun correspondant dans ledit ouvrage).
- ⁸ Pour le problème de la fabrication des lampes en Helvétie de l'Ouest, voir l'étude de A. Leibundgut: *Die römischen Lampen in der Schweiz*. Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit. Bern 1977.
- ⁹ Nous lisons OF PINDAR sans être absolument sûr du R final. A supposer qu'il existe, ce R serait ligaturé au A. Le relief des lettres est faible et usé. Si au contraire nous lisons OF PINDA, nous retrouverions la forme abrégée de l'estampille, «in planta pedis» que nous avons rencontrée sur T.S.
- ¹⁰ Voir cependant chez Drack la coupe basse, reproduite à la page 98, qui se trouve au musée de Brugg. Son profil offre quelque parenté avec nos coupes de Vidy, mais elle n'appartient pas à la T.S. et n'était assurément pas dotée de l'ombilic.
- ¹¹ Voir notamment Sitterding, pl. 54/1-14).
- ¹² On peut lire une traduction française de ce texte dans *Eburodunum I*, du moins en ce qui concerne précisément la céramique commune (p. 181).
- ¹³ Cette date sera ramenée à 10 avant J.-C. (E. Ettlinger et E. Müller, p. 98).
- ¹⁴ A l'heure actuelle, ce nombre est de 173 (Yvonne Tissot, p. 85).
- ¹⁵ La prise en considération de 8 estampilles de *Pindarus* à Berne-Enge (E. Ettlinger et K. Roth-Rubi, p. 86) ainsi que la découverte des estampilles de *Pindarus* à la Péniche modifient considérablement l'appréciation de ce problème, ainsi que nous le verrons à la fin de notre étude (p. 64).

Bibliographie et abréviations

- ACV
Bâle
Bâle (Gasfabrik)
Berne-Enge
Berne (Engelhalbinsel)
CIL
Cruches d'Avenches
Drack
Drack
Dragendorff
Pascal Duhamel
Eburodunum I
E. Ettlinger
E. Ettlinger et
E. Müller
E. Ettlinger et
Katrin Roth-Rubi
Festschrift Walter
Drack
Goudineau
K. Greene
Grenier
M. Guisan
Haltern
Hofheim
K.F. Hartley
John W. Hayes
Hermet
Howald et Meyer
Henri Jaccard
Lamboglia
A. Laufer
Leibundgut
Loeschcke
Loeschcke
Archives cantonales vaudoises.
FELLMANN, R. Basel in römischer Zeit. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 10, Basel 1955.
MAJOR, E. Gallische Ansiedelung mit Gräberfeld bei Basel. Basel 1940.
ETTLINGER, E. et ROTH-RUBI, K. Helvetische Reliefsigillaten und die Rolle der Werkstatt Bern-Enge. *Acta Bernensia* VIII, Bern 1979.
TSCHUMI, O. Massenfund bemalter Latène-III-Ware aus Kellergrube 13 in Berne-Enge 1927. *Annuaire de la Société suisse de préhistoire* 40, 1949/50, 257 ss.
Corpus Inscriptionum Latinarum.
ROTH-RUBI, K. Untersuchungen an den Krügen von Avenches. *RCRF Acta*, Suppl. 3, Augst/Kaiseraugst 1979.
DRACK, W. Die helvetische Terra-Sigillata-Imitation des 1. Jh. n. Chr. Basel 1945.
DRACK, W. Die römischen Töpfereifunde von Baden – Aquae Helveticae. Bâle 1949.
DRAGENDORFF, H. Terra Sigillata. *Bonner Jahrbücher* 96/97 1895/96, 18 ss./54 ss.
DUHAMEL, P. Les ateliers céramiques de la Gaule romaine. *Archéologia – Les dossiers de l'archéologie* 9, 1975, 12 sqq.
KASSER, R. Yverdon. Histoire d'un sol et d'un site avec la cité qu'ils ont fait naître. Eburodunum I, Yverdon 1975.
(Voir: Thermes d'Augst).
ETTLINGER, E. et MÜLLER, E. *VEPOTALUS*. Festschrift Walter Drack, Stäfa (ZH) 1977, 95 ss.
(Voir: Berne-Enge).
(Voir: E. Ettlinger et E. Müller).
GOUDINEAU, CH. La céramique arétine lisse. Fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini) 1962-1967. Vol. 4. *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, Supplément 6, Paris 1968.
GREENE, K. Imported fine wares in Britain to A.D. 250: A guide to identification Early Fine Wares in Britain, *BAR Brit. Series* 57, 1978, 15 ss.
GRENIER, A. Manuel d'archéologie VI. Paris 1934.
GUISAN, M. Les mortiers estampillés d'Avenches. *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 22, 1974, 27 ss.
LOESCHCKE, S. Keramische Funde in Haltern. *Mitteilungen der Altertums-Kommission für Westfalen* 1909, 101 ss.
RITTERLING, E. Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus. *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde* 40, 1912.
HARTLEY, K.F. La diffusion des mortiers, tuiles et autres produits en provenance des fabriques italiennes. *Cahiers d'archéologie subaquatique* II, 1973, 49 ss.
HAYES, J.W. Early Roman Wares from the House of Dionysos, Paphos. *RCRF* 1977, 96 ss.
HERMET, F. La Graufesenque. Paris 1934.
HOWALD, E. et MEYER, E. Die römische Schweiz. Zürich 1940.
JACCARD, H. Essai de toponymie. Slatkine, Genève 1976.
LAMBOGLIA, N. Compte-rendu de «Simonett». *Rivista di Studi Liguri*. 1943, 163 ss.
La terre sigillée italique. (Voir Lousonna, 194 ss.)
LEIBUNDGUT, A. Die römischen Lampen in der Schweiz. *Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merovingerzeit*, Bern. 1977.
(Voir: Haltern).
LOESCHCKE, S. Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens. Zürich 1919.

Lousonna	MARTIN, C. (éd.), Lousonna. Bibliothèque historique vaudoise XLII, Lausanne 1969.
M. Maggetti	MAGGETTI, M. Recherches minéralogiques, chimiques et technologiques sur la terre sigillée de l'atelier de la Péniche (Vidy/Lausanne), <i>Infra</i> 81 ss.
MAH	Musée d'art et d'histoire de Genève.
Françoise Mayet	MAYET, F. Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique. Publication du Centre Pierre Paris (E.R.A. 522), Paris 1975.
MRV	Musée romain de Vidy.
Oswald et Pryce	OSWALD, F. et PRYCE, T.D. An Introduction to the study of Terra sigillata. London 1966. ²
Oxé et Comfort	OXÉ, A. et COMFORT, H. Corpus vasorum Arretinorum. A catalogue to the Signatures, Shapes and Chronology of Italian Sigillata. <i>Antiquitas</i> 3. Bonn 1968.
Paunier	PAUNIER, D. La céramique gallo-romaine de Genève. De La Tène finale au Royaume Burgonde (I ^{er} siècle av. J.-C. – V ^e siècle ap. J.-C.). <i>Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève</i> , série in 4°, t. IX, 1980 (sous presse).
Paunier	PAUNIER, D. Céramique peinte de La Tène finale et matériel gallo-romain précoce trouvés sur l'oppidum de Genève. <i>Genava</i> 23, 1975, 55 ss.
Planches pour la détermination	ETTLINGER, E. et STEIGER, R. Formen und Farbe römischer Keramik. Augst 1971. (Traduction dans <i>Eburodunum</i> I, 173 ss.)
RCRF	Rei Cretariae Romanae Fautores.
Ritterling	(Voir : Hofheim).
Römische Rotbemale Ware	HULD-ZETSCHKE, I. Römische Rotbemale Ware der Wetterau. Frankfurt a.M. 1978.
Katrin Roth-Rubi	(Voir : Cruches d'Avenches).
J. Rougier	ROUGIER, J. A propos des jattes et pelves de la région lyonnaise. <i>Revue archéologique de l'Est</i> 25, 1974, 147 ss.
Simonett	SIMONETT, CH. Tessiner Gräberfelder. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 3, Basel 1941.
Madeleine Sitterding	SITTERDING, M. La terre sigillée gauloise et la poterie indigène. (Voir : Lousonna, 227 ss.)
Tessin	(Voir : Simonett).
Thermes d'Augst	ETTLINGER, E. Die Keramik der Augster Thermen. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte 6, Basel 1949.
Y. Tissot	TISSOT, Y. Les estampilles sur les imitations précoces de sigillée du Forum Claudii Vallensium. <i>Annales valaisannes</i> 1979, 75 ss.
Tobler-Lommatzsch	TOBLER-LOMMATZSCH, Altfranzösisches Wörterbuch. Wiesbaden 1969.
T.S. helvétique d'imitation	(Voir : Drack).
A. Vernhet	VERNHET, A. Notes sur la terre sigillée de La Graufesenque. <i>Dactylographié</i> , Millau 1975.
Vindonissa	ETTLINGER, E. et SIMONETT, CH. Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa. Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa 3, Basel 1952.
Yverdon	SITTERDING, M. La céramique de l'époque de La Tène à Yverdon. Fouilles de 1961. <i>Annuaire de la Société suisse de préhistoire</i> 52, 1965, 100 ss.
Zürich	VOGT, E. Der Lindenhof in Zürich, zwölf Jahrhunderte Stadtgeschichte aufgrund der Ausgrabungen 1937/38. Zürich 1948.

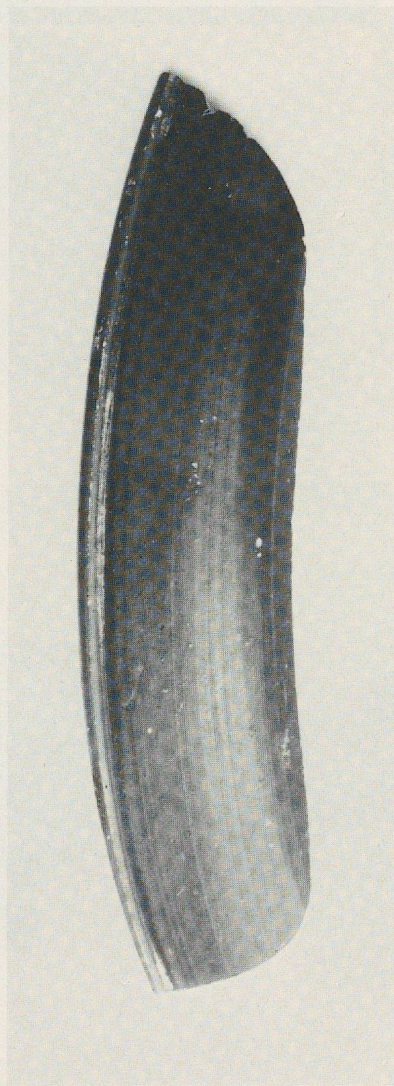
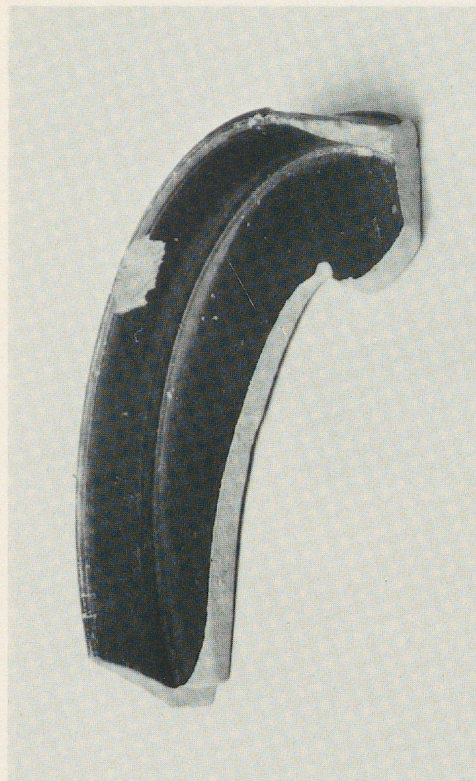
Numéros d'inventaire des objets étudiés

Fig.	N° inv.	Ø cm	H cm		Fig.	N° inv.	Ø cm	H cm
1	Pén. 65-6/17				21/1	Pén. 66/1	15,6	1,7
8/1	Pén. 65-6/2202	14,4	3,7		21/2	Pén. 65-6/1207		
8/2	Pén. 65-6/237	27	4,5			Pén. 65-6/407	27	2,9
						Pén. 67/967		
9/1	Pén. 67/511	13	3,1		21/3	Pén. 65-6/408	22	
9/2					21/4	Pén. 65-6/406		1,7
9/3	Pén. 65-6/110	27	6,2		21/5	E. 62. 5306	26	
					21/6	LA 2691	42	
10/1	Pén. 65-6/15	11	1,2		22/1	Pén. 65-6/295	12,5	
10/2	E. 62 2827	16	1,8		22/2	Pén. 65-6/440		
10/3	E. 62 862				22/3	LA 2006		
10/4	Pén. 65-6/12				22/4	E. 62/5687		
10/5	LA 2214				22/5	Pén. 65-6/295		
10/6	Pén. 67/697							
10/7	Pén. 67/561	6,8	2,4		23/1	Pén. 66/2		
10/8	Pén. 65-6/2208	7,3	3,1		23/2	Pén. 65-6/951		
10/9	Pén. 65-6/282	11,8	4,8		23/3	Pén. 65-6/948	6 (à la base)	
					23/4	MHV	20	1,9
11/1	Pén. 65-6/636	6,5	3	IVEN	23/5	LA 2015	21	2,3
11/2	Pén. 65-6/86	10,6			23/6	LA 2712	23	
11/3	LA 2563 LA 2276	11,5	4,5		23/7	Pén. 65-6/315		1,9
					23/8	Pén. 65-6/2224		
12/1	Pén. 65-6/378	8,2	4,5	IVEN	23/9	Pén. 66/25		
12/2	Pén. 65-6/375	12,4	6,4	IUCUNF				
12/3	Pén. 65-6/377	12,2	5,7	IVEN	24/1	Pén. 65-6/2270	15,6	5,8
					24/2	Pén. 65-6/2273	22	9,5
13/1	LA 2386							
13/2	Musée cantonal				25/1	Pén. 65-6/2271	12	5
13/3	LA 2559				25/2	LA 2534	16	
13/4	LA 2495				25/3	LA 2535	20	
					25/4	Pén. 67/756	23	
14/1	LA 2489							
14/2	LA 2497				26/1	Pén. 65-6/2203		
14/3	LA 2499				26/2	E. 62.5235		
					26/3	E. 62.1036		
15/1	E. 62 856	10			26/4	Pén. 65-6/1208		
15/2	LA 2320-2322-2328	11,4			26/5	LA 2346		
					26/6	LA 2355		
16	LA 2690	12			26/7	LA 2419		
					26/8	Pén. 65-6/1181		
17/1	Pén. 65-6/340	7	3,7	IVEN	26/9	Pén. 65/1172		
17/2	Pén. 65-6/343	7	3,6		26/10	LA 3307 + LA 2608		
17/3	Pén. 65-6/338	11,2	4,9	IVEN	26/11	LA 2610 + Pén. 65-6/1126		
18/1	Pén. 65-6/524	15			27	Pén. 67/694	17	
18/2	Pén. 65-6/527	16						
18/3	Pén. 65-6/525	15			28/1	Pén. 65-6/614		
18/4	Pén. 65-6/518	26			28/2	Pén. 67/619		
18/5	Pén. 65-6/2223	30			28/3	Pén. 65-6/610		
18/6	Pén. 65-6/981	28	9		28/4	Pén. 67/617		
					28/5	Pén. 65-6/611		
19/1	Pén. 65-6/29	12	2		28/6	Pén. 65-6/613		
19/2	Pén. 67/454				28/7	LA 2013		
					28/8	Pén. 65-6/612		
20/1	Pén. 65-6/106	6,4	2,5		28/9	Pén. 67/618		
20/2	LA 2486	10,8						
20/3	Pén. 65-6//2210				29/1	Pén. 65-6/2228	5,8	7
20/4	Pén. 65-6/2211				29/2	Pén. 65-6/2227		
20/5	Pén. 67/577				29/3	Pén. 65-6/657-672		
20/6	Pén. 67/709				29/4	Pén. 65-6/675-680	10	5,7

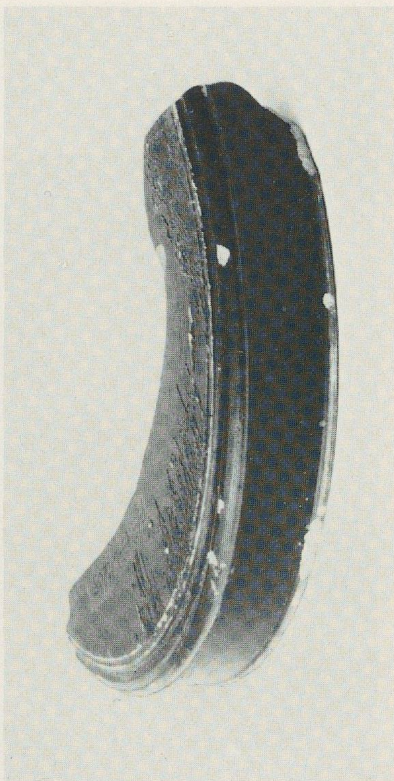
Fig.	N° inv.	Ø cm	H cm	Fig.	N° inv.	Ø cm	H cm
30/1	LA 3304			44			
30/2	LA 3306			45/1	LA 6998		
30/3	LA 2731			45/2	Pén. 65-6/1077		
30/4	LA 2730			45/3	Pén. 65-6/983		
30/5	Pén. 65-6/1018			45/4	Pén. 65-6/980		
30/6	Pén. 65-6/1021			46/1			
30/7	Pén. 67/721			46/2	Pén. 65-6/1103		
30/8	Pén. 65-6/1022			46/3	Pén. 65-6/1123		
30/9	Pén. 65-6/1019			46/4	Pén. 65-6/1117		
30/10	Pén. 65-6/634			46/5	Pén. 65-6/1121		
31/1	LA 1674			46/6	E. 62/5713		
31/2	LA 2688			46/7	Pén. 65-6/1101		
31/3	LA 2468			46/8	Pén. 65-6/1093		
31/4	Pén. 65-6/1005						
31/5	Pén. 65-6/1008						
31/6	Pén. 65-6/2255						
31/7	Pén. 65-6/2375						
32/1	Pén. 65-6/2253						
32/2	Pén. 65-6/2259						
33/1	Pén. 65-6/203			Pl.	N° inv.	Ø cm	H cm
33/2	LA 2608 + LA 3307			1/1		27	
34/1	Pén. 65-6/1096			1/2	Pén. 65-5/149	27	
34/2	Pén. 65-6/1139			1/3		12,5	1,9
34/3	Pén. 65-66/1139			1/4	Pén. 65-6/636	6,8	3,2
34/4	Pén. 65-6/1131			1/5			
35/1	Pén. 65-6/1095	50		2/1	Pén. 65-6/377	11,7	6
35/2	Pén. 65-6/1209	17,6	6,6	2/2	E. 62. 856	10,2	3,8
36/1	Pén. 65-6/2268	16	5,9	2/3	CA 2890	10,2	
36/2	Pén. 65-6/982	20	7,3	2/4		14,5	
37/1	Pén. 65-6/2275	10,5 (bord)	7 (sans pied)	2/5	Pén. 65-6/340	7	3,5
37/2	Pén. 65-6/2283	12,7 (panse)		3/1	Pén. 65-6/1	15,6	1,7
37/3	Pén. 65-6/2284	25		3/2	Pén. 65-6/2228	6	
38/1	Pén. 65-6/2317	14 (bord)		3/3	Pén. 65-6/406	22	1,7
38/2	Pén. 65-6/2312	13,5 (bord)		3/4		13,5	
38/3	Pén. 65-6/2307	17 (bord)					
38/4	Pén. 65-6/2310	22					
39/1	Pén. 65-6/1148	14	9	4/1	Pén. 67/561	dimensions cm	
39/2	Pén. 65-6/2302			4/2	(voir fig. 26/2)	Ech. 2:1	
39/3	Pén. 65-6/2304	32		4/3		«	
40/1	Pén. 65-6/2313	35 (bord)		4/4	(voir fig. 26/5)	«	
40/2	Pén. 65-6/2314			4/5	LA 2416	«	
40/3	Pén. 65-6/2305	32 (bord)		4/6	(voir fig. 26/9)	«	
40/4	Pén. 65-6/2306	22 (bord)		4/7	(voir fig. 26/10)	Ech. 1:1	
40/5	Pén. 65-6/2315	14 (pied)		4/8	(voir fig. 26/11)	«	
41/1	Pén. 65-6/1149	17	7	5/1		H. env. 6,5	
41/2	Pén. 65-6/1117			5/2		Long. env. 14,5	
42/1	Pén. 65-6/2340	20 (panse)	16,5	5/3	Pén. 65-6/2212	Long. env. 19,5	
42/2	Pén. 65-6/2323	19 (panse)	16,5	5/4	E. 62. 5675	Long. env. 17	
43	Pén. 65-6/2203	18 (panse)	10,6	6/1		Long. centre 6	
				6/2	(voir fig. 46/1)	H. centre 5,5	
				6/3			
				7/1		Long. env. 20	
				7/2	Pén. 65-6/341	Ø 10	



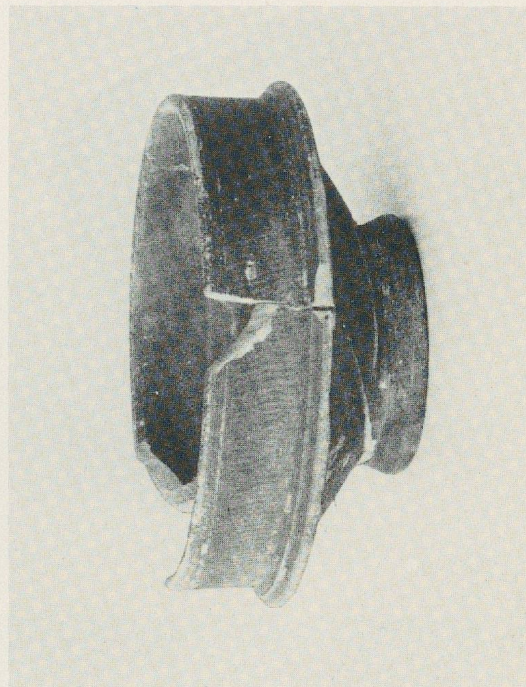
1



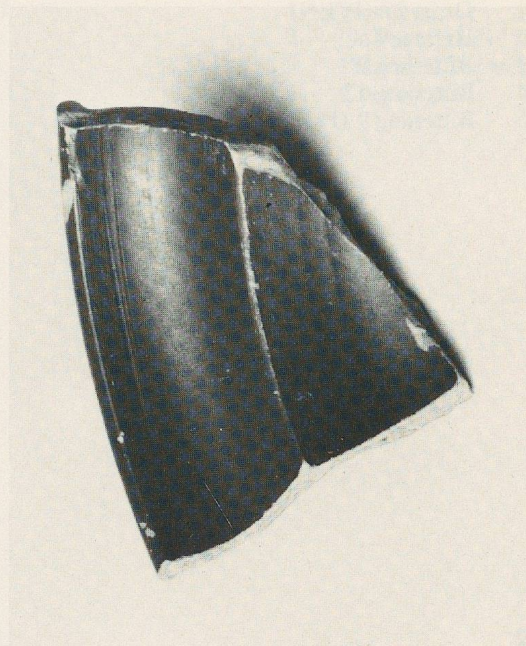
2



3



4



5

- 1 Drag. 15 plat
- 2 Drag. 18 plat
- 3 Drag. 22
- 4 Drag. 24 (IVEN)
- 5 Drag. 27

- 1 Drag. 27 (IVEN)
- 2 Hermet 9
- 3 Ritterling 8
- 4 Ritterling 12
- 5 Ritterling 9 (IVEN)

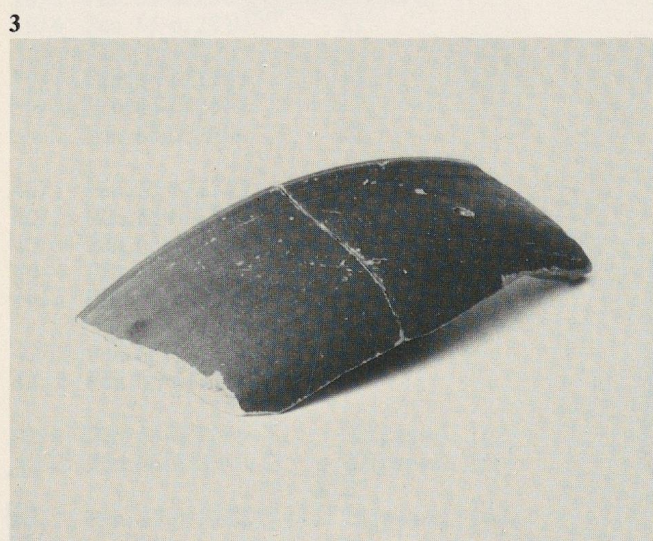
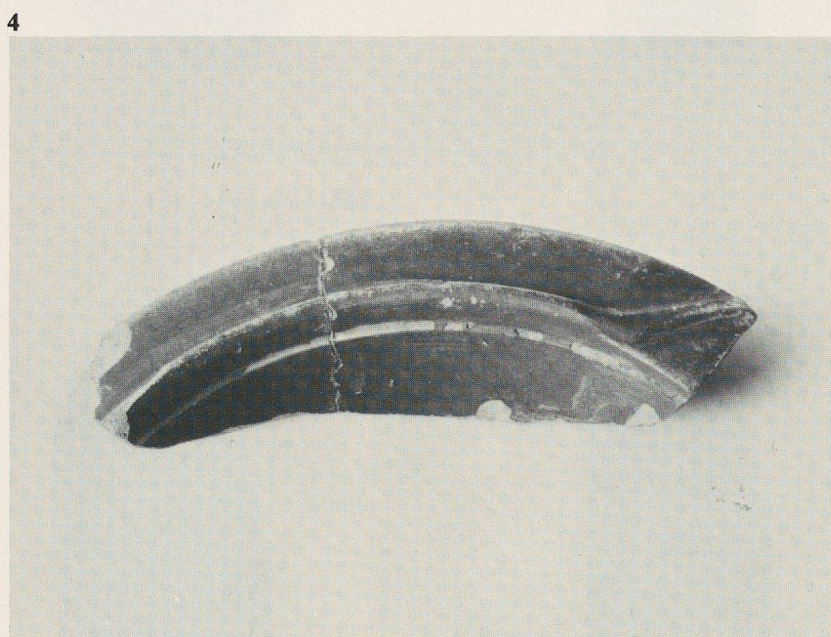
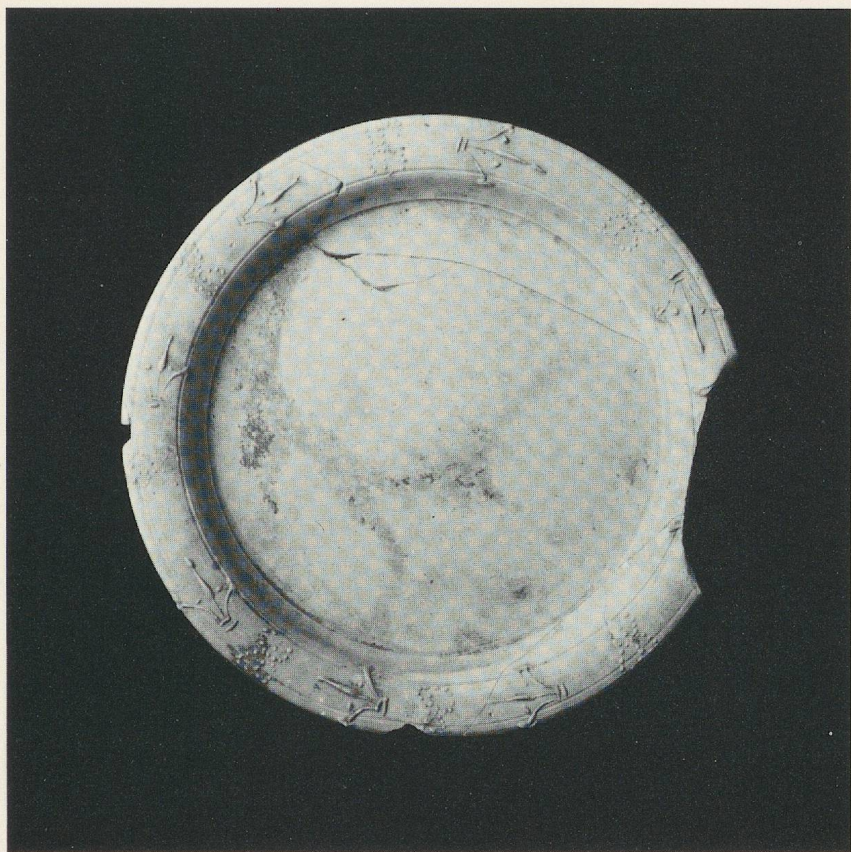
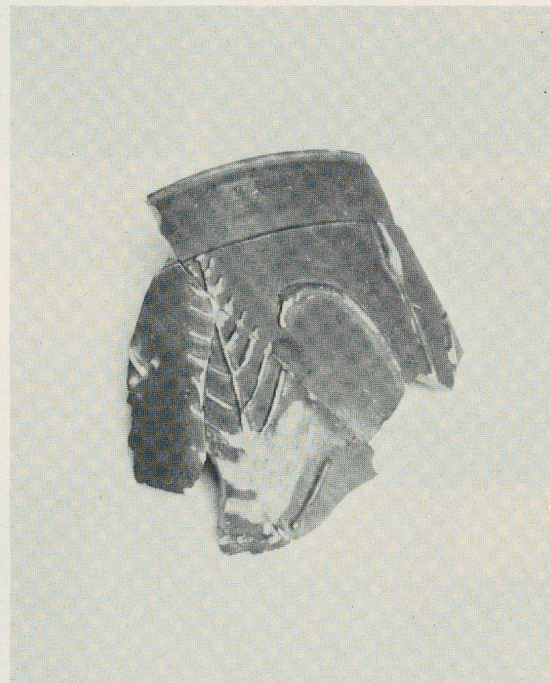


PLANCHE 2

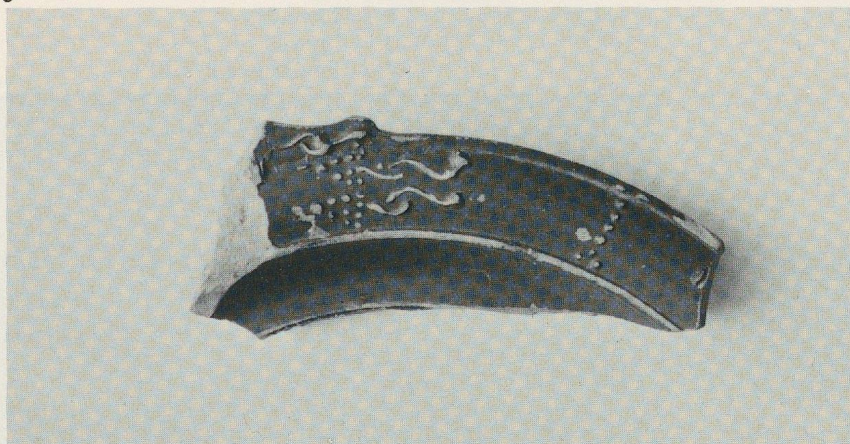
- 1 Péniche 3
- 2 Gobelet (bord)
- 3 Péniche 3 (à anses)
- 4 Coupe à pied



2

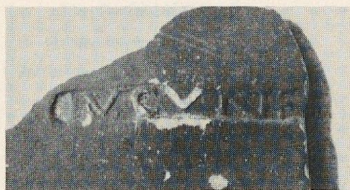


3



4





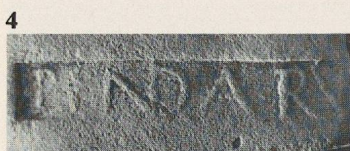
1



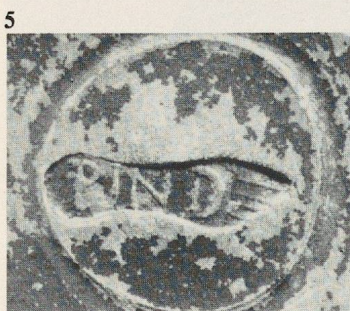
2



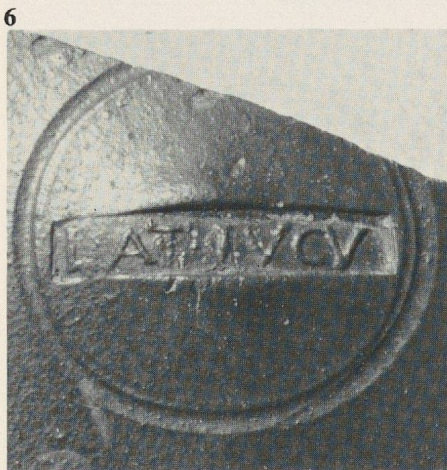
3



4



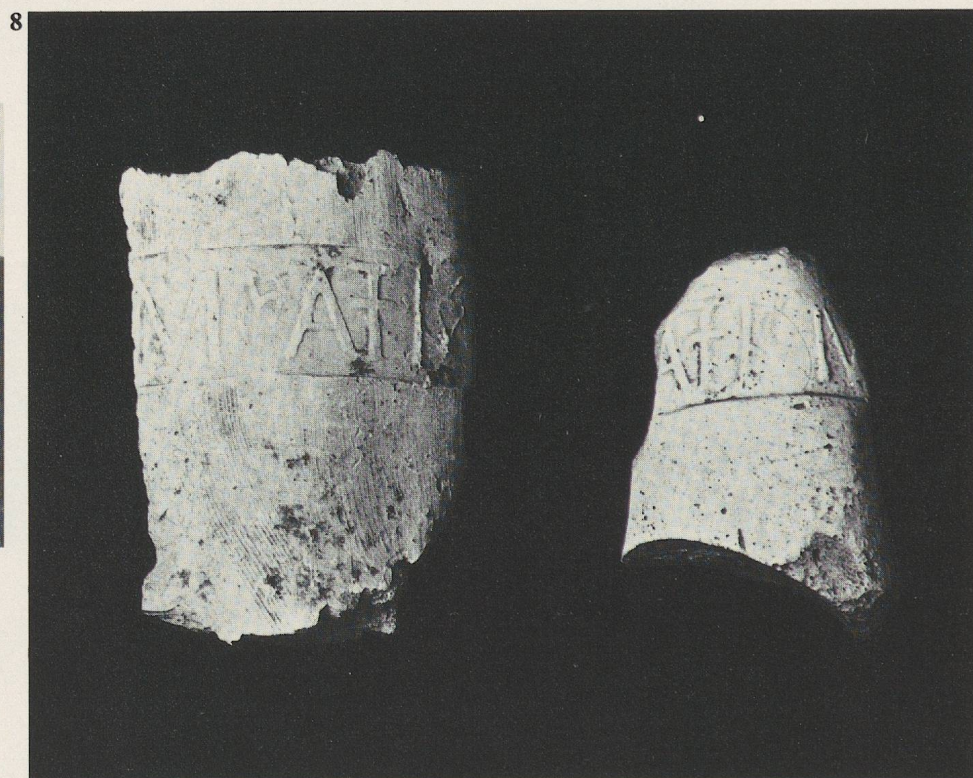
5



6



7



8

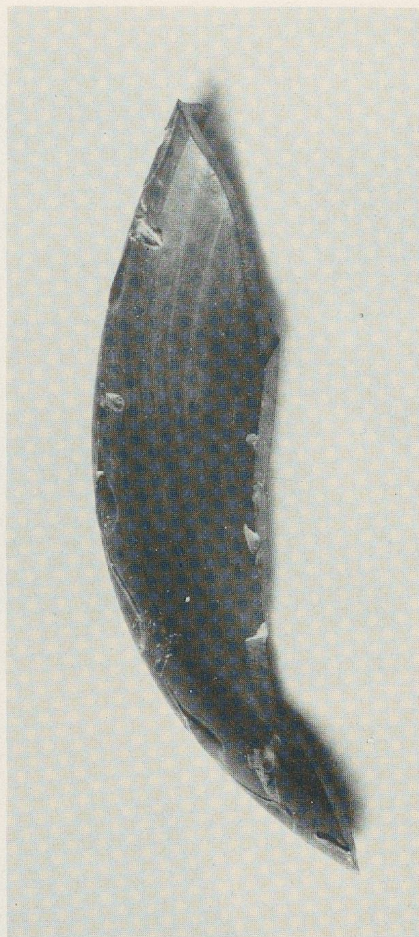
- 1-2 Iucundus
- 3 Iuvenis
- 4-5 Pindarus, sur *T.S.*
- 6 Lucius Attius Iucundus, sur *T.S.*
- 7 Pindarus, sur mortier
- 8 M. Attius M., sur mortier



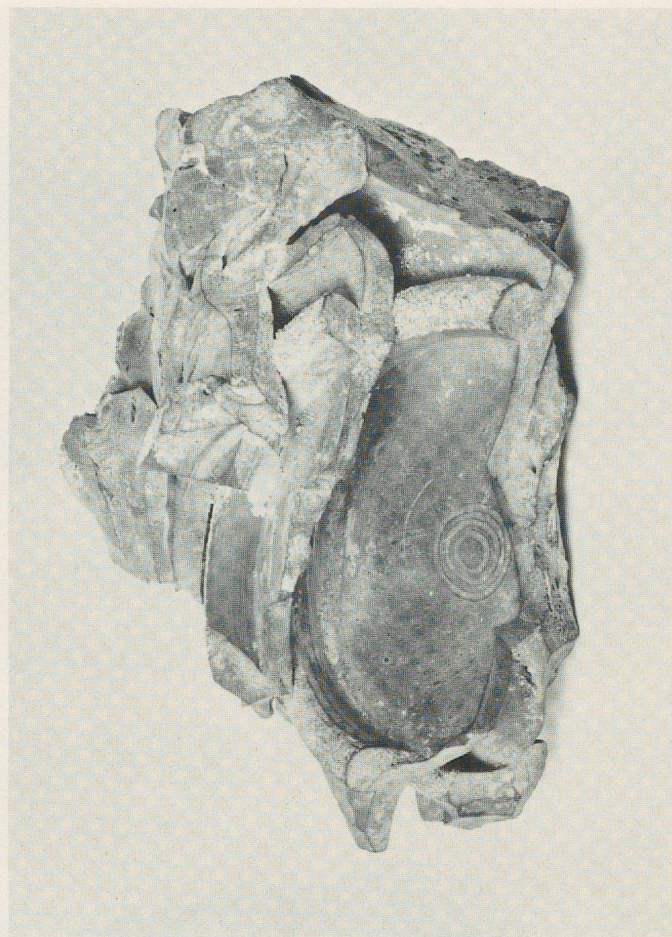
1



2



3

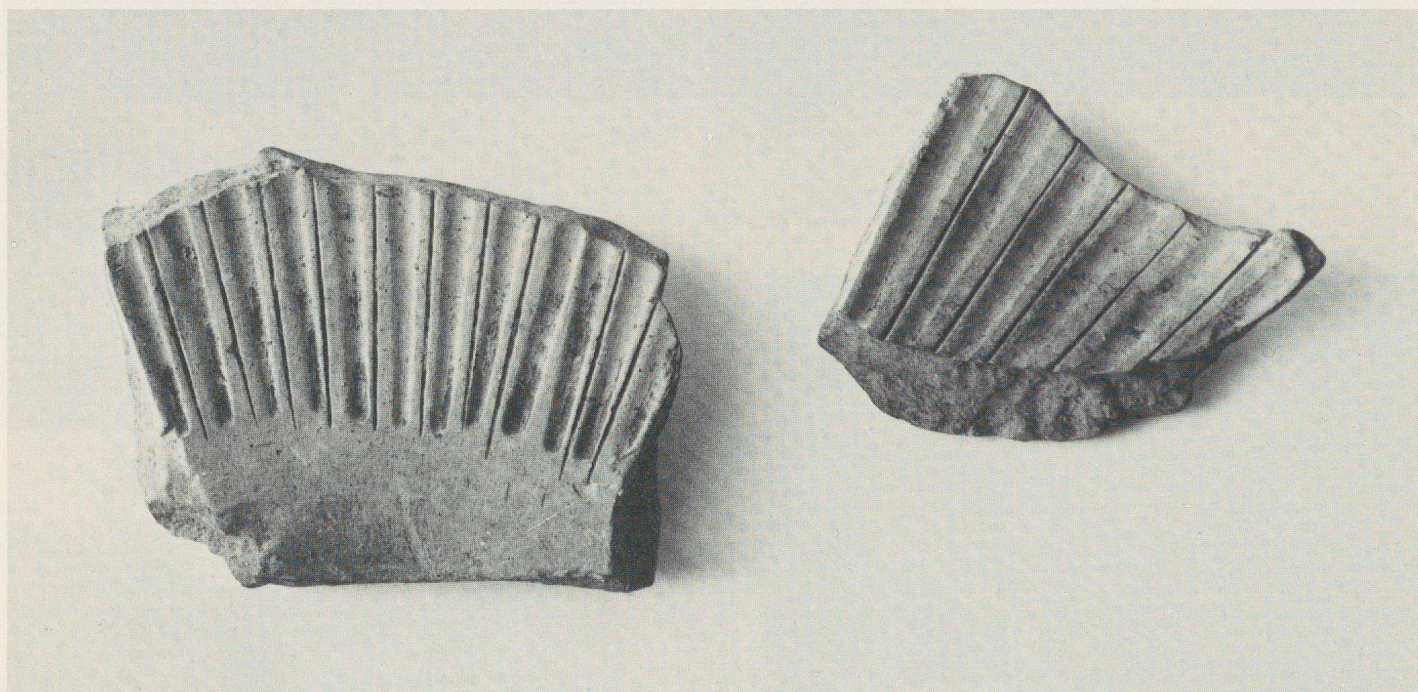


4

- 1 Assiettes Drag. 18 soudées par surcuisson
- 2 Assiette Drag. 15 (revers) déformée par surcuisson
- 3 Assiette Drag. 36 déformée par surcuisson
- 4 Agglomérat de plats Drag. 15 ou 18 surcuits

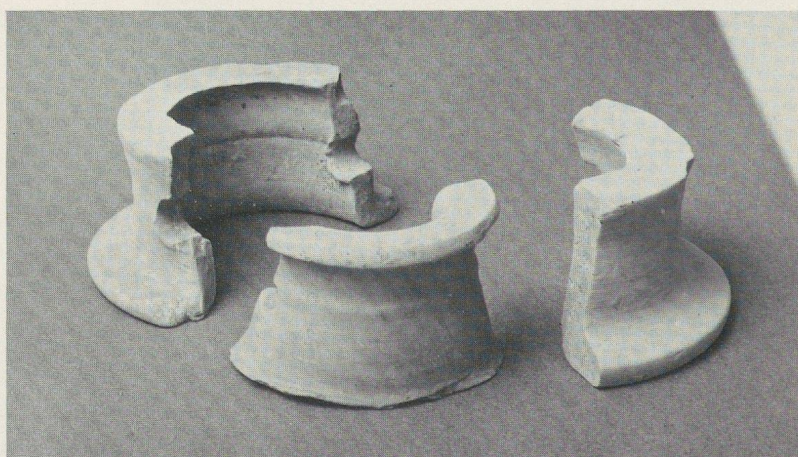


1



2

3



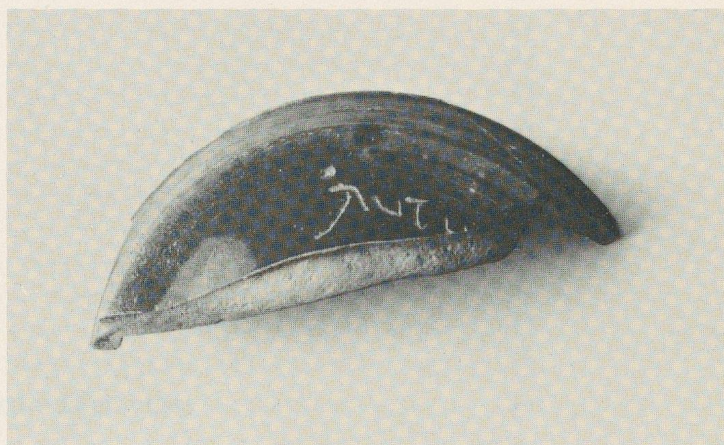
- 1 Paquets d'argile utilisés comme cales dans le four
- 2 2 fragments d'un moule Drag. 29 importé
(zone inférieure à godrons)
- 3 3 supports de cuisson

PLANCHE 6



1

2



- 1 Claveaux de molasse
- 2 Le graffito de la Péniche

Table des matières

Préface d'Elisabeth Ettlinger	5
Situation	7
Circonstances de la découverte	7
L'atelier dans le plan de la Lousonna antique	8
L'atelier par rapport à la plaine de Vidy telle qu'elle apparaît aux 18e, 19e et 20e siècles	10
Le dépotoir	11
Le contenu du dépotoir	13
But et méthode de cette publication	13
Description des formes	14
Argile, pâte et engobe	14
Les formes de <i>T.S.</i> et de <i>T.N.</i> fabriquées à l'atelier de la Péniche	15
Formes Drag. 15 et Drag. 18	16
Formes Drag. 22 et Drag. 23	18
Forme Drag. 24-25	19
Forme Drag. 27	20
Formes Drag. 35-36	21
Forme Drag. 42	22
Forme Hermet 9	22
Forme Ritterling 8	23
Forme Ritterling 9	24
Forme Ritterling 12	24
Forme Péniche 1	26
Forme Péniche 2	27
Forme Péniche 3	28
Forme Péniche 4	30
Formes rares	31
Forme Drack 20	33
Forme Drack 21	34
Les potiers de l'atelier de la Péniche et leurs estampilles	35
La terre sigillée importée	39
Terre sigillée «italique»	39
Terre sigillée gauloise lisse	40
Terre sigillée gauloise ornée	40
Céramique dans la tradition méditerranéenne	42
Gobelets barbotinés trouvés dans le dépotoir	42
Lampes	43
Cruches	44
Mortiers fabriqués à la Péniche	46
Mortiers importés	48
Céramique dans la tradition de la Tène	50
Céramique peinte	51
Céramique commune et à paroi lisse	52

Objets divers	57
Objets céramiques	57
Objets en rapport avec l'activité des potiers	58
Deux fragments d'un moule Drag. 29	58
Blocs de molasse équarris à la scie	59
Vues générales et conclusions	60
Conclusion	63
Résumé	64
Remerciements	64
Notes	65
Bibliographie et abréviations	67
Numéros d'inventaire des objets étudiés	69
Planches des photographies	71

Marino Maggetti:

Recherches minéralogiques, chimiques et technologiques sur la terre sigillée de l'atelier de la Péniche (Vidy/Lausanne) ...	81
--	----